

# SOMMAIRE

## PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

### 1. **Souhais de bienvenue à des délégations parlementaires étrangères** (p. 2).

### 2. **Questions au gouvernement** (p. 2).

#### PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES (p. 2)

MM. Jean Vila, Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes.

#### GÉNOCIDE ARMÉNIEN (p. 3)

Mme Janine Jambu, M. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes.

#### FMI ET TEMPS DE TRAVAIL (p. 4)

M. Yves Nicolin, Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

#### GÉNOCIDE ARMÉNIEN (p. 5)

MM. Guy Teissier, Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes.

#### CALENDRIER SCOLAIRE (p. 5)

M. Pierre-Christophe Baguet, Mme Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.

#### PLAN SOCIAL DE RVI (p. 6)

Mme Martine David, M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

#### CESSION DU CIC AU CRÉDIT MUTUEL (p. 7)

Mme Nicole Bricq, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

#### ZONE D'INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ DU BASSIN MINIER DU NORD - PAS-DE-CALAIS (p. 7)

M. Marcel Cabiddu, Mme Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

#### ACCUEIL DES EXCLUS (p. 8)

Mmes Conchita Lacuey, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

#### PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES (p. 9)

MM. Jean Pontier, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.

#### ÉTRANGERS EN SITUATION ILLÉGALE (p. 10)

MM. Renaud Muselier, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.

#### SITUATION DES HARKIS (p. 10)

M. Patrick Delnatte, Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

#### PLAN SOCIAL AU CEA (p. 11)

MM. Pierre Lasbordes, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

#### *Suspension et reprise de la séance* (p. 12)

### 3. **Passage à la monnaie unique.** – Discussion d'une proposition de résolution (p. 12).

M. Lionel Jospin, Premier ministre.

M. Didier Migaud, rapporteur général de la commission des finances.

M. Alain Barrau, vice-président de la délégation pour l'Union européenne.

M. Augustin Bonrepaux, président de la commission des finances.

M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.

#### EXCEPTION D'IRRECEVABILITÉ (p. 24)

Exception d'irrecevabilité de M. de Villiers : M. Philippe de Villiers.

## PRÉSIDENTE DE M. GILLES DE ROBIEN

Exception d'irrecevabilité (*suite*) : MM. Philippe de Villiers, Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes ; Gérard Fuchs, Hervé Gaymard, Mme Nicole Ameline. – Rejet.

Renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance.

### 4. **Ordre du jour** (p. 39).

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

**M. le président.** La séance est ouverte.  
(*La séance est ouverte à quinze heures.*)

1

## SOUHAITS DE BIENVENUE À DES DÉLÉGATIONS PARLEMENTAIRES ÉTRANGÈRES

**M. le président.** Je suis heureux, d'une part, de signaler à l'Assemblée la présence dans les tribunes de deux délégations parlementaires conduites, l'une par Mme Jeannette Schmidt-Degener, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Niger ; la deuxième par M. Madje Ameganvi, premier questeur de l'Assemblée nationale du Togo et, d'autre part, de souhaiter, en votre nom, mes chers collègues, la bienvenue à une délégation conduite par M. Douglas Kidd, président de la Chambre des représentants de Nouvelle-Zélande. (*Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement se lèvent et applaudissent.*)

Ils sont ici chez eux.

Ils m'ont précisé que leurs séances de questions se passaient dans un calme total ! (*Sourires.*)

2

## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

**M. le président.** L'ordre du jour appelle les questions au Gouvernement.

Nous commençons par le groupe communiste.

### PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES

**M. le président.** La parole est à M. Jean Vila.

**M. Jean Vila.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Les producteurs de fruits et légumes connaissent à nouveau de graves difficultés. Les parlementaires communistes ont alerté le Gouvernement, dès sa mise en place, sur les difficultés rencontrées par ce secteur de production et lui ont proposé des mesures pour y faire face. La question est d'autant plus grave que l'Europe est, on le sait, le premier importateur mondial de fruits et légumes. Ils ont présenté un ensemble de propositions visant à freiner les

importations et interdire la pratique des prix après vente, à dégager des stocks spéculatifs en provenance de l'étranger, à tester le coefficient multiplicateur pour les produits frais périssables afin de garantir un revenu décent aux producteurs, de mobiliser et de responsabiliser la grande distribution dans l'organisation du marché des fruits et légumes, et à étendre aux producteurs de fruits et légumes les crédits prévus pour le soutien aux entreprises de main-d'œuvre.

Comment le Gouvernement compte-t-il répondre aux attentes des producteurs ?

Aux difficultés évoquées s'ajoutent, pour les départements de la vallée du Rhône, de la région PACA et du Languedoc-Roussillon, les effets des intempéries et, plus particulièrement, du gel qui a détruit une grande partie des productions maraîchères, fruitières et viticoles. Cela ne s'était pas vu depuis quarante ans. C'est un véritable sinistre économique. Pour la seule région du Languedoc-Roussillon, les premiers dégâts estimés s'élèveraient à 1 500 millions de francs. Cela concerne les pertes à la fois des maraîchers, arboriculteurs et viticulteurs et des entreprises de main-d'œuvre. Il faut savoir que des coopératives fruitières, qui allaient commencer à travailler pour quatre ou cinq mois, n'ouvriront certainement même pas leurs portes.

Pour tous les saisonniers, c'est le désarroi puisqu'ils ne peuvent prétendre à aucune aide.

Quelles mesures le Gouvernement compte-t-il prendre en faveur des producteurs, des salariés saisonniers et des entreprises, coopératives ou autres et, pour raccourcir les délais d'indemnisation. En effet, des délais de douze à quinze mois sont, aujourd'hui, insupportables.

Le Gouvernement est-il prêt à prendre en charge les intérêts des prêts bonifiés en attendant l'indemnisation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

**M. Pierre Moscovici,** *ministre délégué chargé des affaires européennes.* Monsieur le député, comme vous, le Gouvernement est très préoccupé par la situation du secteur des fruits et légumes qui, depuis quelque temps, est durement touché, à la fois pour des raisons économiques liées au marché et pour des raisons climatiques. Le gel que viennent de subir plusieurs départements du Sud-Est aggrave encore cette situation et met même en péril toute l'activité économique dans certaines zones de ces régions. C'est le cas des vallées fruitières de l'Ardèche, des zones arboricoles des Pyrénées orientales, mais aussi de l'arrière-pays drômois, du Vaucluse, de certaines zones du Gard et du vignoble audois et même, pour partie, héraultais.

La gravité de ce sinistre conduit M. Le Pensec, ministre de l'agriculture...

**M. Christian Jacob.** Où est-il ?

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** ... à recevoir, dès son retour du Conseil des ministres européens, ce soir, les représentants des profes-

sionnels de ces départements. Il leur dira la volonté du Gouvernement de faire jouer la solidarité nationale. La procédure des calamités agricoles sera engagée, et le ministre de l'agriculture entend comme vous le souhaitez, en accélérer les différentes étapes. Il est également soucieux de prendre en compte les difficultés induites tout au long de la filière.

Enfin, il va de soi qu'une attention particulière sera portée à la situation des exploitations sinistrées pour la deuxième, voire pour la troisième fois consécutive. Même s'ils sont peu nombreux, ces cas doivent être traités spécifiquement et les procédures classiques sont en général insuffisantes.

Les difficultés conjoncturelles que je viens d'évoquer rendent encore plus nécessaire la prise en compte des problèmes structurels de la filière fruits et légumes. Celle-ci, vous le savez, est confrontée à la concurrence de pays méditerranéens sur un marché ouvert.

C'est la raison pour laquelle une commission mixte regroupant les représentants des administrations de l'Espagne et de la France a été mise en place. Elle travaille depuis six mois, ce qui a permis de progresser significativement dans l'analyse que nous faisons de la réforme des OCM fruits et légumes. Nos deux pays seront ainsi en mesure de proposer très bientôt un mémorandum franco-espagnol qui demandera à l'Union européenne différents aménagements de cette OCM portant notamment sur le niveau et les modalités de calcul du fonds opérationnel, sur le retrait communautaire, sur l'accès au marché européen.

Cette démarche, qui est progressive et pragmatique, conduira le ministre de l'agriculture à organiser, dans le courant du mois de mai, une table ronde sur l'avenir de cette filière.

Voilà, monsieur le député, les mesures très concrètes que Louis Le Pen envisage dans un terme très rapproché. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

#### GÉNOCIDE ARMÉNIEN

**M. le président.** La parole est à Mme Janine Jambu.

**Mme Janine Jambu.** Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

En 1915, le peuple arménien était victime du premier génocide du xx<sup>e</sup> siècle. Toute l'horreur des centaines de milliers de victimes, les familles déchirées, la douleur de l'exil, ont été maintes fois évoquées en ces lieux. Pourtant, certains persistent à vouloir en faire un autre « détail » de l'histoire.

Chaque peuple doit accepter de regarder sa propre histoire en face. (*Exclamations sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Maxime Gremetz.** Un peu de respect !

**M. Thierry Mariani.** Ce n'est certainement pas à vous de poser cette question !

**Mme Janine Jambu.** Il en sortira toujours plus lucide. La France le sait bien après le procès qui vient de s'achever.

D'ailleurs, on peut juger les hommes, pas les peuples : ni le peuple allemand, ni, en l'espèce, le peuple turc, avec lequel nous souhaitons renforcer les liens de coopération,

tout comme il faut favoriser les échanges avec la République d'Arménie, développer la solidarité avec son peuple et répondre à l'attente de la communauté arménienne française.

Notre pays, terre de naissance des droits de l'homme et du citoyen, peut œuvrer au devoir de mémoire, contribuer à combattre les intégrismes, les révisionnismes, toutes les tentatives de dérive vers l'inhumanité,...

**M. Louis de Broissia.** Et le goulag ?

**Mme Janine Jambu.** ... aider à construire l'amitié entre les peuples, sur les bases de la vérité.

N'est-il pas temps, grand temps, que la France reconnaisse officiellement le génocide arménien de 1915 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

**M. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes.** Madame la députée, la France est très attachée à ses liens avec le peuple d'Arménie dont de nombreux fils se sont intégrés à notre communauté nationale. Ces liens sont plus vigoureux que jamais depuis l'indépendance de la République d'Arménie, avec laquelle nous entretenons une relation à la fois dense et chaleureuse.

Nous jouons un rôle particulier dans le processus de paix visant à mettre fin au conflit du Haut-Karabakh et à permettre à l'Arménie de consacrer ses efforts à sa reconstruction économique et politique.

C'est dans cette perspective que nous avons accepté la coprésidence, avec les États-Unis et la Russie, du groupe de Minsk de l'OSCE, chargé de la médiation entre les parties au conflit. Nous attendons de cette médiation qu'elle facilite la normalisation des relations entre l'Arménie et la Turquie, la levée des blocus décidés par la Turquie par solidarité avec l'Azerbaïdjan et l'établissement de relations diplomatiques et de bon voisinage entre ces deux nations destinées à vivre côte à côte.

En cela nous sommes convaincus de défendre l'intérêt bien compris et l'avenir de la nouvelle République d'Arménie.

C'est dans ce contexte que, à de nombreuses occasions, le gouvernement français a déjà évoqué la question des massacres des Arméniens commis dans les dernières années de l'Empire ottoman, sous le régime dominé alors par le parti nationaliste Jeunes-Turcs et avant l'instauration de l'actuelle République de Turquie. Le gouvernement français a évoqué ces événements dans des termes clairs que le gouvernement d'Arménie connaît d'ailleurs bien et dont il comprend parfaitement toute la portée.

**M. Patrick Devedjian.** On ne peut pas appeler massacre ce qui est un génocide ! Appelez « génocide » un génocide !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** On ne peut falsifier les faits. Il est établi qu'une large part de la population arménienne de l'ancien Empire ottoman a été exterminée entre 1915 et 1916.

**M. Louis de Broissia.** Par qui ?

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** Nul ne saurait le nier. Nous avons appelé plusieurs fois la Turquie à ouvrir ses archives à tous les his-

toriens qui étudient ces événements. Nous accueillons d'ailleurs comme un signe positif, même s'il est insuffisant, la publication récente, en turc, d'ouvrages historiques relatifs à ces événements.

Mais il faut aller plus loin dans la poursuite de la vérité historique et faire toute la lumière sur cette triste, sur cette sinistre période.

Il faut que les chercheurs puissent mener leurs investigations en toute liberté et en toute objectivité afin d'établir clairement les responsabilités.

Il ne peut, pour nous, être question d'oublier. D'innombrables familles ont été touchées dans leur chair et gardent le souvenir de cette immense tragédie. La France est fière d'avoir accueilli par dizaines de milliers les rescapés qui, avec leurs descendants, font aujourd'hui partie intégrante de notre communauté nationale et ont créé une part inestimable de notre patrimoine historique, artistique, littéraire.

**M. François Rochebloine.** Répondez à la question !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** Plusieurs ont écrit des pages glorieuses de notre histoire, tels ceux dont l'Affiche rouge a immortalisé les noms. La France rend, avec eux, hommage aux victimes des massacres de 1915 et salue leur mémoire.

**M. Patrick Devedjian.** Choisissez entre la morale et les affaires !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** Oui, à quelques jours de l'anniversaire du 24 avril 1915, date à laquelle ces massacres furent déclenchés, le Gouvernement s'associe au deuil et au recueillement de tous nos compatriotes d'origine arménienne et de tous les Arméniens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**M. Maxime Gremetz.** Et la reconnaissance du génocide ? Vous n'avez pas répondu !

**M. le président.** Nous en venons au groupe de l'Union pour la démocratie française.

#### FMI ET TEMPS DE TRAVAIL

**M. le président.** La parole est à M. Yves Nicolin.

**M. Yves Nicolin.** Ma question s'adresse à Mme Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Madame le ministre, votre majorité, à rebours de ce qui se passe sur le reste de la planète, a décidé d'engager la France dans la réduction autoritaire et obligatoire de la durée légale du temps de travail en instaurant les 35 heures. Mais nous apprenons que, dans son dernier rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, le FMI a critiqué cette loi sur les 35 heures. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il souligne, en effet, que la réduction du temps de travail hebdomadaire par la loi va aggraver le chômage plutôt que le résorber. (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

Nous allons entrer de plain-pied dans l'Europe où l'on devra procéder à une harmonisation des politiques économiques et de l'emploi. Deux questions découlent de ce constat.

Premièrement, combien de rapports autorisés seront nécessaires pour que vous vous rendiez à l'évidence et cessiez de tromper les Français sur leur avenir ?

Deuxièmement, quand allez-vous vous décider à harmoniser votre politique en la matière avec celle de nos partenaires européens ? (*Applaudissements sur les bancs du*

*groupe de l'Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

**Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.** Monsieur le député, je voudrais d'abord redire, comme M. le Premier ministre ici-même dès sa déclaration de politique générale le disait, que l'action du Gouvernement est tournée prioritairement vers l'emploi et que nous ne laisserons aucune piste de côté.

J'ai lu le rapport du FMI : il ne s'y trouve aucune phrase qui vise la loi française sur la durée du travail ! Je l'ai lu et je le tiens à votre disposition ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. – Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) J'y reviendrai dans quelques instants.

Vous lisez trop un quotidien du matin qui a mis entre guillemets une phrase qui n'était pas dans le rapport du FMI, que j'ai lu en entier ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Ce rapport est extrêmement intéressant car il conforte la politique menée depuis onze mois par le Gouvernement.

Il indique d'abord que, pour la première fois depuis quinze ans, la France va, dès 1999, être en tête des pays industrialisés pour le taux de croissance. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Thierry Mariani.** Grâce à qui ?

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Pendant les quatre ans durant lesquels vous dirigiez la France, elle était en moyenne à 0,5 point en dessous de la moyenne européenne ! Nous serons, cette année, à 0,5 point au-dessus, (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. – Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Grâce à Juppé !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** C'est dans le rapport du FMI, ce n'est pas moi qui le dis !

Nous serons donc cette année à 0,5 point au-dessus de la moyenne européenne, notamment parce que nous avons relancé la consommation, parce que nous avons rééquilibré les prélèvements entre les revenus du travail et du capital, et que nous avons ramené la confiance, comme le montre encore l'enquête publiée hier sur le moral des petites et moyennes entreprises. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Mais si la France devrait être la mieux placée, en 1999, en matière de croissance, cela n'entraînera, selon ce même rapport, qu'une réduction de 1,2 % du taux de chômage, qui passerait de 12,5 % en 1997 – quand vous nous avez laissé les rênes – à 11,9 % cette année et à 11,3 % en 1999. Certes, nous sommes ravis de voir le nombre des chômeurs réduit de 100 000. Mais nous considérons, comme nos concitoyens, que ce n'est pas suffisant. C'est la raison pour laquelle nous explorons toutes les pistes.

Que dit le FMI sur la durée du travail, si l'on veut bien regarder le rapport lui-même et ne pas s'en tenir à des discours à son propos ? Qu'une baisse autoritaire,

généralisée, entraînant une augmentation du coût du travail pour les entreprises, est nocive pour l'emploi. (« *Eh bien alors!* » sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.)

**M. Yves Nicolin.** C'est ce que vous faites !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Nous le pensons aussi. C'est pourquoi nous ne prenons pas une voie autoritaire mais une voie résolue qui fixe un cap. Nous laissons de la souplesse pour la négociation. Nous prévoyons des aides financières qui éviteront une augmentation du coût du travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

J'en terminerai en répondant à vos questions. Dans le cadre du plan national d'action, nous nous rendons compte, une fois de plus, que la France est dans la moyenne des pays européens en ce qui concerne la durée du travail. Je vous conseille de lire l'enquête passionnante du patronat allemand, selon laquelle même avec les trente-cinq heures, les Français travailleront plus que les Allemands. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

C'est le patronat allemand qui le dit ! Vous aimez bien le citer habituellement ; je vous conseille de continuer à le lire... et à le citer.

Pendant combien de temps continuerons-nous à travailler comme nous le faisons ? m'avez-vous demandé.

Moi, je vous poserai une question simple : pendant combien de temps allez-vous soutenir qu'on peut supporter en France cinq millions de personnes à la recherche d'un emploi, dont trois millions sont inscrites à l'ANPE ? Pendant combien de temps allez-vous vous satisfaire d'un marché qui crée l'exclusion et non de l'emploi ?

Nous, nous sommes fiers, comme l'a dit le Premier ministre, de chevaucher en tête dans le combat pour la croissance et contre le chômage !

(*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

#### GÉNOCIDE ARMÉNIEN

**M. le président.** La parole est à M. Guy Teissier.

**M. Guy Teissier.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Je souhaiterais d'ailleurs y associer François Rochebloine.

Avril 1915, avril 1998, il y aura, le 24 avril, très exactement 83 ans que s'écrivait la plus terrible page de l'histoire du peuple arménien : plus d'un million et demi de morts, la fuite et l'exil pour une communauté d'hommes, victimes de l'intolérance et de la haine.

Un grand nombre de réfugiés trouvèrent asile dans notre pays qui a toujours su créer et conforter des relations harmonieuses entre les hommes et les femmes de toutes origines qui, au fil des ans, ont constitué les différentes composantes de sa population.

Les plus anciens se souviennent. Ils ont transmis leur histoire et leur mémoire à leurs enfants. Chaque année, toutes les communautés arméniennes dans le monde organisent une journée de commémoration au cours de laquelle un hommage est rendu aux victimes du génocide et un appel adressé à toutes les instances locales, nationales et internationales, afin que justice soit rendue au peuple arménien.

Considérant que la réalité du génocide et de l'intention génocidaire des dirigeants turcs de l'époque est attestée par de nombreux témoignages de rescapés, de résidents et de diplomates étrangers dans les archives diplomatiques et que ce crime a été sanctionné par la cour martiale ottomane en 1919, considérant que l'extermination du peuple arménien a été reconnue comme un génocide à part entière par le rapport sur les génocides de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU en 1985, par le Parlement européen, dans une résolution de 1987, et, hier, par le Sénat belge, je souhaiterais, monsieur le Premier ministre, qu'une vraie réponse nous soit donnée, et non de pieuses intentions comme il y a quelques instants.

Est-il dans vos intentions ou dans celles de votre gouvernement de reconnaître officiellement le génocide arménien et de saisir les instances internationales compétentes pour qu'elles le reconnaissent ?

En outre, est-il dans vos intentions de proposer l'extension de la loi punissant la négation de tous les génocides et crimes contre l'humanité au génocide des Arméniens comme notre collègue François Rochebloine, avec de nombreux collègues des différents bancs de notre assemblée, l'ont demandé ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

**M. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes.** Monsieur le député, je ne reviens pas sur ce qui faisait le corps de ma réponse il y a quelques instants : d'abord, nos liens d'amitié avec l'Arménie, ensuite le fait que le Gouvernement français a reconnu depuis longtemps le massacre, l'extermination du peuple arménien.

**Plusieurs députés.** Le génocide !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** Tout cela s'est déroulé en 1915, et nous sommes proches de cet anniversaire auquel nous nous associons. Nous manifestons notre deuil au côté du peuple arménien. C'est clair.

Il est vrai qu'il y a autour de cette question à la fois les positions d'organes internationaux et une sensibilité diplomatique très forte de nos amis turcs. Cela dit, et je n'hésite pas à le dire à titre personnel,...

**M. Jean-Louis Debré.** Vous ne parlez pas à titre personnel !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** ... pourquoi ne pas reconnaître que ces massacres, que ces exterminations ont pu revêtir le caractère d'un génocide (*Exclamations sur de nombreux bancs*) et, dès lors, que nous avons aussi le devoir d'en tirer les conséquences du point de vue de la mémoire ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. Richard Cazenave.** C'est au nom du Gouvernement qu'il faut parler !

#### CALENDRIER SCOLAIRE

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Christophe Baguet, pour une question courte.

**M. Pierre-Christophe Baguet.** Monsieur le président, je vous rassure, ma question sera très courte, même si elle concerne des millions de foyers français. Elle s'adresse à M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale.

A l'occasion des prochains week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte, nous allons assister à un décalage entre le calendrier de la vie économique de notre pays et celui de l'éducation nationale. Les recteurs viennent de se voir confirmer par une circulaire l'interdiction d'accorder le vendredi du pont de l'Ascension et, au contraire, l'obligation de déclarer jour férié le mardi qui suit le lundi de la Pentecôte.

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps d'harmoniser le calendrier du pays et celui de l'éducation nationale afin de faciliter la vie des familles françaises, celle des entreprises, et également celle des municipalités obligées d'organiser l'accueil des enfants qui ne pourront pas rester à leur domicile? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.

**Mme Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire.** Comme vous le savez, monsieur le député, le Gouvernement est très attaché à la vie quotidienne des familles (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*) et, en particulier, à l'harmonisation entre la vie scolaire et la vie familiale telle qu'elle s'organise pendant les vacances scolaires.

C'est la raison pour laquelle nous avons recalé les vacances de février du lundi au lundi, alors qu'elles étaient auparavant, avec le gouvernement que vous soutenez, du mercredi au mercredi, permettant ainsi une organisation harmonieuse des vacances scolaires entre la famille et l'école.

L'année prochaine, nous ferons de même pour les vacances de Pâques, qui vont cette année du mercredi au jeudi, ce qui n'est pas très pratique pour l'organisation des activités en dehors de la vie scolaire. Là encore, ce calendrier avait été décidé par le précédent gouvernement.

Concernant le pont de l'Ascension, je suis très étonnée et je crois que la circulaire que vous venez d'évoquer n'existe pas. J'ai en effet donné des instructions inverses à l'ensemble des recteurs, les autorisant à donner le pont de l'Ascension, à condition, bien évidemment, que les heures de cours soient rattrapées pendant la semaine qui suivait. Vous avez donc satisfaction, comme toutes les familles de ce pays. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Nous en venons au groupe socialiste.

#### PLAN SOCIAL DE RVI

**M. le président.** La parole est à Mme Martine David.

**Mme Martine David.** Monsieur le secrétaire d'Etat à l'industrie, comme, semble-t-il, l'ensemble des Français, vous avez appris par la presse que Renault Véhicules Industriels s'appretait à mettre en œuvre un nouveau plan social, concernant cette fois 670 salariés.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** C'est un scandale!

**Mme Martine David.** Si l'on peut s'étonner de la méthode inacceptable employée ainsi par la direction de RVI, on est surtout en droit de s'interroger sur la

politique du groupe alors que le marché européen du poids lourd est plutôt favorable et que Renault annonce cette année des bénéfices considérables.

Jusqu'à quand la course à la compétitivité passera-t-elle systématiquement par des suppressions d'emplois? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste.*) La direction de l'entreprise est-elle en mesure et a-t-elle vraiment la volonté de garantir l'avenir de RVI? Ces questions intéressent au plus haut point les personnels de l'entreprise et les élus des sites géographiques concernés.

En conséquence, quelles est la position de l'Etat, actionnaire principal de Renault, dans ce dossier, et notamment dans les négociations qui s'engagent dans les tout prochains jours? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

**M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.** Madame la députée, nous sommes en effet très inquiets de la situation chez Renault véhicules industriels.

Cette entreprise connaît une situation économique et industrielle difficile depuis plusieurs années. Elle a enregistré en France des pertes de 500 millions de francs en 1997, et elle est engagée dans un programme de réduction des coûts, qui hélas!, vous venez de le dire, inclut un plan social portant sur 670 personnes...

**M. Maxime Gremetz.** Complètement injustifié!

**M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.** ... et concernant plusieurs sites sur lesquels elle est implantée.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Vive les 35 heures!

**M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.** Le Gouvernement attend de l'entreprise, comme d'ailleurs de l'ensemble du secteur automobile, qu'il limite les mesures de restructuration industrielle...

**M. Maxime Gremetz.** Un moratoire!

**M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.** ... que les mesures de restructuration industrielle soient limitées aux strictes nécessités économiques et industrielles induites par sa situation. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Le Gouvernement n'accepte pas que l'emploi soit la variable d'ajustement systématiquement choisie par les entreprises pour s'adapter à leur situation conjoncturelle ou structurelle.

Le comité central d'entreprise et les partenaires sociaux doivent négocier dans les tout prochains jours, et il faut réfléchir dans l'entreprise, avec volonté et détermination (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), à la construction des alternatives nécessaires.

Tout d'abord, il faut, en effet, étudier à fond toutes les possibilités ouvertes par la réduction-aménagement du temps de travail (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), par une organisation différente du travail, par les nouveaux modes de production, qui concernent aussi l'industrie automobile.

**Plusieurs députés du groupe communiste.** Moratoire!

**M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.** Ma collègue Mme Aubry et moi-même sommes tout à fait prêts à discuter avec les entreprises du secteur automobile et nous avons déjà commencé à le faire, avec cet objectif.

Les organisations syndicales, comme nous l'avons lu il y a quelques jours, proposent un certain nombre de dispositions. La direction de RVI doit en discuter, dans un double souci : partenariat et dialogue avec l'ensemble des partenaires de l'entreprise et des partenaires locaux ; esprit ouvert et constructif sur les mesures de nature à changer les données de ce plan social.

**M. Maxime Gremetz.** Un moratoire !

**M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.** Le Gouvernement, en tout état de cause, sera ferme sur deux points. Il ne veut pas qu'il y ait des licenciements secs dans cette entreprise (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), et il affirme la nécessité de maintenir en France un pôle industriel du véhicule industriel. RVI doit faire les efforts nécessaires. Il y va de l'avenir de l'industrie automobile française, et de l'avenir de l'industrie française, dans les sites que j'ai cités tout à l'heure. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste. – « Hou ! » sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

#### CESSION DU CIC AU CRÉDIT MUTUEL

**M. le président.** La parole est à Mme Nicole Bricq.

**Mme Nicole Bricq.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

La semaine dernière, le 14 avril, vous avez annoncé la cession du CIC au Crédit mutuel. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste*) Vous avez réussi là où le gouvernement précédent avait échoué (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), tant dans la méthode que sur le fond. En effet, vous avez choisi une solution qui a le triple avantage de privilégier la préservation de l'emploi, de privilégier les intérêts régionaux, et de prémunir le groupe ainsi constitué contre le risque d'une OPA. C'est le fruit d'une longue concertation avec les élus, les actionnaires et les représentants des salariés.

Quel bilan tirez-vous de cette opération et, surtout, quels enseignements pour l'avenir du secteur bancaire et plus largement du secteur financier français à l'heure européenne ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.** Madame la députée, le CIC a en effet fait l'objet d'une procédure de privatisation (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), qui résulte, comme vous le savez, de l'accord passé entre le gouvernement français et la Commission européenne il y a plusieurs années à la suite de la procédure d'aide publique en faveur du GAN.

Le Crédit mutuel a été désigné comme le gagnant de la compétition qui a été ouverte, parce qu'il répondait le mieux au cahier des charges tel qu'il avait été défini, notamment en concertation avec les organisations syndicales, avec les élus et avec l'actionnaire.

Ce cahier des charges comprenait une clause de prix remplie par les trois candidats, valorisant le CIC autour de 20 milliards de francs, c'est-à-dire beaucoup plus que son actif net, beaucoup plus que le prix estimé en 1996 lors de la première tentative de privatisation, qui, comme vous le rappelez, avait échoué.

L'autre partie du cahier des charges concernait le projet social et industriel. De ce point de vue, qu'il s'agisse de la cohésion du groupe, de sa représentation géographique, des moyens financiers mis à sa disposition, de l'emploi ou des perspectives de développement de la banque-assurances, notamment en liaison avec le GAN, la proposition du Crédit mutuel est apparue tantôt égale, tantôt supérieure à celle des autres soumissionnaires.

La procédure qui a été suivie est exemplaire.

Elle est exemplaire d'abord pour la restructuration du système financier, puisqu'elle diminue les écarts entre le secteur mutualiste et le secteur des banques AFB. Les banques sont aujourd'hui confrontées aux mêmes défis, à la même clientèle. Il faut qu'elles se rapprochent. L'opération qui est en train de se terminer est un pas dans cette direction. C'est une bonne chose pour la restructuration du système financier.

Elle est exemplaire aussi parce que, pour la première fois dans une opération de ce genre, l'ensemble des salariés, à travers les comités d'entreprise et les organisations syndicales, ont été écoutés et entendus. Le cahier des charges leur a été soumis et ils ont eu l'occasion d'en discuter. Je les ai moi-même reçus, comme j'ai reçu les élus des villes où le CIC est implanté et les actionnaires.

Pour apprécier le dialogue qui a été conduit, je vous renvoie à l'avis du comité d'entreprise de la compagnie financière du CIC émis hier. Il se félicite de la nouvelle procédure de consultation et de concertation instaurée par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, ainsi que de la prise en compte des souhaits des salariés du groupe CIC, et il souhaite que la procédure de concertation, de dialogue social et de transparence mise en place à l'occasion de cette privatisation devienne, avec des adaptations, un mode de fonctionnement constant pour le groupe et ses entreprises.

Ainsi, cette privatisation qui nous était imposée par la Communauté européenne devient un instrument de promotion du dialogue social dans l'entreprise. Je pense que chacun d'entre nous peut y trouver son compte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

#### ZONE D'INVESTISSEMENT PRIVILÉGIÉ DU BASSIN MINIER DU NORD - PAS-DE-CALAIS

**M. le président.** La parole est à M. Marcel Cabiddu.

**M. Marcel Cabiddu.** Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Madame la ministre, en application de l'article 51 de la loi de finances rectificative pour 1992, le décret n° 98-813 du 11 mai 1993 a porté création d'une zone d'investissement privilégié du bassin minier Nord - Pas-de-Calais.

Le code général des impôts prévoit que les sociétés créées dans cette zone dans les cinq ans de son institution bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 22 % des investissements qu'elles réalisent dans les trois ans de leur constitution. Ce dispositif s'achèvera donc le 12 mai 1998.

Sa mise en place a été néanmoins particulièrement difficile les deux premières années compte tenu du fait que les différents partenaires ne disposaient pas de l'ensemble des éléments nécessaires à son application. Ils étaient d'ailleurs dans l'incapacité d'expliquer dans le détail les modalités d'application aux investisseurs potentiels intéressés par la zone d'investissement privilégié, l'application de l'avantage fiscal induit par la création de cette zone n'ayant fait l'objet d'une instruction du service de la législation fiscale que le 28 octobre 1993, instruction diffusée à la fin de novembre 1993.

Il a fallu par ailleurs attendre les instructions des 31 août 1994 et 7 septembre 1995 pour disposer enfin de tous les éléments nécessaires à la présentation aux clients potentiels des mécanismes d'application du régime de la zone.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.** C'est trop long ! La question !

**M. Marcel Cabiddu.** Ainsi donc, jusqu'en septembre 1995, soit pendant vingt-huit mois après la publication du décret, il a été quasiment impossible de promouvoir le dispositif, en France et à l'étranger.

Cette promotion, engagée par les collectivités territoriales concernées avec le concours de Nord - Pas-de-Calais développement, correspondant régional de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a encore duré un an, sachant que la disposition fiscale s'adresse plus aux entreprises ayant des investissements lourds à réaliser, mais, dès 1996, pour le secteur géographique qui me concerne, un investisseur allemand a implanté une unité de production générant une centaine d'emplois pour un investissement de 350 millions de francs. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** S'il vous plaît, laissez M. Cabiddu terminer.

**M. Marcel Cabiddu.** Aujourd'hui, un second investisseur allemand, susceptible d'investir 500 millions de francs dans une unité de fabrication de papier-tissu, avec 300 créations d'emplois sur trois ans dans un secteur où le chômage avoisine les 20 %, est prêt à choisir notre site, à condition que le régime de la zone d'investissement privilégié soit prorogé au-delà du 12 mai 1998. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Envisagez-vous de demander la prorogation de la zone d'investissement privilégié du bassin minier Nord-Pas-de-Calais, car les acteurs économiques et politiques de notre région ne comprendraient pas que le bénéfice d'une mesure destinée à l'origine à contribuer à réduire le chômage soit amoindri au seul motif que l'administration ait tardé à mettre en place les circulaires d'application de cette mesure. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** C'est trop long !

**M. Philippe Auberger.** Arrêtez le massacre !

**M. Marcel Cabiddu.** Alors que des informations officielles de Bruxelles laissent à penser que l'accord européen sera donné, puis-je être en mesure de compter sur

une résolution rapide d'une procédure dont je ne souhaite pas qu'elle dure à nouveau plus de deux ans, même si elle doit mobiliser le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, le service de la législation fiscale, et si des mesures d'ordre législatif et réglementaire sont nécessaires ?

**M. le président.** Merci, monsieur Cabiddu, de cette question qui témoigne de votre intérêt pour l'emploi dans le Pas-de-Calais. (*Exclamations sur divers bancs.*)

La parole est à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

**Mme Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.** Monsieur le député, vous m'avez interrogée sur l'éventuelle prorogation du dispositif de zone d'investissement privilégié dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce dispositif assez complexe permettait l'octroi aux entreprises qui s'implantaient dans cette zone d'un crédit d'impôt égal à 22 % du prix de revient des investissements réalisés jusqu'au terme du trente-sixième mois suivant leur constitution. Vous l'avez rappelé, ce dispositif doit prendre fin au mois de mai 1998.

Les textes législatifs et réglementaires instituant ces zones d'activités et les négociations communautaires ne permettent pas de proroger ce dispositif. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

En outre, ces mesures n'ont pas eu le succès attendu. Ainsi, seules deux entreprises se sont implantées, dans le Nord-Pas-de-Calais, et 150 emplois seulement ont été créés.

De nombreuses entreprises ont souhaité se tourner vers les dispositifs traditionnels d'aide à l'implantation d'entreprises, comme la prime d'aménagement du territoire. En effet, la zone d'investissement privilégié excluait du bénéfice d'autres aides les entreprises qui faisaient le choix de ce dispositif.

C'est pourquoi je ne saurais trop vous inciter à orienter cette entreprise allemande vers le dispositif traditionnel d'aide à l'installation d'entreprises. Je peux vous garantir, monsieur le député, que je suivrai ce dossier avec beaucoup d'attention, grâce à la DATAR. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

#### ACCUEIL DES EXCLUS

**M. le président.** La parole est à Mme Conchita Lacuey.

**Mme Conchita Lacuey.** Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, malgré des dispositifs successifs destinés à combattre le chômage, nous sommes obligés de constater aujourd'hui que l'exclusion sociale gagne du terrain dans notre pays. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Ne pas se laisser gagner par la fatalité en luttant contre l'exclusion, c'est le pari de la nouvelle loi présentée par le Gouvernement : c'est la manifestation évidente d'une volonté de redonner à chacun la place qui lui est due. Je sais qu'une des priorités de cette loi est de garantir aux plus démunis l'accès aux droits fondamentaux. L'effort budgétaire est remarquable, les mesures prises sont significatives. Soyez assurée de ma totale confiance dans ce projet capital pour la cohésion de notre société.

Cependant, je souhaite attirer votre attention sur l'écart important qui existe entre l'élaboration d'une loi généreuse et humaine et sa mise en pratique sur le terrain.

Au cours de la consultation que j'ai menée dans ma circonscription sur les problèmes liés à l'exclusion, j'ai relevé des dysfonctionnements graves aux niveaux de la caisse d'allocations familiales, des ASSEDIC et de l'ANPE. Les modalités pratiques de la mise en œuvre des dispositifs donnent souvent lieu, pour les personnes les plus fragilisées, à une interprétation trop rigide de la réglementation qui occulte le caractère humain.

Il faut donner des moyens aux services publics. Il faut faire évoluer le fonctionnement des administrations, en privilégiant la formation des personnels pour améliorer la connaissance et l'accueil des populations très démunies. La revendication essentielle des exclus est de ne plus être considérés comme des demandeurs perpétuels mais comme des citoyens à part entière. C'est une question de dignité humaine et je sais, madame la ministre, que c'est une valeur essentielle pour vous.

C'est la raison pour laquelle je vous demande ce que vous envisagez de faire de manière concrète pour amener les diverses institutions gestionnaires de prestations à revoir leur fonctionnement concernant l'accueil des usagers et le traitement des dossiers. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité, pour deux minutes seulement.

**Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.** Madame la députée, je veux d'abord vous remercier pour votre soutien au projet de loi contre les exclusions (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), qui, comme vous l'avez dit, vise d'abord à faire sortir le plus vite possible, chaque fois que c'est faisable, nos concitoyens de l'assistance pour leur redonner une vraie place dans la société.

Nous le ferons en donnant à tous accès aux droits fondamentaux – logement, emploi, santé, culture –, et nous reparlerons de ce sujet à l'Assemblée dans quelques jours. Nous le ferons en menant une action de prévention contre les exclusions, les expulsions et l'endettement, et en traitant les situations d'urgence.

Mais vous avez raison de dire qu'il faut aussi changer les comportements de ceux qui sont au contact des plus exclus. Je l'ai dit plusieurs fois devant l'Assemblée, il n'est pas acceptable qu'une famille, qu'une personne, pour que ses droits soient appliqués, doive frapper de bureau en bureau et expliquer, parfois dans des conditions difficiles, sa situation personnelle et sa douleur. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Nous allons changer cela et nous avons commencé à le faire. Nous avons, avec M. le Premier ministre, rencontré les préfets ce matin afin qu'il y ait une coordination des mesures d'urgence pour que, quel que soit le guichet où l'on se présente, on ait la réponse sans avoir besoin de courir à un autre guichet.

Mais nous le ferons aussi grâce à la réforme que le ministre de la fonction publique met en place pour que les établissements publics, les services publics et les fonctions publiques soient plus ouverts aux assujettis et mieux à même de rendre service à chacun. Nous ferons en sorte que toutes les dispositions de la loi contre les exclusions

visent à simplifier, à ce que chacun ait une information sur ses droits et que les différents dispositifs soient le plus efficaces possible dans les plus brefs délais.

Je vous remercie à nouveau pour votre question (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), car vous avez évoqué un point essentiel dont souffrent beaucoup de nos concitoyens exclus, qui voudraient être entendus et souhaitent que leur dignité et leur autonomie soient reconnues. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** Nous en venons au groupe Radical, Citoyen et Vert.

#### PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES

**M. le président.** La parole est à M. Jean Pontier.

**M. Jean Pontier.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. Elle est peut-être redondante avec celle qu'a posée notre collègue communiste en début de séance, mais ce n'est pas faire de l'inflation que parler deux fois du même sujet lorsque nos concitoyens connaissent des difficultés.

Les départements de l'Ardèche et de la Drôme, et, plus largement, les secteurs de production agricole du nord de la vallée du Rhône viennent de connaître une vague de froid très importante, d'une exceptionnelle durée, puisque, dans la nuit du 13 au 14 avril, durant huit heures, la température a oscillé entre moins 2 et moins 7 degrés. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Cela ne vous refroidit pas, mes chers collègues ?

**M. le président.** Un peu de silence !

**M. Jean Pontier.** Ce phénomène naturel aura des conséquences dramatiques pour notre agriculture, et plus précisément pour la viticulture et l'arboriculture.

De plus, il s'ajoute aux problèmes survenus en 1991, 1994 et 1997.

Devant les implications économiques et sociales du froid – conséquences sur les emplois permanents, les emplois saisonniers et la survie des entreprises – je vous remercie, par avance, monsieur le ministre de l'intérieur, de bien vouloir informer la représentation nationale des mesures financières immédiates qui pourraient être décidées pour pallier les conséquences de ces événements. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Par ailleurs, quelles orientations le Gouvernement compte-t-il soumettre à la représentation nationale, dans le cadre de l'examen de la future loi agricole, par exemple, pour permettre la mise en place d'une véritable assurance récolte ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur, pour une réponse courte.

**M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, M. le ministre de l'agriculture recevra ce soir, à son retour du Conseil des ministres européen, les représentants des professionnels des vallées fruitières de l'Ardèche, mais aussi des zones arboricoles des

Pyrénées-Orientales, dont M. Vila a parlé, de l'arrière-pays drômois, du Vaucluse, de certaines zones du Gard, du vignoble audois et, pour partie, héraultais.

M. Le Pensec leur dira sa volonté de faire jouer la solidarité nationale en accélérant la mise en œuvre de la procédure des calamités agricoles.

Il fera en sorte qu'une attention particulière soit apportée à la situation des coopératives de conditionnement de fruits et légumes, qui sont le prolongement immédiat des exploitations.

Un traitement particulier sera réservé aux exploitations qui sont sinistrées pour la deuxième ou la troisième fois, car elles ne relèvent pas des procédures classiques.

Enfin, au-delà des mesures conjoncturelles, il convient de s'attacher aux procédures structurelles qui permettraient d'aider ces secteurs particulièrement sensibles.

La France a pris l'initiative avec l'Espagne de réunir une commission mixte. Celle-ci se penche particulièrement sur le problème de la tomate et de la fraise. Elle proposera un mémorandum franco-espagnol pour demander à l'Union européenne différents aménagements de l'organisation commune de marché relative aux fruits et légumes. Ces engagements porteront notamment sur le niveau et les modalités de calcul du fonds opérationnel, sur le retrait communautaire et l'accès au marché européen. (*Exclamations sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

On dirait que ces questions ne vous intéressent pas ! (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Cette démarche conduira M. le ministre de l'agriculture et de la pêche à réunir au mois de mai une table ronde nationale sur l'avenir de la filière. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Nous en venons au groupe du Rassemblement pour la République.

#### ÉTRANGERS EN SITUATION ILLÉGALE

**M. le président.** La parole est à M. Renaud Muselier.

**M. Renaud Muselier.** Monsieur le ministre de l'intérieur, vous nous avez dit à maintes reprises, et vous l'avez confirmé dans l'hémicycle, que les demandes de régularisation d'étrangers (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste) en situation illégale seraient examinées avant le 30 avril. Ce délai a été reporté au 15 mai, mais vous nous aviez assuré que vous n'iriez pas plus loin. Maintenant, vous le prolongez jusqu'à la fin mai.

Ne nous dites pas que les dossiers en instance nécessitent un examen approfondi : vous les examinez depuis près d'un an.

Avoir fixé une nouvelle date butoir montre en fait que vous n'avez pas les moyens d'appliquer votre politique. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ce délai du 31 mai est-il le dernier, ou est-ce une énième reculade sur un dossier sensible qui ne supporte aucun retard ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.** Dans ce domaine, le Gouvernement a toujours dit ce qu'il ferait, et il fait ce qu'il dit ; il n'y a pas la moindre

reculade. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Un certain nombre de députés, dont, je crois, vous êtes, ont formé un recours devant le Conseil constitutionnel, ce qui fait que cette loi ne pourra pas être promulguée dans les jours prochains mais, probablement, dans quelques semaines.

Les décrets et la circulaire d'application sont prêts. La loi s'appliquera et il n'y a nul inconvénient à accorder un répit aux préfectures où des demandes restent à traiter ; c'est tout à fait normal. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Cela n'a rien à voir avec la question !

**M. le ministre de l'intérieur.** Monsieur Debré, vous avez voulu mettre le débat sur l'immigration au cœur de la vie politique.

**M. Jean-Louis Debré.** C'est vous qui l'y avez mis !

**M. le ministre de l'intérieur.** Vous l'avez fait à l'occasion de la gestion, assez désastreuse, de l'occupation de l'église Saint-Bernard, qui a duré six mois. On aurait pu gérer cette affaire plus rapidement, croyez-moi ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Vous l'avez fait également à propos de votre projet de loi, dont chacun se rappelle la teneur, en particulier celle de l'article 1<sup>er</sup>.

Vous ne vouliez plus qu'on parle du social et du service public, vous vouliez qu'on parle de l'immigration. Ça ne vous a pas réussi !

Il y a très exactement un an – et je souhaite un bon anniversaire aux rescapés (*Applaudissements et rires sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste*) –, a été prise la décision de dissoudre l'Assemblée, et le peuple français ne s'est pas prononcé sur ces questions. Il est revenu aux sujets qui le préoccupent légitimement, c'est-à-dire aux problèmes sociaux et d'orientation politique générale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

#### SITUATION DES HARKIS

**M. le président.** La parole est à M. Patrick Delnatte.

**M. Patrick Delnatte.** Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, le congrès des principales organisations représentatives des harkis a eu lieu samedi dernier. Le représentant du Gouvernement y a brillé par son silence, se contentant de rappeler la mise en place d'une agence pour l'emploi spécialisée dans le suivi individualisé de cette communauté. C'est le minimum du minimum. Leur identification comme la nature des problèmes qu'ils vivent sont parfaitement connues. Ce sont des solutions qu'ils attendent.

Les élus RPR, fidèles au devoir national de mémoire, de justice et de réparation, au contact direct avec les difficiles et douloureuses réalités humaines et sociales, ont toujours apporté leur appui aux importantes mesures prises en faveur de cette communauté de 1986 à 1988 et de 1993 à 1996. Mais des difficultés subsistent et leur ampleur nécessite un effort significatif et permanent.

Madame la ministre, au nom de la solidarité due à la communauté harkie, entendez-vous poursuivre l'effort engagé par les gouvernements de MM. Chirac, Balladur et Juppé...

**M. Christian Bourquin.** C'est le passé !

**M. Patrick Delnatte.** ... en faveur de l'insertion économique et sociale de cette communauté ?

Acceptez-vous d'inscrire à l'ordre du jour du Parlement un débat sur cette question ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

**Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.** Monsieur le député, nous devons tous reconnaître le problème des harkis et nous donner les moyens de le traiter enfin. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Quand je suis arrivée au ministère, les crédits affectés aux harkis avaient été divisés par trois les deux années précédentes. C'est l'une des raisons des révoltes de jeunes que nous avons connues au mois de juin et pendant tout l'été. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Richard Cazenave.** C'est faux !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** C'est la vérité et c'est ce qu'a dit l'inspection générale de l'action sociale.

**M. Jean-Louis Debré.** Manipulation !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** D'ailleurs, le délégué aux rapatriés, mis en cause, a démissionné.

Si j'ai fait ce rappel, monsieur le député, c'est à cause de la dernière phrase de votre question. Je pense que les harkis valent mieux que cela et qu'ils ont droit à une réponse de l'ensemble de la nation.

Je suis ravie de vous avoir entendu dire que l'ensemble de l'Assemblée suivrait le Gouvernement dans les propositions que je ferai dans quelques jours à partir du rapport élaboré par M. Monchovet, le nouveau délégué aux rapatriés, et du rapport que vient de me remettre M. Lagarrigue, qui s'est rendu sur le terrain. Car il existe encore, et c'est une honte pour notre pays, des camps où l'on trouve des jeunes non scolarisés et des adultes de trente ans qui ont toujours vécu dans ces camps.

**M. Jean-Louis Debré.** C'est vrai !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Nous sommes tous responsables de cette situation !

Ces jeunes sont aujourd'hui victimes de l'illettrisme. J'ai demandé, et je l'ai rappelé ce matin aux préfets, qu'un effort particulier soit consenti en faveur des harkis au sein de l'ensemble des mesures pour l'emploi, car 42 % d'entre eux sont aux chômage ; nous sommes en train de traiter ce problème.

Sachez qu'un certain nombre de villes, dont la dernière en date est Roubaix, ont décidé de faire une place particulière aux enfants de harkis dans les emplois-jeunes. J'aimerais que toutes les municipalités, quelle que soit leur tendance, donnent une réponse de même nature.

Dans quelques jours, je proposerai au Gouvernement, à partir de l'observation concrète de ces camps – situation d'endettement, de santé, illettrisme et problèmes d'emploi – un plan qui, je l'espère, sera accueilli favorablement par tous, ne sera pas l'objet de critiques mais traduira la reconnaissance générale que nous devons avoir

à l'égard de cette population. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

#### PLAN SOCIAL AU CEA

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Lasbordes.

**M. Pierre Lasbordes.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Un plan social prévoyant la suppression de 3 000 emplois est sur le point d'être mis en œuvre au sein du Commissariat à l'énergie atomique. Le CEA a déjà réduit ses effectifs de moitié ces dix dernières années et il a fermé deux de ses centres de recherche nucléaire. Ce nouveau plan social est donc très mal ressenti par le personnel de cette entreprise nationale, qui s'interroge sur les conséquences réelles qu'il aura.

Faut-il y voir la conséquence de la fermeture de Superphénix ? Faut-il y voir un nouvel infléchissement de la politique du Gouvernement en matière nucléaire ? Paraît-il normal à l'ensemble du Gouvernement d'accepter ces suppressions d'emplois au sein de cet organisme national, suppressions qui portent un nouveau coup à l'avenir de la recherche nucléaire française ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

**M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.** Monsieur le député, je vous rassure tout de suite : la recherche dans le secteur nucléaire et de l'énergie n'est ni en danger, ni en péril, ni en difficulté.

**M. Jean-Louis Debré.** Il y aura des licenciements au CEA !

**M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.** Certaines restructurations s'effectuent dans les divers organismes, marquées notamment par une volonté de rajeunissement. Cela conduit effectivement parfois à des déplacements et à des suppressions d'emplois, mais aussi à des créations d'emplois, car des emplois ont été créés au CEA.

Je n'incrimine personne en particulier, je constate les faits. L'âge moyen du personnel de recherche est aujourd'hui de 47 ans. Nous devons rajeunir ce personnel afin de lui donner un dynamisme suffisant et une créativité nouvelle.

**M. Jean-Louis Debré.** Répondez à la question ! Y aura-t-il, oui ou non, 3 000 licenciements au CEA ?

**M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.** Le problème que vous avez évoqué, monsieur le député, n'a rien à voir avec la fermeture de Superphénix, qui était une nécessité sur le plan technique pour mettre fin à des années de dépenses dues à une mauvaise stratégie et à une technologie qui ne pouvait pas être exploitée commercialement. (*Exclamations sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Le Gouvernement a annoncé que sa politique énergétique ne varierait pas et que le cap serait maintenu. Le CEA est un excellent organisme de recherche,...

**M. Jean-Louis Debré.** Répondez à la question !

**M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.** ... qu'il entend soutenir. Il entend aussi l'aider à se développer et à rajeunir ses effectifs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Nous avons terminé les questions au Gouvernement.

Je vais maintenant suspendre la séance, qui sera reprise vers seize heures trente.

### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à seize heures, est reprise à seize heures trente-cinq.*)

3

## PASSAGE À LA MONNAIE UNIQUE

### Discussion d'une proposition de résolution

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de résolution de M. Alain Barrau sur les recommandations de la Commission européenne relatives au passage à la monnaie unique (nos 817, 831) :

- recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil conformément à l'article 109 J, paragraphe 2, du traité (n° E 1045) ;

- recommandations de décisions du Conseil abrogeant les décisions constatant l'existence d'un déficit excessif en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie, en Autriche, au Portugal, en Suède et au Royaume-Uni - application de l'article 104 C, paragraphe 12, du traité instituant la Communauté européenne (SEC [1998] 1999 final/n° E 1046).

J'informe l'Assemblée que le rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, porte également sur la proposition de résolution de M. Alain Bocquet et plusieurs de ses collègues.

Je rappelle qu'après le débat, qui se poursuivra ce soir, les explications de vote et le vote auront lieu demain.

La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Lionel Jospin, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, dès ma déclaration de politique générale, j'avais indiqué à la représentation nationale que mon gouvernement poursuivrait, avec détermination et lucidité, l'œuvre européenne. Réaliser l'union économique et monétaire aux échéances prévues, renforcer l'Union européenne pour la mettre au service des peuples qui la composent : l'engagement pris devant vous il y a près d'un an était clair.

Cet engagement, nous le tenons et nous le tiendrons. C'est dans cet esprit que mon gouvernement aborde le rendez-vous du 2 mai prochain, au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne arrêteront la liste des pays qui adopteront une monnaie unique dès le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Prévue par le traité de Maastricht ratifié en 1992, la troisième phase de l'Union économique et monétaire va donc s'ouvrir. Rare dans notre histoire politique et institutionnelle, la voie référendaire avait été alors choisie pour exprimer la solennité de l'engagement de la France. Consultés, les Français avaient tranché : ils ont dit « oui » à l'euro.

Sans doute pouvait-on regretter qu'un texte aussi fondamental - je dirais même fondateur - n'ait pas été suffisamment discuté au Gouvernement, non plus qu'au Parlement. Je l'ai moi-même souligné à l'époque.

Sans doute pouvait-on s'interroger sur la méthode retenue pour faire avancer l'unité de l'Europe, méthode privilégiant les questions monétaires et faisant une place insuffisante à la question, pourtant fondamentale, de l'emploi. J'ai moi-même regretté ce déséquilibre.

Sans doute pouvait-on dès lors comprendre qu'appelés à se prononcer par un « oui » ou par un « non » sur un traité international très important pour l'avenir de leur pays, mais dense, touffu, technique, nos concitoyens aient douté, se soient interrogés, aient été, pour nombre d'entre eux, plongés dans la perplexité.

Mais puisque c'est ainsi qu'avait été envisagée cette nouvelle étape de la construction de l'Europe, j'ai considéré que le rejet du traité de Maastricht, compte tenu de la place centrale de la France, aurait entraîné une grave crise politique, susceptible de remettre en cause l'ensemble de l'édifice européen. Il ne fallait pas prendre le risque de jeter à bas l'œuvre à laquelle les gouvernements français successifs s'étaient attachés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

« Non au non, oui au oui » : telle était alors ma position. Je n'en ai pas changé ni entre 1993 et 1997, lorsque j'étais dans l'opposition, ni depuis que je dirige l'action du Gouvernement. Je reste guidé par les mêmes principes : le primat du politique sur l'économique, de la démocratie sur la technocratie, de la croissance sur l'austérité. Je garde la même vision de l'Europe : celle d'une union entre nations indépendantes, souhaitant conserver leurs identités respectives, mais ayant choisi librement d'unir leurs destins pour construire un avenir commun. Un avenir fondé sur la paix, la démocratie, l'efficacité économique, la solidarité sociale.

Hier, la décision a été prise. Aujourd'hui, vient le moment où il nous faut la concrétiser. Toutes les opinions sur l'usage du référendum sont respectables, mais le peuple s'est prononcé...

**M. Jean-Louis Debré.** Eh oui !

**M. le Premier ministre.** ... et sa voix s'impose à tous. Dans une démocratie, la consultation du peuple est un acte indiscutable. Sa parole est souveraine. Il l'a déjà exprimée. L'euro verra bientôt le jour et la France en sera partie prenante dès sa naissance.

Dans cette perspective, la Commission européenne a adopté une recommandation concernant la liste des Etats membres en mesure d'être qualifiés pour l'euro et cette résolution vous a été transmise au titre de l'article 88, alinéa 4, de la Constitution. Que la représentation nationale se saisisse de ce qui constitue une étape décisive de la construction européenne est, à mes yeux, essentiel. Car, même si le passage à l'euro est aujourd'hui en cours, le jugement que vous porterez par vos votes sur vos projets de résolution reste une décision politique importante.

Je n'avais pas l'intention de m'exprimer sur les votes qui vont intervenir. Mais, en raison de certains commentaires faits tout récemment, je voudrais, à propos de ce vote, apporter une clarification.

Le groupe RPR est parfaitement libre de voter comme il l'entend,...

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Merci !

**M. le Premier ministre.** ... et donc d'exprimer un vote négatif à l'occasion du passage à l'euro...

**M. Jean-Louis Debré.** Les Français ont tranché !

**M. le Premier ministre.** ... mais qu'il assume sa position comme telle. Il ne peut justifier son vote par un prétendu détournement de procédure de ma part. L'article 88, alinéa 4, de la Constitution est en l'espèce parfaitement respecté.

Le vote qui interviendra demain se fera, non pas à l'égard de mon intervention, qui, on le comprend en raison de l'importance de la décision, était nécessaire, mais sur une résolution d'origine parlementaire que vous avez élaborée librement et qui ne concerne que l'euro. Personne ne peut penser qu'il s'agira demain de voter pour ou contre la politique économique du Gouvernement.

**M. Pierre Lellouche.** C'est tout à fait cela pourtant !

**M. le Premier ministre.** Si le groupe RPR avait cette crainte, je l'en libère. Je sais qu'il n'approuve pas ma politique.

**M. Pierre Lellouche.** Pourquoi vous justifier, alors ?

**M. le Premier ministre.** L'Assemblée nationale aura à donner son avis sur le passage à l'euro, parce que la Constitution nous en fait obligation.

**M. Jean-Louis Debré.** Mais les Français ont déjà tranché !

**M. le Premier ministre.** Tous les groupes, ou presque, le feront en toute clarté et sur le fond ; ce ne sera pas le cas du RPR, je demande au moins qu'il ne m'en impute pas la responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Cette décision intervient en tous cas à un moment historique.

**M. Jean-Louis Debré.** Elle est déjà prise !

**M. le Premier ministre.** Pour la première fois dans l'histoire de ce siècle, des nations anciennes, des peuples souverains, ont décidé, en dehors de toute contrainte, par le seul mouvement de leurs volontés mûrement pesées, de se défaire d'une de leurs prérogatives essentielles pour la mettre en commun. Non pour se dissoudre dans un ensemble, mais pour se fortifier. Non pour diluer leurs identités, mais pour les raffermir. Non par peur ou par fatalité, mais par courage et par choix.

Tel est le sens du débat qui vous réunit aujourd'hui. Avant même que celui-ci ne s'engage, je tenais, par cette déclaration préalable, à éclairer la discussion qui s'ouvrira ensuite et qui sera conduite, au nom du Gouvernement, par le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et par le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici.

**M. Philippe Séguin.** Et vous ?

**M. le Premier ministre.** Ce débat, le Gouvernement l'aborde avec une réelle confiance en l'avenir. Cette confiance naît du travail accompli et du chemin parcouru depuis dix mois. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Rappelez-vous, mesdames, messieurs les députés, ce qu'était la situation de notre pays avant le mois de juin dernier.

**M. Jean-Louis Debré.** Et voilà !

**M. Pierre Lellouche.** Vous tombez vous-même dans votre piège !

**M. le Premier ministre.** L'ampleur des efforts à fournir pour mettre la France en état de tenir ses engagements paraissait insurmontable. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Le passage à la monnaie unique semblait ne pouvoir se réaliser qu'au prix du sacrifice de nos marges de manœuvre nationales...

**M. Jean-Louis Debré.** Et voilà !

**M. le Premier ministre.** L'avenir qui nous était destiné prenait pour seul visage celui de la rigueur financière et de la contrainte économique.

**M. Jean-Louis Debré.** Oui à l'euro, non à Jospin !

**M. le Premier ministre.** Chacun sait de quel poids ces considérations ont pesé il y a un an.

**M. Didier Chouat.** Bon anniversaire, mesdames, messieurs de l'opposition ! (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le Premier ministre.** Depuis lors, l'effort du Gouvernement a visé à sortir de cette situation de blocage, à retrouver le chemin de la croissance, à restaurer des marges d'action, ...

**M. François d'Aubert.** Caricature !

**M. le Premier ministre.** ... à réorienter, enfin, le cours de la construction européenne en proposant une Europe qui ne soit pas calquée sur le seul modèle libéral.

**M. Didier Migaud,** rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan. Très bien !

**M. le Premier ministre.** Loin d'invoquer l'Europe pour justifier des choix économiques qui ne relèvent en réalité que d'une vision politique nationale, nous avons cherché à valoriser chez nos concitoyens l'idée européenne. Nous avons voulu montrer que l'Europe pouvait se construire dans et pour la croissance.

**M. Jacques Myard.** Nous aussi !

**M. le Premier ministre.** Au lieu d'opposer la croissance, précisément, à la réduction des déficits publics, nous démontrons que ces deux objectifs sont compatibles.

**M. Pierre Lellouche.** Vous voyez pourquoi nous sommes contre, monsieur le Premier ministre !

**M. Jean-Louis Debré.** Il n'est déjà plus question de l'euro !

**M. le Premier ministre.** Tout en nous inscrivant dans le mécanisme de négociation qui est au fondement même de la construction européenne, tout en respectant les cadres juridiques, parfois très contraignants, qui enserraient notre action, nous avons défendu les intérêts de notre pays, ...

**M. Pierre Lellouche.** Pas bien !

**M. le Premier ministre.** ... fait valoir notre vision de l'Europe, et fortement infléchi ce qui se préparait.

**M. Jean-Louis Debré.** Vous n'avez rien dit sur les critères !

**M. le Premier ministre.** Vous vous souvenez, mesdames, messieurs les députés, que nous avons estimé que quatre conditions étaient nécessaires pour que la monnaie unique soit un succès, non seulement pour la France, mais pour l'Europe elle-même.

**M. Pierre Lellouche.** Parlons-en de vos conditions !

**M. le Premier ministre.** La réalisation de ces conditions est désormais bien engagée. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** Mes chers collègues, nous avons un débat important et intéressant. Je vous demande donc de vous calmer et d'écouter le Premier ministre. Ce n'est pas parce que vous êtes en désaccord qu'il faut sans cesse l'interrompre. Et cette remarque vaut pour tout le monde.

Poursuivez, monsieur le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Je vous remercie de votre intervention, monsieur le président. Il est étrange en effet que l'on me demande de m'exprimer sur une question aussi politique et aussi décisive que le passage à l'euro comme si c'était une question purement technique et technocratique !

Qu'il y ait des liens entre notre politique nationale et ce passage que nous ferons et auquel nous avons contribué après d'autres,...

**M. Jean-Louis Debré.** Après d'autres, en effet !

**M. le Premier ministre.** ... vous le direz à l'envi, messieurs ! Je ne doute pas que le président Séguin ou Valéry Giscard d'Estaing s'exprimeront sur ce sujet, formuleront des critiques. On m'a déjà annoncé, je ne sais si cela sera vrai, que l'intervention du président Séguin serait centrée sur une critique du Gouvernement. Vous n'allez tout de même pas vous effaroucher devant la politique quand elle est pleine d'un grand destin historique ! Supportez donc que je m'exprime librement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur divers bancs du groupe communiste.*)

Ces quatre conditions que le rapporteur reprend dans sa résolution, nous les avons démocratiquement élaborées. Nous les avons proposées aux Français dans la campagne électorale législative. Elles font partie de notre mandat et nous les avons mises en œuvre avec l'appui du président de la République. Je vous conseille donc de ne pas les moquer, car elles sont des conditions de la réussite de l'euro. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Première condition : un euro qui soit large. Pour nous, cette exigence était autant politique qu'économique. Elle était politique, car nous ne voulions pas « la monnaie unique pour la monnaie unique », ni la monnaie unique pour un petit noyau de pays ; nous la voulions large, parce que si la monnaie unique est un instrument de richesse, de solidarité et d'indépendance pour l'Europe dans le monde, un élément structurant de son identité, alors cette monnaie devait être celle de tous ceux qui, dans l'Union européenne, pouvaient être qualifiés et le voulaient.

**M. François d'Aubert.** Et les Anglais ?

**M. le Premier ministre.** Cette exigence était également économique, car le marché unique doit fonctionner sans distorsions de change. Celles-ci furent, par le passé, très coûteuses pour la France en termes de croissance et d'emplois. Large, l'euro le sera donc, puisque l'Union économique et monétaire devrait comprendre, comme le recommande la Commission, onze des quinze pays de l'Union. Il s'agira ainsi d'une véritable monnaie européenne, reposant sur une base économique étendue, intégrant aussi nos principaux partenaires du sud de l'Europe.

**M. François d'Aubert.** Et les Anglais ?

**M. le Premier ministre.** J'ai dit : qui le voulaient et le pouvaient. Nous le voulions et nous le pouvions. Ils le peuvent et ne le veulent pas. N'ayez aucune incertitude : si nous réussissons ils nous rejoindront d'ici deux ou trois ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Deuxième condition : un euro qui ne soit pas surévalué. C'est aujourd'hui une perspective probable, le dollar s'étant fortement apprécié en 1997. En toute hypothèse, la création de l'euro nous permettra de nous affranchir de l'influence monétaire des États-Unis et de doter l'Europe d'une grande monnaie internationale. Pour la première fois depuis l'effondrement du système de Bretton Woods, en 1971-1973, les pays européens vont avoir la possibilité de penser leur propre devenir économique de façon plus indépendante par rapport au reste du monde et de contribuer à la reconstruction d'un système monétaire international équilibré.

Troisième condition : un pacte de solidarité et de croissance. Convoqué à notre demande, le 21 novembre dernier, le premier sommet européen sur l'emploi réuni à Luxembourg en a été l'expression concrète. D'abord accueilli avec quelque scepticisme, ce sommet a mis en mouvement l'Europe sociale. Tous les États membres se sentent désormais engagés politiquement par les objectifs définis ensemble à Luxembourg : lutte contre le chômage des jeunes et le chômage de longue durée, formation professionnelle, encouragements, y compris financiers, aux PME innovantes. Tous les traduiront concrètement dans leurs plans nationaux d'action pour l'emploi ; et, à travers son propre plan, qui a été remis le 15 avril à la Commission – vous venez d'ailleurs d'en être les destinataires –, la France entend contribuer pleinement à cet effort commun.

Quatrième et dernière condition : un véritable pôle de politique économique face à la Banque centrale européenne. Au mois de juin dernier, nous constatons qu'un déséquilibre s'installait insidieusement entre les deux pôles de l'Union économique et monétaire que le traité de Maastricht avait pourtant prévus. Autant les progrès étaient notables en ce qui concerne le pôle monétaire, autant le pôle de politique économique accusait un retard. Les discussions que nous avons menées avec nos partenaires, – discussions difficiles, mais que nous avons poursuivies avec ténacité depuis le sommet d'Amsterdam –, ont abouti à la création d'un Conseil de l'euro qui réunira les pays participant à la zone euro. Il préfigure ce que sera le gouvernement économique que rendra indispensable le fonctionnement d'une union monétaire.

Mesdames, messieurs les députés, depuis onze mois, et en particulier depuis le sommet de Luxembourg, les conceptions françaises ont gagné en influence au sein de l'Europe, et ce succès-là est le fruit de nos engagements politiques, engagements que le peuple français avait, en conscience, approuvés.

Pour moi, le volontarisme européen prolonge le volontarisme national. Voilà précisément ce qui fonde notre détermination à poursuivre la construction d'une Europe unie.

L'euro n'est en effet qu'une première étape ; nous voulons donner un second souffle à l'Europe. Ce second souffle doit être celui d'une Europe sociale, démocratique, tournée vers la croissance et l'emploi. Pour donner vie à cette Europe, il nous faut réhabiliter la volonté politique et clairement distinguer ce qui doit relever de la compétence nationale et ce qui peut être assuré de façon plus efficace à l'échelle européenne.

Des critiques sont formulées depuis longtemps à l'encontre du projet de monnaie unique. Elles le sont – c'est une réalité –, dans la majorité comme dans l'opposition, même s'il existe au sein de cette majorité et de cette opposition un courant prédominant en faveur du passage à l'Union économique et monétaire. La confirmation du choix de l'euro ne sera pas approuvée par tous. Mais un grand trouble se serait installé dans le pays si la France avait été la seule parmi les onze nations à ne pas vouloir ou pouvoir franchir cette étape.

« Sacrifice, renoncement, abandon » : le vocabulaire souvent convoqué pour stigmatiser le passage à l'euro résume à lui seul ces critiques. Je veux y répondre.

La naissance d'une Europe unie et forte ne conduit pas au sacrifice de la nation française, ni même à son effacement. Nous voulons construire une entité politique nouvelle, fondée sur la coopération et sur l'intégration, respectueuse des identités nationales. Face au défi de la mondialisation, l'union économique et monétaire nous donnera un instrument efficace pour assumer notre destin national.

L'union monétaire telle que nous la concevons est non pas un renoncement, mais une conquête. Elle ne se résume pas à une simple avancée dans l'intégration économique ; elle doit amorcer le rééquilibrage politique indispensable pour maîtriser le développement économique. Elle est non pas une fin en soi, mais un outil au service de la croissance, de l'emploi et de la solidarité.

S'agissant de la monnaie, certains évoquent enfin un abandon de souveraineté.

**M. Jacques Myard.** Abandon complet !

**M. le Premier ministre.** Quel abandon ? Et de quelle souveraineté ? Depuis de nombreuses années, la souveraineté monétaire a très souvent été très formelle. Qui peut croire qu'avec des mouvements de capitaux totalement libérés et des changes fixe, un Etat dispose seul de sa souveraineté monétaire ? L'union monétaire nous donne au contraire l'occasion de retrouver collectivement une souveraineté qui, dans ce domaine, nous échappait. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Avec l'euro, la France va dissiper l'illusion d'une souveraineté monétaire sans partage,...

**M. Jacques Myard.** Faux !

**M. le Premier ministre.** ... pour conquérir la réalité d'une puissance monétaire partagée. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

L'euro sera un facteur de stabilité, protégeant nos concitoyens contre le risque de change et les crises monétaires : nous ne serons plus, comme nous l'avons été entre 1992 et 1994, victimes des dévaluations compétitives d'autres monnaies européennes. Nous serons également moins dépendants des aléas de la conjoncture internationale. Nous percevons même déjà les avantages de la prochaine Union monétaire. En effet, si en dépit de la crise asiatique, la reprise économique se généralise en Europe, c'est en partie parce que la future Union monétaire est déjà perçue, dans une économie mondiale tourmentée, comme un espace de stabilité monétaire. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

En clarifiant l'horizon, en apaisant les anticipations des agents économiques et financiers, en favorisant la convergence vers de bas taux d'intérêts, la perspective de l'Union monétaire contribue aujourd'hui au retour de la croissance en Europe.

L'euro nous permettra enfin de peser dans les négociations internationales, au nom de l'Europe, avec le poids que cela implique. Quand elle sait se montrer unie, l'Europe peut faire partager ses vues à la communauté internationale, comme l'a montré le sommet de Kyoto à propos de l'environnement et du développement durable. L'euro, dans cette perspective, représentera un atout vérifiable. A cet égard, je n'ai pas de doute.

Plus importantes apparaissent les réticences, les inquiétudes, voire les hostilités qui s'expriment quant à la nature même de la construction européenne en cours.

A ceux qui redoutent une dérive libérale, celle de l'argent roi et de la soumission aux marchés financiers – qui, je le rappelle, ne se sont pas montrés, jusqu'à peu, très enthousiastes à l'égard de l'euro car ils savent bien ce qu'ils risquent de perdre –, je voudrais dire que tout le sens de notre action depuis dix mois est précisément de redresser le cours d'une évolution présentée comme une fatalité : en mettant l'emploi au cœur de l'action communautaire, en plaçant l'autorité politique en contrepois du pouvoir économique et en affirmant la défense de notre identité comme un des thèmes du débat européen.

Loin de nous condamner au libéralisme, l'Union monétaire peut nous permettre – si nous le voulons – de construire une Europe de la croissance, de l'emploi et de la solidarité.

**M. Laurent Dominati.** C'est ça le libéralisme !

**M. le Premier ministre.** Au cœur du lien social, les services publics garantissent à tous les citoyens l'égalité d'accès et de traitement sur l'ensemble du territoire. Leurs missions fondamentales seront préservées et même renforcées. Dans le cadre des négociations avec nos partenaires, nous veillons et nous veillerons à ce que les directives européennes nous donnent les marges de manœuvre nécessaires pour développer notre propre conception du service public.

Dans le même esprit s'inscrit notre défense de l'exception culturelle, récemment signifiée avec force par notre critique du projet d'accord multilatéral sur l'investissement.

**Mme Odette Grzegorzka.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** De même, concernant le projet de nouveau marché transatlantique, la France a marqué clairement son opposition à cette initiative du commissaire européen concerné.

S'agissant de la politique agricole commune, la France a aussi nettement indiqué sa volonté de voir affirmer le modèle agricole européen dans la perspective des prochaines négociations multilatérales.

Dans les autres politiques communes, l'adoption récente d'un code de bonne conduite en matière de fiscalité des entreprises et le projet de directive sur la fiscalité de l'épargne vont dans ce sens.

**M. Charles de Courson.** Il y a encore beaucoup à faire.

**M. le Premier ministre.** Dans le même esprit, la France a présenté un memorandum visant à l'harmonisation de la législation sociale en matière de transport, dans un domaine particulièrement exposé au dumping social.

De façon générale, je suis persuadé que, si nous y veillons, la détermination de politiques communes conduira à une harmonisation fiscale et sociale « par le haut », génératrice de progrès. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement par la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Qu'il n'y ait pas de malentendu sur cette expression ! Un de mes collaborateurs m'avait déconseillé de l'appliquer à la fois à la politique fiscale et à la politique sociale. En parlant d'harmonisation « par le haut », je veux dire qu'il faut empêcher le nivellement des législations sociales par le bas et le maintien de paradis fiscaux dans un certain nombre de pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. – Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Jean-Pierre Brard.** Très bien.

**M. Pierre Lellouche.** C'est de plus en plus clair !

**M. le Premier ministre.** C'est donc en évitant que d'autres pays s'appuient sur une fiscalité anormale que nous égaliserons les chances. Ne me faites pas, messieurs de l'opposition, de procès d'intention. (*Mêmes mouvements.*)

**M. Jacques Myard.** Comprenez qui pourra !

**M. François d'Aubert.** On sait bien que la France n'est pas un paradis fiscal !

**M. le Premier ministre.** A ceux qui craignent que l'Union monétaire n'affecte nos marges de manœuvre, je veux dire qu'on pourra, dans l'Europe de demain, rester maître des grandes priorités de sa politique économique et sociale. Dans les domaines du budget, de la fiscalité, de la protection sociale, de la défense de l'environnement, les choix des actions les plus importantes resteront définis par les gouvernements et votés par les parlements nationaux. Votre commission a adopté un amendement en ce sens à la proposition de résolution qui vous est soumise. J'y souscris pleinement.

Sachez en tout cas que le Gouvernement ne prendra jamais prétexte de l'Europe pour s'émanciper de ses propres responsabilités. Il entend bien prendre ses décisions sur le plan national en s'efforçant de faire que l'espace européen conforte leur réussite.

La France a engagé, avec les emplois-jeunes, la réduction du temps de travail, le programme de lutte contre les exclusions, une politique économique et sociale audacieuse.

Les engagements que j'ai pris devant vous le 19 juin dernier seront pleinement tenus dans le cadre nouveau de l'Union monétaire.

Lorsqu'elle se montre arrogante ou sourde aux enseignements de ses voisins, la France manque à sa vocation ; mais elle y manque également si elle se résigne, si elle se complaît dans le fatalisme ou l'imitation. Je ne souhaite certes pas que la France fasse « cavalier seul », mais, je l'ai dit, je suis satisfait quand je la vois faire la course en tête, en particulier dans la lutte contre le chômage et les inégalités, et pour l'emploi. (*Applaudissement sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. – Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

A ceux, enfin, qui craignent que l'Union monétaire porte atteinte à la citoyenneté et à la démocratie, compte tenu notamment du pouvoir dévolu à la Banque centrale européenne, je voudrais d'abord faire observer ceci : de même que personne ne pense qu'en France c'est la banque centrale qui conduit la politique économique – bien qu'elle joue son rôle en toute indépendance – de même personne ne doit croire que ce sera la future

Banque centrale européenne qui régira les politiques économiques des Etats membres de l'Union. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Au-delà du rôle du Conseil de l'euro, dont j'ai souligné l'importance à venir, je rappelle que le Conseil des ministres européens est appelé à exercer la plénitude de ses responsabilités propres prévues par le traité. L'Union restera bien conduite par les représentants légitimes des peuples.

**M. Jacques Myard.** Langue de bois !

**M. Pierre Lellouche.** Expliquez cela aux banquiers !

**M. Jacques Baumel.** Ce n'est pas la position de l'Allemagne !

**M. le Premier ministre.** L'exigence démocratique qui est au cœur de notre démarche politique doit se traduire de façon forte et claire.

**Mme Christine Boutin.** Référendum !

**M. le Premier ministre.** Les discussions au sein de la délégation parlementaire pour l'Union européenne et de la commission des finances de votre assemblée ont traduit le souci unanime des députés d'assurer un contrôle démocratique sur l'activité de la Banque centrale européenne. Cette exigence est légitime. Je la soutiens. Je m'engage ainsi à demander à nos partenaires que, à l'instar du gouverneur de la Banque de France, les futurs membres du directoire de la Banque centrale européenne – et au premier rang de ceux-ci le président de cette institution – puissent être auditionnés par les représentations nationales de chacun des Etats membres.

**M. Alain Barrau.** Très bien !

**M. Michel Bouvard.** C'est un minimum !

**M. le Premier ministre.** Dans le même esprit de démocratie et de transparence, je proposerai qu'une telle procédure soit mise en œuvre devant le Parlement européen.

**M. Jacques Baumel.** Nous sommes les seuls à le demander.

**M. le Premier ministre.** Mais il faudra aller plus loin. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Des pays souverains ne peuvent partager une même monnaie, conduire des politiques économiques coordonnées, parler d'une seule voix sur le commerce, les services, les taux de change, construire une politique étrangère commune, définir les bases d'une défense européenne sans que soient mises en place les structures et les procédures politiques correspondantes, conciliant démocratie et efficacité.

**Mme Christine Boutin.** Et souveraineté !

**M. le Premier ministre.** L'enjeu est de taille, et nous ne voulons pas l'é luder. De ce point de vue, le travail accompli à Amsterdam est imparfait et reste inachevé. Des réformes institutionnelles s'imposent à l'Union européenne pour lui redonner du sens, de la clarté, de la légitimité et aussi de l'efficacité. L'adhésion de nos concitoyens à la poursuite de cette grande aventure est à ce prix. Le Gouvernement prendra sa part à ce travail de proposition.

Mesdames et messieurs les députés, le développement de notre économie, la préservation de notre cohésion sociale, l'affirmation de nos valeurs démocratiques, ne

passent ni par un libéralisme inconsidéré, ni par un repli national frileux : ils doivent s'inscrire dans la construction d'une Europe forte et solidaire, respectueuse des identités nationales et mise au service des peuples et de la paix.

**M. Jacques Myard.** Je me contredis, donc j'existe !

**M. le Premier ministre.** Dans l'approche de l'Europe comme dans d'autres domaines, je veux combattre cette humeur grincheuse que certains cultivent à l'envi.

Pourquoi faudrait-il que la perspective européenne – qui provoque le désir ou un engagement tranquille chez la plupart de nos voisins – suscite chez nous le doute ? Je ne crois pas que ce soit l'état d'esprit des Français.

La France est une grande nation qui, certes, affronte des problèmes, mais qui possède tous les atouts pour s'affirmer dans l'Europe et, avec l'Europe, dans le monde.

Je veux l'Europe ; j'ai confiance en la France. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** La parole est à M. le rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

**M. Didier Migaud, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, monsieur le ministre délégué chargé des affaires européennes, mes chers collègues, dans un rapport récent de l'OCDE, on peut lire notamment que, dans la future zone à monnaie unique, une réduction du niveau de la protection sociale résultant des systèmes de retraite devrait être mise en œuvre, au motif que ces systèmes seraient trop généreux. Dans le même esprit, cette organisation appelait à « un assouplissement des dispositions relatives au salaire minimum ».

Ces deux citations montrent suffisamment que, contrairement à ce qui a pu être avancé ici ou là, le débat sur l'euro et l'avenir de l'Europe est très ouvert. Nous sommes nombreux sur ces bancs à être favorables à l'euro, mais à refuser de le voir ainsi réduit à un simple instrument d'une zone de libre-échange, totalement déréglée. Telle n'est pas l'Europe que nous voulons.

**M. Alain Barrau, M. Jacques Fleury et M. Jean Rigal.** Très bien !

**M. Didier Migaud, rapporteur général.** Ainsi, s'il existe un certain consensus sur la mise en place de l'euro, rien ne serait plus pernicieux que de laisser entendre que la construction européenne obéit à une sorte de « pensée unique ». Je crois que l'intérêt du débat qui est mené aujourd'hui réside précisément dans la possibilité de montrer qu'il n'en est rien.

La question que nous sommes aujourd'hui appelés à trancher n'est pas de savoir si, oui ou non, la France doit participer à l'Union économique et monétaire. Les Français y ont en effet déjà répondu lors du référendum du 20 septembre 1992, en vertu duquel la France s'est engagée, vis-à-vis de ses partenaires, à participer à la monnaie unique si elle en remplissait les conditions. Tel est bien le cas. J'y reviendrai.

Nous sommes appelés à nous prononcer sur une proposition de résolution portant sur les conditions de mise en œuvre de la monnaie unique, telles qu'elles résultent de deux propositions de recommandation de la Commission européenne. Je tiens à rendre hommage à son auteur, M. Alain Barrau, rapporteur de la délégation pour

l'Union européenne, qui a su poser les vraies questions. Le texte que nous étudions aujourd'hui, issu des discussions de la commission des finances, en est une variante enrichie par quelques amendements, adoptés à une large majorité par la commission.

Le Premier ministre vient de rappeler les quatre conditions au succès de la monnaie unique qu'il avait posées en juin 1997.

C'est en les gardant à l'esprit que je souhaite tout d'abord revenir sur l'effort de convergence qui a permis d'envisager la constitution d'une large zone euro. Toutefois, je crois qu'il ne s'agit là que d'une étape et qu'il convient de réaffirmer, comme cela vient d'être fait, la priorité en faveur de la croissance et de l'emploi en développant de nouveaux équilibres institutionnels.

Je ne reviendrai qu'assez brièvement sur le respect des critères de convergence par une large majorité des Etats membres, car ils ont déjà fait couler beaucoup d'encre, peut-être même trop.

C'est surtout le critère relatif aux déficits excessifs qui a polarisé l'attention, sans doute de façon exagérée. Sans lui dénier son intérêt, je remarque que c'est non seulement l'évolution du besoin de financement des administrations publiques qui est à prendre en compte, mais aussi l'évolution de leur dette. Une vision strictement comptable, s'attachant de manière presque fétichiste à un critère qui serait fixé au millième de PIB près, paraissait pour le moins singulière et a servi de paravent à des arrière-pensées politiques visant à exclure certains Etats fondateurs de la Communauté de la première vague de l'union économique et monétaire.

Les résultats présentés par la Commission européenne et l'Institut monétaire européen traduisent l'ampleur des efforts d'ajustement consentis par les Etats membres. Ainsi, s'agissant du besoin de financement des administrations publiques, seule la Grèce se situe au-dessus du niveau fatidique de 3 %.

L'évolution sur longue période est particulièrement significative, puisque le besoin de financement moyen des Quinze est passé de 6,1 % en 1993 à 2,4 % en 1997.

La France se situe au niveau requis par le traité. A cet égard, l'effort de redressement de nos finances publiques, accentué par le Gouvernement issu des élections législatives de 1997, a rempli ses objectifs.

Je rappellerai à cet égard que, lors de la passation des pouvoirs, le précédent Premier ministre avait évalué le déficit tendanciel à environ 3,5 % du PIB. Cette dérive avait été largement confirmée par l'« audit » des finances publiques réalisé par deux magistrats de la Cour des comptes en juillet dernier. Le résultat obtenu en fin de compte sur l'exercice 1997 témoigne donc de l'ampleur de l'effort de maîtrise accompli par le Gouvernement, grâce notamment à la loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier.

Je tiens à souligner une fois de plus à cette tribune que ce résultat a été obtenu sans augmenter la charge pesant sur la grande majorité de nos concitoyens, tout en permettant à la croissance de s'affirmer davantage, ce qui marque une rupture avec la politique menée par les précédents gouvernements.

S'agissant de la dette publique, les situations sont beaucoup plus contrastées et, à bien des égards, moins favorables. En effet, seuls quatre Etats, dont la France, ont respecté strictement le critère limitant à 60 % du PIB le niveau de la dette publique. Cependant, même si les valeurs enregistrées par la plupart des Etats membres se

situant au-delà du critère sont plus ou moins éloignées de celui-ci, presque partout la tendance est à la décreue de la dette, à l'exception notamment de l'Allemagne. Dans ce dernier pays, la dette est passée de 60,4 % en 1996 à 61,3 % en 1997. Cette croissance reste toutefois assez peu significative, dans la mesure où notre voisin doit toujours faire face aux conséquences de la réunification.

S'agissant de la France, la poursuite de la maîtrise de nos comptes publics reste nécessaire afin de réduire progressivement le niveau de notre dette publique. A défaut, ce seraient nos marges de manœuvre futures qui se verraient remises en cause.

Compte tenu des résultats enregistrés s'agissant des autres critères de convergence, qui témoignent d'une harmonisation des conjonctures économiques, la Commission européenne propose que le Conseil désigne onze Etats comme remplissant les conditions nécessaires pour l'adoption de la monnaie unique. Il s'agit de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de l'Autriche, du Portugal et de la Finlande.

Les efforts consentis par les pays du sud de l'Europe, qualifiés de façon pour le moins peu diplomatique de pays du « club med » par certains responsables, ont fait la preuve de leur détermination et de leur capacité d'adaptation. Avec la participation du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie à la première vague de l'Union, c'est une zone euro large et équilibrée qui va être créée.

Seule la Grèce n'a pu rejoindre ce premier train à raison de ses résultats. Le Danemark et le Royaume-Uni, bénéficiant de clauses particulières, ont décidé d'attendre, tout comme la Suède, qui n'a pas rejoint le mécanisme de change européen depuis assez longtemps.

Si la zone euro qui est actuellement en train de se construire apparaît d'ores et déjà assez large, elle n'en a pas moins vocation à s'agrandir et nous souhaitons tous, je crois, que nos voisins nous rejoignent prochainement.

Le débat ne peut cependant plus désormais porter sur les seuls critères de convergence. D'une certaine manière, c'est une hypothèque qui est levée, permettant ainsi de s'attacher au fonctionnement même de la monnaie unique. Par-delà les divergences entre les partisans du fédéralisme et ceux d'une Europe confédérale, c'est de façon concrète que doit être abordé le problème, en examinant les objectifs de la monnaie unique et les équilibres entre les différentes institutions communautaires. A cet égard, la question de l'association des parlements nationaux aux procédures de décision est de la plus haute importance, dans la mesure où les problèmes posés sont spécifiquement politiques. L'Europe doit en effet être à même de faire preuve de sa capacité de répondre à la nécessité de réduire le chômage.

Le nombre de chômeurs au sein de la Communauté atteint en effet quelque 18 millions, soit l'équivalent de la population totale de l'Autriche et de la Belgique.

Si les prévisions économiques sont, dans l'ensemble, favorables, nul ne saurait se résigner à un tel niveau de chômage. Il est donc essentiel de réaffirmer fortement que l'objectif primordial que doivent poursuivre les institutions européennes à travers les politiques économiques qu'elles définissent sont la croissance et l'amélioration de la situation de l'emploi. La stabilité monétaire n'est pas une fin en soi ; elle doit servir au contraire la croissance et l'emploi.

A cet égard, la France a déjà obtenu de premières satisfactions. Ainsi, c'est à son initiative qu'a pu être adoptée, lors du Conseil européen réuni à Amsterdam le 16 juin

1997, une importante résolution sur la croissance et l'emploi. Cette dernière affirme qu'« il est impératif de donner une impulsion nouvelle, afin de maintenir résolument l'emploi au premier plan des préoccupations politiques de l'Union ».

La résolution prévoit le renforcement des grandes orientations de politiques économiques prévues par l'article 103 du traité. Cette année, l'exercice se devra donc d'être particulier puisqu'il s'agira de prolonger, de concrétiser les décisions du Conseil européen d'Amsterdam.

Par-delà cette procédure, le Conseil européen extraordinaire de Luxembourg sur l'emploi de novembre 1997 a permis d'anticiper, largement à l'initiative de la France, sur l'entrée en vigueur du nouveau chapitre sur l'emploi du traité d'Amsterdam, auquel il conviendra d'ailleurs de donner rapidement toute sa force. Ainsi, il a été décidé de mettre en œuvre les lignes directrices pour l'emploi. La résolution du Conseil du 15 décembre 1997 permet, en effet, de définir dix-neuf lignes directrices pour l'emploi en 1998. Ces dernières visent à mobiliser l'ensemble des politiques communautaires au service de l'emploi et à coordonner les politiques de l'emploi des Etats membres, sur la base d'orientations communes.

La mise en œuvre de ces lignes directrices se concrétisera avec l'élaboration, par chacun des Etats membres, de plans nationaux pour l'emploi qui feront l'objet d'une évaluation à chaque réunion du Conseil européen de décembre. Pour 1998, les Etats membres ont été invités à soumettre au plus tôt leur premier plan national d'action pour l'emploi à la Commission européenne et au Conseil, afin que l'examen puisse avoir lieu lors du Conseil européen de Cardiff, en juin prochain. Ce premier exercice de « convergence » en matière d'emploi devra être significatif de la réalité de la priorité accordée par la Communauté à l'emploi.

Le plan national d'action pour l'emploi de la France a été présenté il y a quelques jours par Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Il prévoit des actions articulées autour de quatre grands axes : les actions d'insertion, le développement de nouvelles activités, les actions d'adaptation s'agissant de l'organisation et de la durée du travail et de la formation, enfin, les actions destinées à favoriser l'égalité des chances pour les femmes et les handicapés.

Cette démarche communautaire est originale : l'ensemble des Etats membres s'est en effet engagé à élaborer des plans nationaux, conformément à la capacité des Etats membres de conduire leur politique correspondant aux options démocratiquement choisies par le peuple. Ces plans comportent des engagements quantifiés, destinés à être périodiquement soumis à une évaluation commune et ils donneront lieu à une surveillance multilatérale.

Des avancées non négligeables sont d'ores et déjà acquises. Elles devront être confirmées et amplifiées.

Pour que l'objectif principal de lutte contre le chômage, qui figure en toutes lettres dans l'article 2 du traité, puisse être pleinement poursuivi, il convient de donner toute sa place au politique, afin que les décisions de politique monétaire prennent effectivement en compte des préoccupations plus larges que la simple stabilité des prix et au nombre desquelles figurent la croissance et l'emploi. Plus encore que la personnalité du futur gouverneur de la Banque centrale européenne, l'important est la politique qu'impulsera ce dernier. La conduite de la politique monétaire ne doit pas se placer en contradiction

avec les politiques économiques voulues par les gouvernements, ni les contrarier. D'ailleurs, selon les termes du traité, l'objectif de stabilité des prix n'est pas l'unique objectif du système européen de banques centrales. L'article 105 du traité stipule en effet qu'il apporte son soutien aux politiques économiques générales dans la Communauté.

L'indépendance de la Banque centrale européenne ne signifie donc pas son isolement. Cette indépendance est d'ailleurs forcément relative puisque toute banque centrale doit aussi rendre des comptes. Il n'est pas d'exemple où l'action des banques centrales ne soit pas d'une certaine façon encadrée, pour peu que la volonté politique existe. En ce sens, les procédures de dialogue entre les différents organes communautaires et la Banque centrale européenne doivent être développées pour que l'esprit et la lettre du traité puissent être respectés.

La résolution sur la croissance et l'emploi adoptée lors du Conseil européen d'Amsterdam avait notamment fixé pour objectif de développer le pilier économique de l'Union. La France avait alors manifesté sa volonté d'un renforcement d'un véritable « pôle économique » parallèlement à la mise en place du pôle monétaire constitué par le système européen de banques centrales.

Cette volonté a reçu une traduction substantielle lors du Conseil européen de Luxembourg, avec l'adoption d'une résolution sur la coordination des politiques économiques au cours de la troisième phase. Surtout, la résolution a autorisé la constitution du Conseil de l'euro. Elle précise en effet que « les ministres des Etats peuvent se réunir entre eux de façon informelle pour discuter des questions liées aux responsabilités spécifiques qu'ils partagent en matière de monnaie unique. La Commission ainsi que, le cas échéant, la Banque centrale européenne, sont invitées à participer aux réunions ».

Le Royaume-Uni, conscient de l'enjeu politique que représentera le Conseil de l'euro, a obtenu d'y participer « chaque fois que des questions d'intérêt commun sont concernées ».

En la matière, plus encore que les textes, c'est la pratique qui sera déterminante. Il convient donc que la représentation nationale réaffirme fortement son soutien à cette institution, certes informelle, mais appelée à devenir centrale.

J'aborde enfin la dernière question, qui nous tient tous ici à cœur : comment associer les parlements nationaux aux nouvelles procédures ?

Il convient, en effet, pour assurer le caractère équilibré et démocratique des institutions européennes, de valoriser leur rôle.

Le traité prévoit d'ores et déjà que le Parlement européen est informé de la politique monétaire de la BCE par le biais d'un rapport annuel présenté par le président de cette dernière. Par ailleurs, les commissions compétentes du Parlement européen peuvent entendre les membres du directoire et le président de la BCE. Le Parlement européen étudie par ailleurs les moyens d'approfondir ce contrôle. Je crois que ses efforts en faveur d'un meilleur contrôle démocratique et d'une meilleure information sont légitimes. Les parlements nationaux ne sauraient être tenus à l'écart des procédures concernant la politique monétaire. Il est donc indispensable que l'information de l'Assemblée nationale soit assurée par la transmission systématique des décisions de la BCE.

Il me semble par ailleurs éminemment souhaitable que les comptes rendus des réunions du Conseil de l'euro lui soient également transmis, afin que la représentation nationale puisse être pleinement éclairée sur le dialogue existant entre le pôle économique et le pôle monétaire.

Enfin, à l'image de la possibilité actuelle d'entendre le gouverneur de la Banque de France, il est nécessaire que les organes compétents de l'Assemblée nationale puissent demander au président du directoire de la BCE de venir rendre compte des objectifs et de l'action de celle-ci.

Une période se clôt donc, marquée par des débats souvent trop techniques, voire abscons, à propos des trop fameux critères de convergence. Il n'est malheureusement pas douteux que, par cette réduction du champ du débat, beaucoup de nos concitoyens ont pu être désorientés, voire hostiles, face à la perspective de la monnaie unique.

A cet égard, la mise en place de la monnaie unique constitue une véritable chance de ramener le débat sur l'Europe sur les chemins qu'il n'aurait jamais dû quitter. L'Europe est une chance. Elle ne peut être réduite à un débat technique, réservé à quelques spécialistes. Elle doit, au contraire, ouvrir la voie à des débats profondément politiques, au sens le plus noble du mot. Les questions désormais posées – on a pu le voir – portent non seulement sur l'équilibre des pouvoirs entre les institutions communautaires, mais plus encore sur les finalités mêmes de l'Union. La zone euro aura le poids et l'influence nécessaires pour intervenir comme un mécanisme régulateur décisif contre la spéculation – de ce point de vue, la question d'une taxe sur les mouvements spéculatifs de capitaux doit être à nouveau posée – et pour donner les impulsions nécessaires au développement d'investissements créateurs d'emplois.

Il dépend de nous de peser pour qu'il en soit ainsi. Pour que l'Europe se rapproche des citoyens, il doit être clair pour tous que ses objectifs sont la croissance et l'emploi.

C'est, en particulier, le sens que nous avons voulu donner à la proposition de résolution que la commission des finances vous soumet, et vous demande d'approuver. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** La parole est à M. Alain Barrau, au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne.

**M. Alain Barrau, vice-président de la délégation pour l'Union européenne.** Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, j'interviens devant vous au nom de la délégation pour l'Union européenne ; mes propos seront donc un peu différents de ceux que je tiendrais si j'intervenais au nom du groupe socialiste.

Nous avons eu une bonne discussion au sein de la délégation, et j'ai été très heureux que le rapport que j'ai présenté sur cette proposition de résolution ait été adopté à une large majorité.

Je suis d'autant plus intéressé par le débat qui s'ouvre aujourd'hui que certaines composantes de cette assemblée, qui sont représentées au sein de la délégation, ont, entre l'adoption du texte qui vous est aujourd'hui soumis et l'ouverture de ce débat, décidé de modifier leur vote. Voilà qui m'intéresse fortement !

L'idée de la monnaie unique est française. Je tiens à rendre hommage, d'une part, au président Giscard d'Estaing, ici présent, au président Delors, et saluer – tout le monde le comprendra – le rôle considérable, la place, la conviction, l'engagement de François Mitterrand dans

la politique européenne qu'il a menée et dont c'est aujourd'hui en quelque sorte la conclusion. Sa détermination pour l'euro était très forte, non pas comme une fin en soi, mais comme une étape de la construction européenne ; je crois qu'aujourd'hui, quelles que soient nos opinions, nous devons avoir une pensée pour lui.

La monnaie unique était inscrite dans le traité de Maastricht ; c'était même un élément très important. On pourrait donc considérer que, à partir du moment où le traité a été ratifié il y a maintenant quelques années par référendum du peuple français, la chose est dite et la cause entendue.

Fidèle à ma vieille idée de convaincre des amis de la gauche plurielle du bien-fondé de notre politique européenne, je souhaite cependant insister sur quelques points qui me semblent importants dans la situation actuelle par rapport à l'époque de Maastricht.

Premièrement, eu égard aux critiques qu'on entend, le dispositif mis en place avec la monnaie unique donne-t-il libre action complète à la Banque centrale européenne, comme le prévoit le traité ? Depuis Maastricht, y a-t-il ou non des phénomènes de compensation politique ? Ma réponse est oui. D'abord, le Conseil ECOFIN, a vu ses pouvoirs renforcés. Ensuite et surtout le Conseil de l'euro, qui est un acquis du gouvernement de gauche dans ses négociations européennes, peut être et doit être l'embryon d'un gouvernement économique européen, compensant ainsi la toute puissance de la Banque centrale européenne. On n'est pas encore arrivé à ce stade, mais certains éléments précis, au-delà de la situation prévue par le traité de Maastricht, sont autant de réponses à tous ceux qui s'inquiètent, à juste titre, à propos de l'autonomie de la Banque centrale européenne.

Deuxièmement, le grand succès de la monnaie unique, qui concerne onze Etats membres de l'Union sur quinze, peut-il s'étendre ? Oui, on le voit dans les évolutions actuelles notamment du Gouvernement britannique qui n'est pas nécessairement résolu – il l'a explicitement indiqué – à rester en dehors de ce processus pendant de longues années ; d'autres pays sont aussi dans cette situation. Au regard de notre objectif de rééquilibrage du système monétaire international, c'est-à-dire – disons le clairement – de mise en cause de la toute puissance du dollar, le fait que onze Etats membres participent déjà à la monnaie unique – vous savez les efforts faits pour que l'Italie, notamment, fasse partie de ce premier groupe – doit permettre à l'euro de jouer un rôle plus important comme monnaie intra-européenne, bien sûr, mais aussi comme monnaie vis-à-vis des autres partenaires économiques et commerciaux et – pourquoi pas ? – comme monnaie de réserve.

L'exemple de la situation asiatique a souvent été évoqué. Il est clair que dans l'état actuel de l'union économique et monétaire – la situation serait encore renforcée si nous étions dans une phase euro – les éléments de stabilité interne de l'Europe peuvent tout à fait compenser les risques de perturbation.

Troisièmement, oui ou non peut-on améliorer le contrôle démocratique et le débat populaire sur ces questions ? Ma réponse est oui, sans hésitation. C'est pourquoi nous proposons, et Didier Migaud en a parlé – je le remercie d'ailleurs pour les excellentes conditions de travail qu'a connues la délégation, en liaison avec la commission des finances, et pour les amendements de celle-ci – que, dans le texte qui nous est soumis, certaines mesures permettent, au-delà du traité de Maastricht lui-même, un contrôle plus efficace des décisions du président de la Banque centrale européenne et des membres

du Conseil de l'euro pour réorienter la politique économique, c'est le point qui, aux yeux de la gauche plurielle, est le plus important.

Maintenant que la monnaie unique va être une réalité – étape très importante –, nous souhaitons mettre en première ligne des préoccupations des Européens la lutte contre le chômage, la politique pour la croissance et pour l'emploi. C'est très exactement l'axe de l'action du Gouvernement depuis le mois de juin dernier. Ainsi, petit à petit, pas à pas, comme dirait un autre Européen, Jean Monnet, nous sommes parvenus à certaines avancées dans ce domaine. Par exemple, au Conseil de Luxembourg, chacun pensait que le Gouvernement français n'arriverait jamais à ce que l'emploi soit un thème prioritaire. Au sommet de Cardiff, il y a quelques mois, c'était encore absolument irréalisable. Or, aujourd'hui, tous les Etats, sur la base des critères correspondant à la situation de leurs économies nationales, ont élaboré des pactes nationaux pour l'emploi qui seront confrontés pour orienter les perspectives d'action de la Commission et qui sont autant de pas supplémentaires pour inscrire la lutte contre le chômage au premier rang.

Vous le savez, chers amis, dans le budget pour 1998 du Parlement européen, avec l'accord du Gouvernement français, a été inscrite, pour la première fois, une ligne, certes encore peu importante, pour l'aide à la lutte contre le chômage.

Si nous voulons vraiment que le passage de la monnaie unique soit non pas une fin en soi, mais une étape vers une construction européenne réorientée vers plus de démocratie, vers la lutte contre le chômage et vers le soutien à l'emploi et à la croissance, il faut peser, comme le fait aujourd'hui le Gouvernement français, le plus possible dans ces directions, répondre encore mieux et plus complètement à ces orientations.

Tel est l'enjeu de la période. C'est pourquoi je souhaite qu'au-delà du présent débat, nous puissions aller plus loin vers un rééquilibrage de la construction européenne. C'est un pas important pour l'Europe. C'est un pas important pour la France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)*

**M. le président.** La parole est à M. le président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

**M. Augustin Bonrepaux,** *président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.* Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, la participation de la France à l'union économique et monétaire a fait l'objet d'un débat approfondi lors de la ratification du traité de Maastricht et a été adoptée par les Français. Quelles qu'aient été alors les positions des uns et des autres, la question essentielle me semble être désormais de définir quels sont les objectifs que l'euro doit servir, et comment on peut les atteindre.

Le projet de monnaie unique est parti d'un constat toujours d'actualité : l'ouverture économique de la France, l'avènement d'un régime de changes flexibles et l'intégration des marchés financiers à l'échelle mondiale ont fait perdre leur efficacité aux outils traditionnels de la politique économique, à savoir la politique monétaire et la politique budgétaire.

C'est pour retrouver cette souveraineté perdue dans les faits que François Mitterrand s'est battu vigoureusement pour la mise en place d'une union économique et monétaire. D'une part, l'euro doit permettre de rééquilibrer le

système monétaire international, trop dominé par le dollar ; d'autre part, le faible degré d'ouverture de l'économie européenne doit restaurer l'efficacité des politiques budgétaires à l'échelle européenne.

Les nations européennes sont aujourd'hui presque aussi interdépendantes que les Etats américains, et la zone euro aura un degré d'ouverture moindre que celui des Etats-Unis. Cependant, à la différence des Etats-Unis, l'Europe ne dispose pas d'institution de politique économique adaptée à son espace économique. Cette absence a engendré des politiques non coopératives qui ont contribué à la hausse du chômage, au moment où il aurait justement fallu coordonner les politiques monétaires et budgétaires. C'est une bonne coordination des politiques économiques, bien plus qu'une dangereuse flexibilité ou une baisse du coût du travail, qui peut assurer la réussite de l'Europe.

Les Français ont bien compris que nous devons retrouver des marges de manœuvre et se sont prononcés favorablement à l'Union européenne. Malheureusement, la cure d'austérité qui leur a été imposée par la majorité précédente, entre 1993 et 1997, a contribué à éroder leur adhésion à ce projet. La hausse massive des impôts, l'explosion de la dette publique passée de 40 à 60 % du PIB en cinq ans, le recul du pouvoir d'achat, n'ont pas été dictés par les contraintes européennes, comme on a souvent voulu le faire croire, mais par une politique libérale qui a abouti à un taux record de prélèvements obligatoires.

**M. Pierre Méhaignerie.** N'importe quoi !

**M. Augustin Bonrepaux,** *président de la commission des finances.* Depuis un an, la nouvelle majorité a montré qu'augmentation du pouvoir d'achat, réduction du chômage et Union européenne pouvaient être largement compatibles et se rendre complémentaires, pour peu que l'on saisisse les marges d'action supplémentaires procurées par l'union économique et monétaire.

**M. Yves Nicolin.** Ce n'est pas sérieux !

**M. Augustin Bonrepaux** *président de la commission des finances.* Ces marges de manœuvre ne constituent cependant pas une fin en soi, mais doivent être utilisées pour favoriser la croissance, l'emploi, la lutte contre les inégalités et la progression du niveau et de la qualité de la vie. La réaffirmation de ces objectifs, partagés par l'ensemble de nos concitoyens, est fondamentale et c'est en ce sens qu'ont été adoptés plusieurs amendements par la commission des finances.

La mise en place de l'euro ne peut à elle seule répondre à ces objectifs. Elle constitue une unification indispensable de l'instrument monétaire, mais elle ne permettra de favoriser la croissance et l'emploi en Europe que si elle s'accompagne d'une coordination des politiques économiques et si des objectifs de croissance, d'emploi et de développement social sont ajoutés aux objectifs de maîtrise de l'inflation.

Il faut, à cet égard, rendre hommage à la détermination du gouvernement de Lionel Jospin, sans qui nous nous trouverions aujourd'hui dans une situation déséquilibrée, avec une union monétaire sans contrepartis économique. Le travail de conviction entrepris auprès de nos partenaires européens a permis que l'emploi devienne un sujet majeur des discussions des conseils européens, grâce à l'adoption de la résolution sur la croissance et l'emploi lors du Conseil européen d'Amsterdam en juin 1997. Il a aussi permis à l'Union de se doter d'un pôle de coordination des politiques économiques, à travers la création

d'un Conseil de l'euro en décembre dernier. Ces avancées, même si elles peuvent être jugées encore insuffisantes, sont déjà significatives et permettent d'espérer une forte inflexion de la politique européenne en faveur de la croissance et de l'emploi. Sans ces améliorations, fidèles au projet initial d'union économique et monétaire comme à nos engagements, nous risquerions de transformer l'Union européenne en une vaste zone de libre échange au sein de laquelle l'action publique aurait perdu tous ses moyens.

Pour autant, il reste beaucoup à faire si nous voulons que l'Union économique monétaire devienne un véritable levier pour retrouver le chemin du plein emploi.

Tout d'abord, la politique de change devra être adaptée aux données fondamentales des économies européennes. Le débat ne se pose pas entre un euro fort ou un euro faible ; il faut surtout un euro qui ne handicape pas nos entreprises. A cet égard, l'appréciation du dollar depuis un an a eu un effet positif sur les économies européennes et l'emploi, sans pour autant avoir provoqué une reprise de l'inflation.

Ensuite, dans une zone monétaire unifiée, la concurrence entre pays européens ne doit pas se placer sur le terrain du moins-disant fiscal, social et environnemental. L'harmonisation souhaitable à terme dans ces domaines, en particulier sur la fiscalité de l'épargne et du capital, ne doit pas creuser les inégalités entre les détenteurs de patrimoine et les salariés, mais plutôt les réduire. Elle ne doit pas non plus entraîner une diminution des moyens dont disposent les Etats pour mener leurs politiques propres, correspondant aux options démocratiquement choisies par leurs citoyens. La mise en place, lors du conseil ECOFIN du 9 mars, d'un groupe chargé de gérer le code de conduite encadrant la fiscalité des entreprises constitue, à cet égard, une mesure positive.

Cette harmonisation appelle aussi une profonde évolution de la philosophie qui fréquemment guide la Commission européenne : l'harmonisation fiscale ne doit pas prendre le chemin qu'ont connu les politiques de la concurrence, dont l'objectif a trop souvent été de détruire les réglementations nationales pour leur substituer les mécanismes du marché.

Les politiques de la concurrence sont aujourd'hui trop dominantes par rapport aux politiques technologiques et industrielles, et plus encore à la constitution de l'espace social qui pourtant conditionnent la croissance à long terme et donc l'emploi. L'intégration ne doit pas disqualifier les interventions publiques, mais au contraire les rendre plus nécessaires et plus efficaces, pour peu que l'on adapte les politiques économiques à l'Europe d'aujourd'hui au lieu de reproduire simplement les politiques du passé.

Enfin, l'union économique et monétaire, et particulièrement son volet monétaire, ne sera bénéfique à nos concitoyens que si elle ne se traduit pas par la perte du contrôle des instances démocratiques. La commission des finances a souhaité que le futur gouverneur de la Banque centrale vienne s'expliquer régulièrement devant la représentation nationale sur la conduite de la politique monétaire. La légitimité de la Banque centrale ne pourra s'affirmer que si elle s'appuie sur un degré élevé de transparence de ses objectifs et de ses décisions – grâce à la communication des minutes du conseil des gouverneurs, par exemple – et si elle poursuit une concertation suivie avec les représentants des citoyens. Cela passe, en premier lieu, par un dialogue permanent avec le Conseil de l'euro. C'est la condition d'une bonne coordination des

politiques budgétaires et monétaires au service de l'emploi, qui doit être la finalité ultime de tous les acteurs européens.

Le chômage n'est pas plus une fatalité que ne l'était l'inflation au début des années 80. L'Union économique et monétaire, dont l'euro n'est qu'un des éléments, doit être l'instrument de cette bataille pour l'emploi. C'est ce qui détermine notre vote favorable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le président de la commission des affaires étrangères.

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** Monsieur le président, messieurs les ministres, chers collègues, beaucoup d'entre nous peuvent éprouver le sentiment de vivre un moment particulier et, par certains côtés, j'ose le dire, émouvant. Il n'est pas si fréquent, même si l'on peut ne pas le percevoir pleinement en cette seconde, que les peuples s'accordent à forcer le destin et à changer le cours des choses en s'arrachant à la pesanteur des habitudes.

Décrié par les uns – plus encore qu'on ne l'imaginait, dit-on – salué par les autres dont je fais modestement partie, le geste accompli ou qui va s'accomplir est un acte sans précédent, un acte historique, comme l'a qualifié tout à l'heure le Premier ministre. Sauf à remonter, et encore ne l'ai-je pas vérifié, à l'alliance des cités grecques, c'est la première fois, en tout cas dans la période contemporaine, que des nations souveraines choisissent librement de se doter de la même monnaie.

Remercions-en d'abord les pionniers : les inventeurs du système monétaire européen, et en particulier le président Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt, puis les initiateurs du traité de Maastricht, et notamment le chancelier Kohl, Jacques Delors et François Mitterrand. Ces hommes et quelques autres ont su rendre possible ce que les prudents appellent habituellement l'impossible.

Mais le cap final et décisif n'aurait pu être franchi sans la détermination de notre gouvernement, de notre Premier ministre, de ses ministres, et sans la volonté du Président de la République. Voilà quelques mois, la France incertaine s'interrogeait encore sur sa capacité à accéder à l'Euro. Sous l'impulsion du Gouvernement de la République, l'histoire s'est accélérée et nous parvenons avec succès à la monnaie unique.

Mais à peine l'euro est-il en place – pas tout à fait – que déjà surgissent d'autres questions pour le futur. La première a trait à l'accompagnement économique de l'euro : une monnaie unique sans politique économique commune n'est-elle pas vouée à la fragilité et à voler en éclats à la première tempête boursière ? La seconde concerne la construction politique et humaine de l'Europe : une monnaie unique sans un pouvoir politique européen n'est-elle pas une chimère ?

Sur l'accompagnement économique, M. le Premier ministre nous a déjà apporté quelques premières réponses rassurantes. Permettez-moi brièvement de revenir sur certains points.

On peut s'interroger en particulier sur l'évolution de notre déficit qui, selon les annonces du ministre de l'économie, se situerait en 1999 autour de 2,3 %. Or, d'après les experts, la dette de l'Etat ne peut refluer qu'en deçà d'un déficit de 1,5 ou 1,7. Hier, dans un journal du soir, M. Jospin indiquait : « Nourrir la dette, c'est boucher l'avenir ». Ce serait, en effet, sacrifier les générations futures que financer nos dépenses par le gonflement de la dette publique. Ajoutons que nous ne sommes jamais à

l'abri d'un coup de grisou. Face à un tel risque, mieux vaut agir en fourmi qu'en cigale et engranger des réserves pour le cas où la bise viendrait à ressouffler. Inspirons-nous de l'exemple des collectivités locales françaises et de plusieurs pays voisins, qui ont fait preuve depuis plusieurs années de courage en comprimant de façon drastique leur endettement.

Pour notre Etat qui s'est gravement endetté dans le passé – 1,6 % de notre budget cette année –, l'exercice n'est certes pas simple. Sans doute exige-t-il la remise en cause de certaines dépenses. Nous avons promis naguère de passer à la radiographie ou à la radioscopie les exonérations fiscales accordées au fil des ans à des entreprises en contrepartie des emplois qu'elles devaient créer. Ce sujet n'est plus guère abordé, monsieur le ministre des finances ; nous pourrions à nouveau y réfléchir. Il en va de même – je sais que le sujet est tabou – de l'étalement de certaines dépenses militaires. Mais surtout, ne faudrait-il pas se centrer sur deux ou trois grandes priorités « prioritaires », si j'ose dire : les jeunes, la sécurité, la justice ? Trop de priorités ne tuent-elles pas en effet l'idée même de priorité ?

C'est au prix de cette rigueur intellectuelle et politique que la France redeviendra la locomotive économique et financière de l'Europe et non pas, comme ce fut le cas parfois, l'un des wagons de queue.

A cette exigence nationale de maîtrise renforcée de nos comptes s'ajoute le besoin d'un accompagnement économique européen. On dit, et je le crois, que l'entrée dans l'Europe engendrera une dynamique.

**M. Jacques Myard.** Explosive !

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** Mais il faut en plus des actes concrets et volontaires pour que la coordination des politiques économiques s'opère avec efficacité.

Tout à l'heure, Lionel Jospin a évoqué l'harmonisation fiscale.

**M. Michel Bouvard.** Problème majeur !

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** Et, très franchement, l'idée d'un code de bonne conduite ne me paraît guère convaincante. Ce code de bonne conduite a-t-il pu empêcher, par exemple, la Grande-Bretagne de décider récemment de baisser ses impôts sur les sociétés...

**M. Michel Bouvard.** Y aurait-il donc des problèmes ?

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** ... ou le Luxembourg de multiplier les mesures attractives pour les capitaux ? Un code de bonne conduite peut-il empêcher un pays de se livrer à des manipulations d'impôts aussi déloyales que l'étaient naguère les manipulations de taux de change ?

**M. Michel Bouvard.** Tout n'irait-il donc pas si bien ?

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** Plus généralement, c'est sur l'ensemble de la coordination des politiques économiques que l'on peut s'interroger. Le Conseil de l'euro est certes une initiative heureuse...

**M. Michel Bouvard.** Une baudruche !

**M. Xavier Deniau.** Quels sont ses pouvoirs ?

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** ... mais, monsieur le ministre chargé des affaires européennes, nous sommes, convenez-en, encore loin du gouvernement économique que nous appelions ensemble de nos vœux.

**M. Michel Bouvard.** Eh oui !

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** Le Premier ministre, dans sa même déclaration d'hier, qualifiait le Conseil de l'euro d'ébauche du futur gouvernement économique. Nous espérons naturellement, et de toutes nos forces, que cette esquisse pragmatique et informelle de coordination se convertira rapidement en une organisation plus forte. Sans action collective, l'Europe serait impuissante face aux difficultés. Une crise grave dans tel ou tel pays risquerait de se traduire par un ajustement par le chômage ou la baisse des salaires...

**M. Michel Bouvard.** Bonne analyse !

**M. Christian Cuvilliez.** C'est vrai !

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** ... et nous n'en voulons pas.

J'ai noté avec satisfaction, comme beaucoup de collègues, ce qu'a indiqué Lionel Jospin, à savoir que les dirigeants de la future banque seraient appelés à s'expliquer devant les parlements nationaux. C'est une décision dont il faut se réjouir.

Restent beaucoup d'autres questions que l'on aurait envie de poser au ministre de l'économie. Puisque le débat est d'abord monétaire, à quand un nouveau Bretton Woods, dont nous souhaitons l'avènement depuis longtemps ? M. Strauss-Kahn aurait, à lire divers journaux français et étrangers, quelques idées très ingénieuses sur la façon dont nous pourrions envisager d'autres types de relations monétaires internationales. Peut-être voudrait-il nous en dire davantage demain ?

Mais avec la question du gouvernement économique, nous sommes déjà sur un autre terrain : celui de la construction politique de l'Europe. Je ne reviendrai pas sur ce pauvre traité d'Amsterdam ; tournons-nous plutôt vers le futur.

Nous ne pouvons plus nous en tenir à la formule, sans cesse répétée comme pour nous rassurer : « pas d'élargissement sans renforcement préalable ». Car cette formule, elle aussi très ingénieuse, pourrait nous conduire à l'inaction pendant de longues années.

En effet, si nos informations sont justes, l'élargissement n'aura pas lieu, au mieux, avant 2003, 2004, sinon 2005... Pendant ce temps-là, que se passera-t-il ? Avancerons-nous, stagnerons-nous ? Lier le renforcement à l'élargissement risque de reculer l'obstacle et de nous conduire à renoncer à l'action.

Le Premier ministre a indiqué tout à l'heure qu'il réfléchissait à des initiatives. Peut-être M. le ministre chargé des affaires européennes pourra-t-il nous en dire davantage demain. Quoi qu'il en soit, nombre d'entre nous pensent qu'il ne faut pas attendre 2004 ou 2005 pour agir et donner à notre union de vrais moyens d'impulsion et d'action. Sinon, nous courrions le risque d'un immobilisme destructeur. J'espère que le Gouvernement de la France pourra, en liaison avec d'autres gouvernements, prendre l'initiative que nous attendons pour redonner souffle et vigueur à l'Europe politique. L'énergie, l'enthousiasme, l'imagination dont notre gouvernement a fait preuve sur l'emploi et sur la construction de l'Europe sociale, il faut les déployer avec la même ardeur pour construire un vrai projet politique européen.

Utopie ? Je ne le crois pas. Nous sommes déjà sur le chemin de la confédération. Outre l'applicabilité immédiate dans l'ordre juridique interne de nombreuses décisions communautaires, notre union est déjà dotée de quatre institutions fédérales ou quasi fédérales : une

commission que les pionniers du traité de Rome n'avaient pas craint de qualifier de « supranationale », un parlement, une cour de justice et, enfin, dans quelques semaines ou quelques mois, une banque centrale.

L'Europe sera bancal si, face à ces institutions fédérales, aucun pouvoir politique exécutif ne voit le jour.

**M. Michel Bouvard.** Très juste !

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** Naguère, nous souhaitions une fédération des Etats-nations. Est-ce toujours notre volonté ? Pourquoi tarder davantage à en jeter les bases ? Et s'il advenait que nos partenaires s'y refusent, mieux vaudrait alors préférer la crise à l'enlèvement.

**M. Michel Bouvard.** Très bien !

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** Mais l'Europe n'a pas seulement besoin d'une machinerie nouvelle, il lui faut aussi un grand dessein.

Cette Europe est souvent ressentie comme anonyme, lointaine, abstraite, parfois un peu grise ou rébarbative.

**M. Michel Bouvard.** Elle l'est !

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** En particulier – et c'est pour moi et pour nombre d'entre nous une vraie question – elle n'a encore jamais réussi à trouver le chemin de l'intelligence et du cœur de la jeunesse de nos différents pays. Le temps est venu de donner aux jeunes Européens un idéal mobilisateur grâce à une construction nouvelle de l'Europe.

D'abord, par la défense généreuse et combative des droits de l'homme, et ici je veux dire – mais les ministres le savent – que la perplexité de membres, nombreux, de notre commission est grande face à la question turque et au drame kurde.

Ensuite, et surtout, par la conquête de nouvelles frontières intellectuelles et morales. Un *new deal* européen est à imaginer. Trop encorsetée dans l'économie d'hier, l'Europe peine à s'orienter vers l'économie de demain.

Nous le savons, la principale richesse de nos pays réside dans leur capital humain. Face à une Amérique audacieuse et inventive, l'Europe paraît marquer le pas. Des exemples le montrent.

Le budget européen de la recherche proposé, non pas par la Commission, non pas par je ne sais quel organisme d'experts, mais par un organe politique – le Conseil des ministres – est un budget en régression, qui a été sérieusement amputé.

**M. Michel Bouvard.** C'est un réquisitoire !

**M. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères.** Malgré les bonnes paroles qui succèdent aux bonnes paroles, l'Europe de la culture est sans cesse en recul. Les programmes pour les étudiants et les jeunes restent trop marginaux.

Bref, nous attendons que, dans cette phase nouvelle qui s'ouvre, nos budgets soient réorientés vers l'investissement culturel et intellectuel. Nous attendons que, pour le financement du futur, soient dégagées des ressources nouvelles. Pourquoi pas une écotaxe ? Pourquoi pas – nous l'avons évoqué l'autre jour avec le ministre de l'économie – des emprunts gagés sur les réserves des banques nationales ?

Bref, proposons aux jeunes Européens de vivre, d'étudier, de travailler ensemble et favorisons massivement les métissages et les brassages d'idées, de projets et d'initiatives.

D'immenses chantiers scientifiques sont à ouvrir : la révolution profonde des systèmes éducatifs aujourd'hui en crise ; la création de véritables universités européennes – nous en sommes loin ! – de *Silicon Valley* à l'euro-péenne qui encourageraient l'installation d'entreprises d'innovation et de création ; le plurilinguisme par l'apprentissage obligatoire de deux langues vivantes. Cette question est, en effet, très préoccupante. On ne peut pas prétendre à longeur de discours, de congrès en tribunes, que l'on veut construire l'Europe de la jeunesse, l'Europe du futur et ne pas mener campagne pour que, dans chacun de nos pays, on apprenne obligatoirement deux langues vivantes étrangères. Or, dans plusieurs pays voisins, c'est le contraire qui se produit. Ainsi, pour s'en tenir à ce seul exemple, le gouvernement italien – le savez-vous ? – s'appête à ramener à une seule langue vivante l'apprentissage des langues étrangères.

**M. Michel Bouvard.** C'est la mort du français !

**M. Jack Lang,** *président de la commission des affaires étrangères.* Nous le savons bien, c'est la langue française qui sera sacrifiée et l'anglo-américain qui sera consacré.

**M. Michel Bouvard.** Tout à fait !

**M. Jack Lang,** *président de la commission des affaires étrangères.* Une fois l'euro fondé sur des bases solides – et c'est le cas grâce à l'action du gouvernement de la France notamment – il faudra aller beaucoup plus loin vers la construction d'une Europe politique, d'une Europe de la jeunesse, d'une Europe de l'espérance. L'Europe, ce n'est pas seulement une communauté d'intérêts, mais aussi une communauté de l'espérance, une communauté de l'imagination.

Il n'y a pas de construction politique durable – un quartier, une commune, une confédération – sans un « vouloir vivre ensemble », sans un lien de rattachement affectif à un destin collectif.

Nous souhaiterions, messieurs les ministres, que l'Europe ne soit plus vécue comme une pénitence mais comme une chance, et une chance pour les jeunes Européens. Par votre action, menée avec détermination, depuis le mois de juin dernier, vous avez donné à l'Europe une monnaie. Il reste à lui donner une âme (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

#### Exception d'irrecevabilité

**M. le président.** J'ai reçu de M. Philippe de Villiers une exception d'irrecevabilité déposée en application de l'article 91, alinéa 4, du règlement.

La parole est à M. Philippe de Villiers.

**M. Philippe de Villiers.** Monsieur le président, monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, monsieur le ministre délégué chargé des affaires européennes, mes chers collègues, ce débat n'est pas un débat ordinaire ; ce n'est pas un débat de routine. Son objet apparent ne doit pas nous dissimuler son enjeu véritable. Le premier est de technique monétaire et, au fond, il est secondaire ; le second est éminemment politique et il n'y en a pas de plus capital.

On fait semblant de solliciter notre avis sur l'entrée de la France dans la troisième phase de l'union économique et monétaire ; je dis « notre avis » plutôt que « notre accord », car il est clair qu'on tient notre vote pour superflu, comme l'a rappelé tout à l'heure le Premier ministre, pour un vote de pure forme.

**M. Michel Bouvard.** Tout à fait !

**M. Philippe de Villiers.** Mais, en réalité, ce qu'on attend de nous est tout autre chose et d'une tout autre gravité : on compte sur nos suffrages pour cautionner, une fois de plus, l'abdication silencieuse de notre souveraineté nationale.

Sous couvert d'entrer dans une ère nouvelle et de célébrer avec éclat la naissance de la monnaie unique, c'est dix siècles d'histoire qu'on nous invite à enterrer à la sauvette et sans bruit. Le cortège dont on nous presse de grossir les rangs, c'est le convoi funèbre de la France.

**M. Alain Rodet.** On n'a jamais vu un coffre-fort suivre un corbillard !

**M. Guy-Michel Chauveau.** Vous êtes employé des pompes funèbres ?

**M. Philippe de Villiers.** Alors, je résisterai à la tentation de me perdre dans les arguties juridiques ou monétaires.

Il y aurait beaucoup à dire pourtant mais l'heure est trop grave. Il faut, aujourd'hui, négliger l'accessoire pour s'en tenir à l'essentiel et aller droit au but.

Je ne vous parlerai pas de l'euro ; je vous parlerai de la seule chose qui compte et dont on n'ose plus parler, je vous parlerai de la France.

Voilà dix ans et plus maintenant que, de l'Acte unique au traité de Maastricht, et du pacte de stabilité au traité d'Amsterdam, on programme sa disparition ; plus de dix ans qu'avec une aveugle obstination, on s'acharne à saper, l'un après l'autre, les fondements de son indépendance ; plus de dix ans qu'on la fourvoie dans une course à marches forcées vers l'abîme de l'Europe fédérale où on espère qu'elle ira se perdre corps et biens.

Telle est la courbe d'ensemble.

L'euro n'en figure qu'un court segment mais il est essentiel. Il n'est là que pour garantir l'irréversibilité absolue de cette mortelle dérive, pour lui faire atteindre, une fois pour toutes, le point de non retour, pour en incliner la pente de façon si abrupte qu'il soit désormais à tout jamais impossible de revenir en arrière.

La monnaie unique, c'est le cran de sûreté verrouillé sur la pensée unique sur la politique unique. Avec elle, plus de souci pour les tenants de cette politique : ils l'ont mise en pilotage automatique.

(*M. Gilles de Robien remplace M. Laurent Fabius au fauteuil de la présidence.*)

#### PRÉSIDENCE DE M. GILLES DE ROBIEN, vice-président

**M. Philippe de Villiers.** Avant qu'il ne soit trop tard, c'est de cette politique qu'il faut parler puisqu'on prétend nous y condamner pour l'éternité.

Or, chacun peut observer à quel point elle aime à s'avancer masquée, comme elle craint la lumière et fuit le débat. Pour s'être hasardés, une fois, à la présenter à découvert – c'était à l'occasion du référendum sur le traité de Maastricht – ses partisans ont apparemment juré qu'on ne les y reprendrait plus. Ils préfèrent de beaucoup se livrer aux facilités de la propagande et aux soliloques de la pensée unique.

A ces exercices de tout repos, ils excellent. Ils déclarent la cause entendue, ce qui les dispense de l'instruire. Et s'ils se targuent de l'appui de nos concitoyens, c'est pour

mieux s'épargner la peine de les interroger. Ce qu'il leur faut, ce sont des auditeurs complaisants et non d'importuns contradicteurs.

On aurait tort de leur en vouloir : de leur point de vue, ils ont raison. Pensez donc ! Si, d'aventure, ils devaient exposer au grand jour les postulats qui sont censés fonder ce qu'ils appellent leur politique, on découvrirait avec stupéfaction qu'aucun d'entre eux ne résiste à l'examen, que les principes dont ils se réclament se ramènent tous à des préjugés ou des idées fixes et que les espérances dont ils nous bercent ne sont que des illusions.

Je vous convie à en faire l'expérience. Un instant de réflexion suffira pour qu'on s'aperçoive qu'avec l'assurance la plus aveugle, ils se trompent sur tout. Ils se trompent sur le monde où nous sommes entrés. Ils se trompent sur l'Europe qu'ils nous proposent. Et ils se trompent sur la France qu'ils prétendent conduire.

Ils se trompent, d'abord, sur le monde. Parce qu'il est, comme on dit, "mondialisé", ils en concluent que les Etats-nations n'y ont plus de place et que seuls les grands ensembles de dimension continentale sont à sa mesure. Ils n'auraient, pourtant, qu'à ouvrir les yeux, s'ils en avaient encore la force, pour voir ce que chacun peut voir.

Partout, de l'Est à l'Ouest, et du Nord au Sud, la figure historique très largement dominante reste la nation.

**M. Michel Bouvard.** C'est exact !

**M. Philippe de Villiers.** Certes, il y en a de toutes sortes, des grandes et des petites, des puissantes et des faibles, des bien et des mal constituées. Mais tous ces Etats-nations ont ceci de commun qu'ils partagent la même détermination farouche de persévérer dans l'être, d'affirmer leur souveraineté, de revendiquer leurs droits et de défendre leurs intérêts.

**M. Michel Bouvard.** Très bien !

**M. Philippe de Villiers.** Leur existence, répandue sur toute la surface de la Terre ne correspond pas seulement à un état de fait. Elle exprime un principe de légitimité, le seul qui soit universellement reconnu. La preuve en est qu'il a suffi que l'un d'entre eux, et pas, à beaucoup près, le plus incontestable, le Koweït, fût submergé par son voisin irakien pour qu'aussitôt tous se mobilisent afin de restaurer son intégrité.

A qui fera-t-on croire que l'indépendance nationale est une cause si précieuse et si sacrée qu'il faut, pour la défendre, accepter de faire couler le sang de nos soldats quand il s'agit du Koweït ou encore de cet Etat bosniaque que nous avons fabriqué de toutes pièces, mais que, dans le cas de la France, le plus ancien et le mieux établi des Etats-nations, elle ne mérite qu'indifférence et mépris, qu'elle n'est qu'une enveloppe vide, qu'une détroque sans valeur ?

Alors, on nous raconte que, sur tous les continents, un irréversible mouvement porte les peuples à regrouper leurs Etats dans des unions douanières ou des zones de libre échange, voire à les unir au sein d'associations régionales à vocation politique.

Mais regardons de plus près : je ne connais pas un seul pays, hors d'Europe, à qui soit venue l'idée saugrenue que, pour mener ce genre d'entreprise, il lui fallait sacrifier sa souveraineté. Personne n'y songe ni à Bangkok, ni à Buenos-Aires, ni à Djakarta, ni à Brasilia, ni au Caire, ni à Pretoria.

Ce fameux sens de l'histoire que les idéologues européens ont hérité de leurs devanciers marxistes et qu'ils invoquent si légèrement, n'existe que dans les fantasmes de leur imagination.

**M. Christian Cuvilliez.** Et Metternich ?

**M. Philippe de Villiers.** La vérité toute simple, c'est que le monde de l'après-guerre froide s'est nationalisé en même temps et du même mouvement qu'il s'est mondialisé, que les deux phénomènes vont de pair, qu'ils ne sont pas seulement concomitants mais complémentaires. Loin de le déplorer, un pays comme le nôtre aurait les meilleures raisons de s'en réjouir.

Souhaite-t-il vraiment que les Etats-nations du Proche-Orient et du sud de la Méditerranée disparaissent pour céder la place à un grand ensemble arabo-musulman ? A-t-il intérêt à une renaissance de blocs rivaux ou hostiles ? Aurait-il oublié les enseignements de notre histoire, qu'au-delà des Etats-nations, il n'y a que des empires ?

Les eurofédéralistes se trompent sur le monde : paradoxalement, ils se trompent encore plus sur l'Europe. Parce que le même mot la désigne depuis un demi-siècle, ils croient parler de la même chose. Ils ne se rendent pas compte qu'elle a changé du tout au tout, qu'elle est devenue méconnaissable.

L'Europe du traité de Rome libérait les énergies, ouvrait les perspectives, grandissait les Etats qui la composaient. L'Europe de Maastricht – et demain d'Amsterdam – multiplie les contraintes, prodigue les interdits, étouffe les initiatives et comprime les nations. Dans la première, les gouvernements nationaux tenaient la barre ; ils se connaissaient assez pour s'estimer et se faire confiance ; dans la seconde, ce sont des élèves surveillés, traqués, qui se soupçonnent, s'épient, se chamaillent sous la surveillance des pions de Bruxelles qui peuvent les mettre au coin ou à l'amende.

Les peuples, spontanément, soutenaient l'Europe de leur enthousiasme juvénile ; l'actuelle Europe n'éveille plus chez eux que résignation morose et sourdes révoltes. Le club où il faisait bon se retrouver est en train de tourner à la caserne.

Le comble, dans cette affaire, c'est que moins le club est avenant, plus on se croit obligé d'en vanter les mérites ; moins cette Europe est aimable, plus la France est sommée de l'aimer.

Le poids relatif de la France y diminue tous les jours ; son influence décline, ses idées perdent du terrain, sa langue même recule. Qu'importe ! Elle n'en doit crier qu'avec plus d'ardeur : « plus d'Europe, toujours plus d'Europe ! »

Dans la nouvelle Europe, il est entendu que, plus la France donne, moins elle est en droit de recevoir ; plus elle s'abaisse et moins il est besoin de la respecter.

Si confus que soit le slogan dans l'esprit de ceux qui vont le répétant, une chose est claire : plus d'Europe, c'est toujours et chaque fois moins de France.

Le hasard n'y est pour rien : les eurofédéralistes vous diront, au contraire, que c'est la conséquence logique d'un profond calcul, et d'ailleurs M. le ministre de l'économie s'en était fait l'écho, voilà quinze jours lors de notre débat sur la Banque de France.

En gros, on entend toujours le même sophisme : ce que la France perd en liberté et en autorité, l'Europe, paraît-il, le regagne au centuple en puissance pour nous le restituer.

Allons donc ! Qu'on nous dise un peu où, quand, en quelle occasion mémorable l'Europe a manifesté sa puissance !

Serait-ce en Yougoslavie ? En 1991, elle y dépêchait en toute hâte sa fameuse troïka, tout émoustillée à l'idée de montrer de quoi elle était capable ; en 1995, quatre ans et combien de morts plus tard, elle en était à lancer un SOS désespéré en direction de l'Amérique.

Est-ce à Dayton ? Ses délégués y faisaient antichambre pendant que à huis clos, M. Holbrooke tranchait souverainement du sort des malheureux Bosniaques.

**M. Gérard Fuchs.** Il s'agit plutôt là d'un manque d'Europe !

**M. Philippe de Villiers.** Faut-il se tourner vers le Proche-Orient ? Le maigre strapontin qu'à force de le mendier elle a fini par obtenir lui accorde libéralement le droit de payer mais lui fait un strict devoir de se taire.

Quand elle n'étale pas son impotence, l'Europe brille par son absence : absente de la guerre du Golfe et de ses conséquences, absente de l'Afrique et de la crise des Grands Lacs. Elle trouve même le moyen, à sa porte et presque aux trois quarts chez elle, d'être absente de l'OTAN et de ses projets de réforme !

Mais comme il est plus facile de promettre que de tenir, voici qu'on nous promet que l'euro va tenir tête au dollar.

Il faudrait relire La Fontaine, il nous apprendrait plus sûrement que tous les experts patentés ce qu'il adviendra de la grenouille européenne qui veut se faire aussi grosse que le bœuf américain.

Inlassablement, l'Europe-puissance miroite à l'horizon. Il suffit de se rapprocher et il n'y a plus rien, ce n'est qu'un mirage. On nous disait il y a quelques mois encore que la place boursière de Paris serait le cœur de l'Europe, et puis le MATIF disparaît...

**M. Michel Bouvard.** Eh oui !

**M. Philippe de Villiers.** ... parce que tout va vers Francfort.

Nous sommes à ce point dans l'univers fantomatique du rêve que cette Europe, de son propre aveu, ne sait proprement ni qui elle est ni où elle va.

Elle est aussi incapable de décliner son identité que d'articuler son projet.

En vain voudrait-elle se forger une âme, pour reprendre l'expression de M. Lang. Elle n'a trouvé, en désespoir de cause, qu'un billet de banque à se mettre à la place du cœur.

Quant à dire où s'arrêteront en définitive ses frontières et quelle forme elle prendra quand elle sera achevée, ses plus grands avocats nous confessent que c'est impossible. L'Europe, nous expliquent-ils avec fierté, est une création continue, une construction *sui generis* et, de son dessin ultime, on ne peut affirmer qu'une chose, c'est qu'il n'a ni de précédent, ni d'équivalent et qu'il ne ressemblera à rien de connu.

Autant le dire, cette Europe-là, c'est une aventure.

Qu'elle n'en paraisse que plus exaltante aux yeux de ses fanatiques, je le conçois. Que ce soit en revanche le rôle d'un gouvernement responsable, d'un libre Parlement doué de raison d'y jeter leur pays tête baissée et sans retour, c'est ce que je me refuse à admettre.

Depuis quand avons-nous le droit de jouer à la roulette le destin de la France ? A moins de considérer peut-être que les jeux sont faits et que la France, devenue

spectatrice de son propre destin, n'a déjà plus le choix. C'est bien sûr ce que nous susurre à l'oreille en sourdine le chœur des pleureuses de la pensée unique. Et ce n'est que leur dernière erreur et la moins pardonnable : ils se trompent sur la France.

Écoutons un instant les refrains lancinants de leurs berceuses. Que disent-ils ? Que la France fut grande, en effet, mais qu'il ne faut plus s'en souvenir parce que le temps de sa gloire est révolu, qu'elle n'est plus à la taille des défis de notre époque, qu'ayant cessé d'être un exemple, elle doit cesser d'être une exception, que le moment est venu pour elle de rentrer dans le rang et, sagement, de se fondre dans l'anonymat européen.

Elle n'y perdra rien, au contraire : cette souveraineté dont on va la décapiter n'était qu'un appendice devenu, avec le temps, aussi encombrant qu'inutile.

Elle ne souffrira pas non plus. Entre les mains d'habiles praticiens, l'opération est pratiquement indolore. Convenablement endormi, le peuple ne sentira rien : au prix de cette petite chose qu'on appelle « indépendance nationale », et dont, évidemment, il ne sera plus question de prononcer seulement le nom, on lui aura sauvé l'essentiel, cette chose si précieuse qui, partout chez les modernes, a remplacé la souveraineté, mot qui a été repris plus de dix fois à cette tribune : son identité.

Feu François Mitterrand avait d'ailleurs résumé tout cela dans l'une de ces formules bien frappées dont il avait le secret : « la France est ma patrie, l'Europe est mon avenir ».

**M. Alain Barrau, vice-président de la délégation.** Il a aussi dit que le nationalisme, c'était la guerre !

**M. Philippe de Villiers.** Difficile d'exprimer en moins de mots l'espèce de tendresse méprisante et d'hypocrisie commisération que des enfants oublieux croient devoir témoigner à une vieille mère à qui ils doivent tout mais qui commence à leur être à charge.

**M. François Loncle.** Lamentable !

**M. Philippe de Villiers.** Voilà ce dont on veut nous rendre complices et, si vous refusez ou si seulement vous renâclez, vous tombez aussitôt sous le coup d'un chef d'accusation redoutable : c'est que vous caressez l'impossible rêve de vous calfeutrer derrière les frontières de l'Hexagone.

Ai-je besoin de souligner ce que ce discours a de fallacieux ? Il s'agit d'un mensonge !

Il n'est pas vrai, pour commencer, que le choix soit entre les grandeurs du passé et les médiocrités de l'avenir ou que, si on refuse les élans d'une pseudo-aventure européenne, on en soit réduit à opter pour les frilosités du repliement hexagonal. Personne ne songe à enfermer la France, à l'écart du monde, dans je ne sais quelle autarcie. Ce ne sont que fausses fenêtres et commodes repoussoirs inventés pour les besoins de la symétrie.

Le seul dilemme qui ait quelque réalité est ailleurs : il est entre les rivages étriqués de l'Euroland et les libres espaces du vaste monde, entre les timides prudences du cabotage et les audaces de la navigation de haute mer. Les Français, eux, contrairement à leurs dirigeants, ont déjà choisi. Ils ont entendu l'appel du large et, sur les lointains de l'horizon, on les voit partout hisser leurs voiles.

Regardons nos savants, nos ingénieurs, nos chefs d'entreprise. Ils ont, depuis longtemps, débordé le cercle européen devenu trop exigü pour eux. Ils ont pris la clé des champs et le monde ouvert de l'après-guerre froide

est leur terrain de conquête. De Rio à Pékin, ils en sillonnent les chemins et se battent, non sans mérite ni succès, sur tous les fronts de la compétition internationale.

Regardons notre jeunesse : lasse d'entendre répéter par nos élites fatiguées que la France est finie, qu'elle n'est plus bonne à rien, elle a tant d'énergie à revendre qu'elle va en déverser le trop-plein à Londres et jusqu'en Californie.

Regardons même nos gouvernants : si timorés qu'ils soient, il leur suffit, dans un sursaut, de se souvenir que la France a quelque chose à dire pour que, comme on l'a vu dans la dernière crise irakienne, ils s'aperçoivent tout étonnés que sa voix porte, qu'elle éveille des échos et trouve une audience.

La France, dans ses profondeurs, vaut mieux que l'image rabougrie que s'en font ses élites confites en dévotion européenne.

**M. Michel Bouvard.** Très bien.

**M. Philippe de Villiers.** Non, elle n'est pas finie, et, si l'Europe est son continent, elle n'en fait pas un refuge mais un tremplin, car le monde est son avenir.

Alors, ne soyons pas sourds à son message.

Refusons de l'enfermer pour jamais dans la cage faussement dorée de l'euro, surtout si c'est pour en remettre les clés aux banquiers de Francfort.

Ne craignons pas l'évolution du monde : c'est elle, au contraire, qui rend aux peuples leur liberté et aux Etats responsables leur dignité.

Ne craignons pas de tourner le dos à l'Europe de Francfort, et demain d'Amsterdam : nous remettrons l'Europe sur ses pieds en dissipant les illusions de l'Europe des idéologues et des eurocrates et en revenant aux réalités de l'Europe des nations, c'est-à-dire l'Europe des souverainetés nationales.

**M. Christian Cuvilliez.** L'Europe des Habsbourg !

**M. Bernard Outin.** Des rois.

**M. Philippe de Villiers.** Ne craignons pas surtout de livrer la France aux hasards de la mondialisation : c'est en lui ôtant son carcan bureaucratique que nous lui redonnons son agilité et l'usage de ses armes.

**M. Maurice Leroy.** Très bien.

**M. Philippe de Villiers.** Mais prenons garde, en revanche, si nous ne stoppons aujourd'hui, quand il en est encore temps, le fatal engrenage, à ce que les Français, demain, quand ils se réveilleront, ne le brisent tout net et ne nous demandent des comptes.

Prenons garde, par-dessus tout, à ne pas entrer dans le siècle à venir avec, en tête, les idées de l'Europe passée.

L'histoire balaie les archaïsmes et les contresens historiques.

**M. Didier Boulaud.** Pas tous. Il en reste au moins un !

**M. Philippe de Villiers.** L'Europe de Francfort et d'Amsterdam est un contresens historique.

C'est l'ultime tentative de créer une fédération artificielle, au moment même où toutes les fédérations artificielles se sont effondrées.

C'est le pari impossible de concilier un processus de rétrécissement de l'Europe monétaire et un processus d'élargissement de l'Europe communautaire.

C'est la poursuite du mythe de la lutte contre l'inflation, alors que le problème de l'Europe, aujourd'hui, n'est plus du tout l'inflation, mais la déflation.

C'est l'idée de fusionner les nations, alors que, partout, dans le monde, sonne justement le réveil des nations.

Oui, le monde de l'après-guerre froide se caractérise par l'éclatement des fédérations artificielles, celles en particulier qui ont été construites au lendemain de la première guerre mondiale, et par la résurgence des peuples.

L'implosion de l'URSS, l'explosion de la Yougoslavie, la partition de la Tchécoslovaquie, pour ne pas parler, hors d'Europe, des tensions entre le Québec et le Canada, montrent que les peuples, par-delà les avatars diplomatiques dont ils sont l'objet, demeurent irréductibles.

**M. François Loncle.** C'est nul.

**M. Philippe de Villiers.** Le monde d'aujourd'hui est également marqué par la dilution des blocs suscités par l'affrontement idéologique qui a suivi le second conflit mondial, et par le renouveau des nations.

Quant à la construction communautaire européenne elle-même, née dans et de la guerre froide, elle n'a pas su revoir ses fondements et ses objectifs pour les ajuster au nouveau contexte mondial. Elle s'est bornée à continuer sur sa lancée, sans regarder autour d'elle ce qui se passait, sans vouloir faire face aux nouvelles réalités.

Oui, il est totalement contradictoire et tout à fait incohérent de prétendre réaliser à la fois une petite Europe monétaire et une grande Europe communautaire.

L'unification monétaire aboutira à recréer et à durcir une nouvelle Europe de l'Ouest, plus restreinte encore que celle des Quinze, cassant ainsi les perspectives de la grande Europe continentale qui redevenait possible.

Comment organiser le nouveau concert européen, la nouvelle grande Europe retrouvée, l'Europe au complet, de l'Atlantique à l'Oural, succédant à l'Europe mutilée de Yalta ? Comment aider à surmonter les lourdes séquelles de l'empreinte communiste ?

C'est à cette grande tâche, motivante, entraînante, qu'il aurait fallu consacrer nos énergies, dès la chute du mur de Berlin,...

**M. Michel Bouvard.** Tout à fait.

**M. Philippe de Villiers.** ... au lieu de poursuivre aveuglément sur la voie du fédéralisme et de l'intégration de la petite Europe.

Oui, bien évidemment, il est paradoxal de mettre en place, parallèlement aux négociations d'élargissement, le processus de rétrécissement que va opérer l'union monétaire à onze.

Il s'agit là de deux opérations de sens radicalement contraire. Leur concomitance traduit le degré d'incohérence et d'épuisement qu'a atteint aujourd'hui une certaine manière de construire l'Europe, une manière qui est en décalage complet avec les nouvelles réalités géopolitiques du monde contemporain. L'attachement fétichiste à la conception fédéraliste de l'Europe a constitué et continue à constituer un obstacle fondamental à la réalisation nécessaire de la grande Europe.

Qui ne voit que la petite Europe monétaire rend la grande Europe politique impossible ?

Au lieu de mettre en place les conditions permettant de nouer les multiples coopérations et partenariats qu'il est nécessaire et urgent d'établir entre tous les Etats membres de la grande Europe, on installe en son cœur un jeu périlleux de forces centrifuges.

Une Europe redivisée : voilà le seul résultat certain de la mise en œuvre de l'euro.

Mes chers collègues, la monnaie, chacun le sent bien, c'est beaucoup plus que la monnaie, beaucoup plus qu'une simple unité de compte. La monnaie, c'est la liberté, c'est le symbole régalien par excellence.

Le porte-parole de la France libre, Maurice Schumann, déclarait, juste avant sa mort, dans une ultime intervention au Sénat sur la politique européenne de la France : « L'expérience de ce dernier demi-siècle le prouve à l'évidence : les peuples ne tardent pas à découvrir cette vérité que la liberté et la souveraineté sont indissociables ; on les perd et on les reconquiert ensemble... Peut-être un jour viendra-t-il où vous-mêmes pourrez dire : L'euro n'est plus, vive l'Europe ! Une Europe qui ne tuera pas le franc et ne défera pas la France ! »

Il est clair, en effet, que la monnaie est depuis toujours, depuis l'antiquité, le signe tangible de l'autorité souveraine. Il n'existe guère de précédent d'une monnaie commune entre Etats demeurant souverains. L'histoire nous montre que celui qui impose une monnaie, impose sa domination politique. Le général de Gaulle, au moment du débarquement de Normandie, avait multiplié les précautions, avec un soin jaloux, pour que les forces américaines ne distribuent pas le papier-monnaie qu'elles avaient préparé, pour bien marquer qu'il n'y avait pas déshérence de la souveraineté nationale et que celle-ci ne relevait que des Français eux-mêmes.

Oui, tout cela est sans précédent. La mise en œuvre de l'euro constitue en effet une tentative inouïe, inédite dans l'histoire des peuples européens, d'anéantissement du politique. Il s'agit de débarrasser la société de toute intervention, de toute volonté, de tout dessein, de toute vision, de toute expression politique. Il s'agit de tenter de vivre sans politique, c'est-à-dire de tenter de vivre sans gouvernement.

La notion de « politique » a tellement disparu des esprits qu'on en est arrivé à imaginer qu'une union économique et monétaire puisse fonctionner au niveau européen sans Etat fédéral, et même sans gouvernement économique.

**M. Michel Bouvard.** C'est l'Etat-banque !

**M. Philippe de Villiers.** En d'autres termes, on en est arrivé, dans la logique de la pensée maastrichtienne, au degré zéro du politique, à son anéantissement total.

Puis, l'on s'est avisé qu'il y avait un manque de régulation, comme disent les spécialistes, un manque d'arbitrage, un manque de contrainte, comme on dit à Bruxelles. On a alors inventé successivement deux substituts à la notion de gouvernement.

On a d'abord un substitut de forme médiatique. On pousse cette logique jusqu'au bout, avec la mise en place, en 1997, d'une sorte de machine à sanctions automatiques, le pacte de stabilité. En d'autres termes, au moment où le politique s'évanouit dans un uniforme qui l'étouffe, on lui applique un corset de fer pour le maintenir debout.

Ce n'est pas suffisant, et on invente alors un substitut de forme humanoïde, de forme consultative, l'« euro X », c'est-à-dire une sorte de conseil informel, sans pouvoir ni compétence, ni expression. M. le ministre de l'économie, avec beaucoup d'optimisme, nous a expliqué il y a quinze jours que, bientôt, il serait comparable au G7 par son influence. Je n'y crois pas parce que c'est contraire au traité de Maastricht lui-même et à l'esprit de nos voisins et amis allemands. Cet « euro X » sera coincé entre l'Ecofin et la banque centrale de Francfort, « l'Etat-banque », comme le soulignait l'un de nos collègues.

Mais allons plus loin. Quand je dis qu'il s'agit de vivre sans politique, il s'agit de tenter de vivre sans constitution.

Notre constitution est peu à peu vidée de sa substance. Il n'est que d'en prendre un exemple incroyable, mes chers collègues : selon un codicille du traité d'Amsterdam – c'était l'article F1, mais cela a changé depuis, je crois – si un Etat membre viole certains principes vaguement définis, la liberté, la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, les autres Etats membres, après avoir constaté cette situation à l'unanimité, sauf la voix de l'Etat en cause, peuvent décider, à la majorité qualifiée, de suspendre certains de ses droits, y compris les droits de vote, mais sans suspension de ses obligations.

Cette disposition signifie que, sur tous les sujets traités à Bruxelles, même les plus importants, même ceux faisant l'objet d'une décision unanime, les droits d'un pays peuvent dans ces conditions se trouver rayés d'un traité de plume.

Le compromis de Luxembourg est donc de fait aboli.

Les « transferts de compétences », pour reprendre l'expression curieuse de notre constitution révisée en son article 88-2, consentis par les votes des parlements ou des peuples dans les différents pays sont devenus élastiques.

Ce texte n'est pas conforme aux principes constitutionnels des pays d'Europe, qui prévoient en général que les délégations en faveur de l'Union doivent être précises et limitées. Admettre le contraire revient à reconnaître à Bruxelles une supériorité sur les nations qui, là aussi, bouleverse toutes nos conceptions du droit, du droit des peuples et du droit des Etats.

Alors allons au fond des choses. Il ne s'agit pas simplement, dans la logique de Maastricht, de vivre sans gouvernement, de se passer de constitution, il s'agit tout simplement de tenter de vivre sans démocratie.

Nous assistons, quoi que nous puissions penser par ailleurs, au transfert de la souveraineté nationale entre les mains d'un collègue, d'un aréopage parfaitement interconnecté, progressivement débarrassé de tout contrôle démocratique. Trois lieux de pouvoir, trois enceintes discrètes et lointaines, décrètent le nouveau droit, dictent leurs lois, imposent leurs normes.

Nous assistons à l'émergence d'une oligarchie qui remplace la démocratie, d'une oligarchie d'un type tout à fait nouveau au regard de toutes les classifications établies depuis Aristote.

Il y a d'abord les commissaires de Bruxelles, dont les pouvoirs sortent considérablement renforcés par le traité d'Amsterdam, à la faveur de leur monopole d'initiative législative.

Il y a ensuite les fameux banquiers de Francfort, au siège de la future Banque centrale, dont l'article 107 du traité de Maastricht souligne l'indépendance absolue, en leur interdisant, sous peine de sanctions, d'accepter ou de solliciter « interventions, conseils, avis de la part des gouvernements des Etats membres ». Je m'étonne à cet égard qu'on puisse débattre de la question de savoir si ce sera un Néerlandais, un Allemand ou un Français qui dirigera la Banque centrale puisque, de toute façon, s'il acceptait un conseil, l'esquisse du début d'une instruction, il serait passible de sanctions. Oui, cette Banque centrale est toute puissante, souveraine et indépendante.

Les juges de Luxembourg, enfin, qui ont pour mission d'accélérer le fédéralisme, trouvent dans le traité d'Amsterdam, au détour d'un article jusqu'à présent passé inaperçu, la confirmation de leur supériorité.

Cet article prévoit en effet la subordination de tout droit national, même constitutionnel, à tout droit communautaire, même dérivé.

Tout cela compose un nouveau paysage européen, caractérisé par l'affaiblissement de la démocratie de proximité et la toute-puissance de la technocratie la plus lointaine.

L'utopie monétaire, si l'on y regarde de plus près, s'accompagne d'une visée idéologique plus profonde. Il s'agit d'attaquer le soubassement du politique : la réalité nationale.

Pour ce faire, le projet consiste à installer – dans une optique post-nationale, post-démocratique – une sorte d'entité apolitique, a-territoriale, en dissolvant les notions de territoire, de peuple et de communauté nationale.

La notion de territoire, d'abord.

On parle désormais d'un « espace sans frontières », avec l'idée sous-jacente qu'il faut en finir avec le principe de territorialité, donc de frontières clairement définies, alors que ce principe est lié de manière consubstantielle à l'idée de souveraineté, de juridiction, de sécurité sociale.

La notion de peuple, ensuite.

La monnaie unique prétend ignorer la théorie des zones monétaires optimales, et c'est d'ailleurs pour cela qu'elle échouera. Car qu'est-ce, au fond, qu'une « zone monétaire optimale » sinon la traduction, en langage économique, du mot « peuple » ?

Chaque peuple a sa volonté, sa langue, sa structure démographique, ses réflexes, ses cycles, ses habitudes de formation, sa manière de produire, d'exporter, d'être plus ou moins mobile.

Cela suppose, d'après tous les économistes – et depuis une dizaine d'années, l'analyse économique a fait d'immenses progrès en ce domaine –, d'accepter une vision hétérogène de l'économie qui ne peut en aucun cas répondre aux mêmes critères. C'est cela qu'ignore l'euro : les peuples ont leur histoire, et, comme disent les économistes, leur asymétrie.

L'idée même de nation, enfin.

Toute cette construction artificielle, cet « espace sans frontières », s'est choisi un nom qui est un lapsus : « l'euroland ». On y accède comme à un parc d'attractions, avec un ticket d'entrée. Il s'agit d'évacuer toute réalité nationale, toute histoire.

Ce magma en fusion de nations millénaires n'a pas de but politique, en ce sens qu'il ne vise pas, me semble-t-il, à remplacer les nations européennes par une nouvelle grande nation européenne plus puissante, dans laquelle elles seraient ainsi appelées à se fondre.

Si c'était cela, les choses seraient claires. Mais ce n'est pas cela, car, derrière tout ce montage apolitique, il y a l'idée d'abolir, de faire disparaître les nations, il n'y a pas l'ambition d'une nation nouvelle qui leur succéderait.

La comparaison, qui est souvent faite, avec le Zollverein de l'Allemagne du siècle dernier, me paraît erronée. Dans ce projet, en effet, il y avait l'idée d'un marché commun, c'est-à-dire d'une union douanière, qui était le prélude à une union tout court.

Dans l'union monétaire, il n'y a pas cette vision pré-monnaie. Le traité de Maastricht crée l'union monétaire au moment même où il abolit l'union douanière, c'est-à-dire l'idée d'une communauté de producteurs et de consommateurs européens. S'il s'était agi de créer une nouvelle nation européenne, vaste, puissante, le tarif extérieur commun, dont le mot même a disparu dans le traité de Maastricht, aurait été renforcé, et non pas démantelé.

Il y a une cohérence destructrice dans tous ces traités. Il s'agit bien, sans le dire, d'évacuer l'idée nationale, d'éliminer le politique. L'euro n'est pas seulement une politique du renoncement, c'est le renoncement à la politique.

C'est dans ce contexte de renoncement, mes chers collègues, que je soutiens devant vous, comme je l'ai fait il y a quinze jours pour la réforme de la Banque de France, que le passage de la France à la monnaie unique n'est pas conforme à la constitution, en particulier à son article 3, qui dispose que « la souveraineté nationale appartient au peuple », mais également à son article 20, qui confie au Gouvernement la détermination et la conduite de la politique de la nation.

Oui, nous nous détournons de notre Constitution. Dorénavant, on ne gouvernera plus, on tentera de gérer.

Oui, l'urgence est donc de redécouvrir le politique, c'est-à-dire l'idée qu'à une question technique, ce n'est pas forcément une réponse technique qui convient, qu'à une question économique, budgétaire ou sociale ne suffit pas une réponse économique, budgétaire ou sociale. Ce qui convient, c'est une réponse politique, en remontant plus haut que la question posée, en remontant à la nation, qui se confond avec la démocratie, avec la liberté.

Je citerai un auteur proche de François Mitterrand : « Dans chaque pays, l'État, en perdant le pouvoir de battre monnaie, perdra un élément essentiel de sa légitimité. Il sera affaibli et ses fonctions de souveraineté seront remises en cause. L'euro transformera l'Europe en un continent de nomades, allant d'oasis en oasis, de région en région. La France, plus que d'autres, a du chemin à faire pour s'y préparer. »

Ainsi s'exprimait il y a quelque temps Jacques Attali, ancien conseiller du président Mitterrand, dans *Le Revenu français*.

Avec sa brillante intelligence, il annonçait la mise en place d'un système autiste dans lequel l'idée de souveraineté est dissociée de l'idée de citoyenneté. On entre ainsi dans l'ère du souverain nomade.

C'est la première fois, sans doute, dans l'histoire de la civilisation européenne qu'on aura ainsi dissocié le « pouvoir de dire » et le « pouvoir de faire ».

On a conservé chez nous le pouvoir de dire, mais on a expatrié le pouvoir de faire.

On a gardé le pouvoir d'agir sur les effets, on a confié à d'autres le soin d'agir sur les causes.

Au point que le discours politique flotte en apesanteur dans sa propre sphère – celle de l'instantané médiatique et du secours humanitaire – pendant que les vraies décisions, les vrais leviers de commande ont été subrepticement remis en d'autres mains.

Alors, que ressentent nos concitoyens, qu'observent-ils au fil des jours ?

Que la politique devient une abstraction. Que rien ne change, mais que tout s'aggrave. Que les hommes politiques ressemblent à des coquilles de noix portées par une vague de fond, qu'ils ne contrôlent pas et qui les submerge.

Les gens le voient, ils le sentent ; ils sentent que la puissance publique s'est dégradée en impuissance publique,...

**M. Michel Bouvard.** Tout à fait !

**M. Philippe de Villiers.** ... que les hommes politiques n'ont plus prise sur la réalité de leurs angoisses et de leurs peurs quotidiennes.

**M. Raymond Douyère.** Ne vous lancez pas dans la psychanalyse !

**M. Philippe de Villiers.** Ils voient arriver sur eux les paquets de mer, les murs d'eau, et ils entendent, pour toute réponse à leurs appels de détresse, le même murmure de mépris incantatoire : « Il faut plus d'Europe. »

Ils s'entendent dire que ces vagues sont inéluctables, que ces tempêtes, que ces naufrages sont des traversées nécessaires à leur bonheur futur.

Alors, chacun attend la prochaine vague : la vague du chômage, la vague de la mondialisation, la vague de l'euro, la vague de l'immigration, la vague de la désertification, etc.

Oui, à chaque vague, on leur répond par une formule d'invitation à la patience : « Bientôt la terre promise, bientôt l'Euroland. »

Aux questions du naïf, on répond avec des hochets qui occupent et amusent la galerie médiatique, comme la « modernisation de la vie publique ». Au moment même où on s'apprête à liquider la vie publique, on propose de moderniser le décor d'un théâtre d'ombres.

Aux questions du chômeur, on ose répondre : « Avec l'euro, ça ira mieux demain. Faites confiance aux banquiers centraux. Ils vous rendront la monnaie de votre pièce. »

Aux questions du salarié qui voit la France se désertifier et, dans son voisinage, les entreprises se délocaliser, on ose répondre : « La mondialisation est en marche, toute protection de nos industries serait une régression. »

D'ailleurs, ajoutent tous les docteurs Pangloss de la monnaie unique, « la France va plutôt mieux », les « fondamentaux de l'économie française sont bons »,...

**M. Michel Bouvard.** Quelle belle formule !

**M. Philippe de Villiers.** ... « l'excédent commercial vient de battre un record », « la France est sélectionnée parmi les onze du premier train de l'euro ».

**M. Didier Boulaud.** Allez les Bleus !

**M. Philippe de Villiers.** En d'autres termes, au jeune qui se lève, au chômeur qui se couche, au futur licencié du petit matin, on adresse la même exhortation : « Surmontez vos angoisses car il y a une bonne nouvelle, confirmée par tous les instituts officiels, et qui nous est envoyée par les banquiers de Francfort et les experts de l'OCDE : « la France est bien gérée » ; nous sommes en route vers les espaces radieux qui sont au bout du chemin des justes, balisé par les critères de Maastricht. »

Aux questions du paysan, inquiet des effets du « paquet Santer », qui va précipiter dans le fossé un sur trois de ceux qui restent à la terre, on ose répondre : « Messieurs les agriculteurs, il faut vous adapter. »

**M. Michel Bouvard.** Tout à fait !

**M. Philippe de Villiers.** Ce que le paysan traduira dans son for intérieur : « Il faut crever. » En silence ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Aux questions du citoyen, inquiet de perdre la liberté de chasser, de pêcher, de réguler lui-même l'équilibre des poissons et des cormorans (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*),...

**M. Alain Néri.** Très bien !

**M. Philippe de Villiers.** ... aux questions de l'élu local, inquiet de voir qu'avec la directive Natura 2000 on donne à la lointaine nomenclature de Bruxelles le droit de dessiner les contours d'une dune à protéger à Brétignolles-sur-Mer,...

**M. Michel Bouvard.** Absolument ! Et le principe de subsidiarité ?

**M. Philippe de Villiers.** ... on ose répondre : « La vie des gens, la qualité de la vie des gens, les traditions, la nature sont des choses trop sérieuses pour être confiées aux autochtones, aux indigènes et à leurs représentants. Au nom du principe de subsidiarité, c'est à Bruxelles qu'il revient de protéger les dunes. »

En réalité, toute cette construction européenne marche à l'envers.

Comment pourrait-on s'attaquer sérieusement au problème du chômage alors qu'ont été dissociés le traitement économique et le traitement social ? Ce qui tient lieu de traitement économique dépend de Bruxelles et de Francfort : critères de convergence et application des deux utopies siamoises, l'utopie monétaire et l'utopie libre-échangiste.

**M. Gérard Bapt.** Il se shoote avec ses phrases !

**M. Philippe de Villiers.** Quant au traitement social, il se fait à Paris. Mais il se réduit à soulager les victimes du traitement économique bruxellois à partir d'un principe de partage du reliquat, d'un partage du reliquat de travail et du reliquat de ressources, puisque le libre-échangisme pousse à la baisse des salaires, partage de pseudo-activités : agents d'ambiance, médiateurs de paliers, assistants de passages cloutés, etc. (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Didier Boulaud.** Allumeurs de réverbères !

**M. Philippe de Villiers.** Bref, ce qu'on nous propose, c'est le partage de la pénurie.

On nous avait proposé un marché de dupes : « Moins vous serez souverains, plus riches vous deviendrez ! » Et on s'aperçoit que l'appauvrissement coïncide avec l'ablation de souveraineté.

On n'ose pas dire la terrible vérité : tout est sacrifié au veau d'or de la monnaie unique. Tout : nos emplois, nos richesses, nos libertés.

Nos gouvernants, devenus brancardiers, ont cessé de gouverner. L'article 20 de notre constitution est tombé en désuétude, il n'y a plus de « politique de la Nation ».

L'expression : « Le Gouvernement conduit la politique de la Nation » ne veut plus rien dire, ou elle devrait être ainsi transformée, et ce serait plus juste : « Le Gouvernement conduit le SAMU social de la nation ». (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

On ne compte plus les victimes du franc fort, du libre-échangisme mondialiste, de l'utopie fiscale des critères de convergence.

Les ministères de l'économie, du budget, de l'agriculture et de l'environnement sont d'ores et déjà devenus des comptoirs coloniaux des bureaux de Bruxelles et des couloirs de Francfort.

Bref, demain, avec l'euro, nous ne serons plus gouvernés par des gouvernants mais par des gouverneurs.

Le mot « gouverneur » fait irrésistiblement penser aux anciennes colonies.

**M. Didier Boulaud.** C'était le bon temps ! Il y avait des vicomtes !

**M. Philippe de Villiers.** Oui, la France, sous la coupe des gouverneurs de Francfort, est en train de devenir un protectorat monétaire.

Nous sommes très provisoirement dans un angle mort. La France n'est plus tout à fait un Etat-nation et l'Europe n'est pas encore un Etat-banque. Nos gouvernements ont choisi de transmettre le relais à des gouverneurs qui veilleront à ce que la France rejoigne son nouveau statut : un Land de l'Euroland dans le worldland.

**M. Gérard Bapt.** Parlez français !

**M. Philippe de Villiers.** Si les gens s'éloignent de la politique, c'est parce que la politique s'est éloignée des gens. Elle s'est vidée de toute substance, de toute consistance. Elle se résume à l'impotence d'un verbe technicien. Elle n'a plus de principe moteur. Car le pouvoir est parti ailleurs.

Les hommes politiques se sont défaits de leurs pouvoirs, qui leur brûlaient les doigts. Ils ont transféré leur responsabilité à d'autres.

**M. Jérôme Lambert.** Parlez pour vous !

**M. Philippe de Villiers.** A travers le traité de Maastricht, le traité de Marrakech, le traité d'Amsterdam, le pacte de stabilité, le traité de Schengen, sans oublier la jurisprudence de la Cour de Luxembourg, la souveraineté nationale, par petits morceaux, pour reconstituer dans un ailleurs abstrait un puzzle incompréhensible de moignons de pouvoirs désarticulés, a été transférée, démenagée, démantelée.

Avec l'euro, nous assistons à la dernière translation discrète de notre indépendance, c'est-à-dire de notre capacité de répondre, en termes de dessein et de destin, aux questions angoissées des citoyens désorientés et du peuple déboussolé.

Dès qu'un problème se pose chez nous, la solution n'est plus chez nous, elle est ailleurs. On s'en est remis à d'autres pour répondre à nos questions.

C'est le confort des hommes politiques, mais c'est l'inconfort du peuple.

En effet, quand un homme politique se défait de son pouvoir, c'est le peuple qui perd sa liberté. Quand un homme politique se défait de son pouvoir de contrôler nos frontières, c'est le peuple qui perd la liberté de contrôler l'immigration.

Quand un homme politique se défait de son pouvoir de contrôler la monnaie, c'est le peuple qui perd la liberté d'ajuster l'économie.

Quand un homme politique se défait de son pouvoir budgétaire, fiscal, social, c'est le peuple qui perd la liberté de changer la donne.

Quand un homme politique se défait de son pouvoir de faire la loi, c'est le peuple qui perd sa liberté souveraine, celle qui lui donne l'autorité du pouvoir constituant, celle qui donne un sens, une source, une légitimité au glaive et à la main de justice, celle qui a forgé le vieux dicton : « charbonnier maître chez soi ».

Oui, la France est un pays qui se défait, qui se dépouille de tous ses pouvoirs, de toutes nos libertés.

Alors, nous subissons.

Nous subissons le déferlement des vagues de normes dévastatrices de plus en plus lointaines et de plus en plus abstraites.

Face au sentiment d'incompréhension, d'abandon, de révolte, face aux poches d'amertume qui se déchirent, les hommes politiques savent que les corrections de tir qu'ils peuvent imposer ne sont plus que marginales, vu qu'ils ont abdiqué la souveraineté.

Alors, les uns se contentent d'un pouvoir tribunicien, les autres continuent à étouffer dans les ors du pouvoir formel. On ne fait plus de la politique, on fait de la cosmétique. Et c'est ainsi que, peu à peu, se met en place cette Europe *Big Brother* qui a échappé des mains du politique et qui ondule et se love dans les anfractuosités des bureaucraties serpentines.

Les citoyens n'entendent plus parler de la cité.

Les responsables n'acceptent plus de porter leur responsabilité.

Les électeurs votent de moins en moins. Ils n'espèrent plus, ils ne choisissent plus, ils zappent.

Ils sentent que demain sera comme hier, que les décisions ne sortent plus des urnes et qu'il vaut mieux, somme toute, avoir un voisin ou un cousin sous-commissaire à Bruxelles que député ou ministre à Paris.

**M. Michel Bouvard.** Très juste !

**M. Philippe de Villiers.** Qui aura le courage de décrire la nouvelle répartition des pouvoirs entre nos gouvernants et leurs nouveaux tuteurs ? Qui osera décrypter cette formule recuite du débat politique qu'on prononce à tout bout de champ, cette expression obsessionnelle : « marge de manœuvre » ?

Avec cette question lancinante à chaque alternance : « Quelle est donc la marge de manœuvre du Gouvernement ? »

Et la réponse est toujours la même : « Etroite. »

Quand on s'est soi-même contraint, entravé, quand on marche pieds et poings liés, la seule marge de manœuvre consiste à ramper.

Car le pouvoir n'est plus qu'apparence.

Bien sûr, formellement, la France peut tout sur son territoire. La France peut tout faire... sauf se gouverner elle-même.

Elle peut faire ses lois. Sauf que 80 % d'entre elles sont désormais en quelque sorte prémâchées par les commissaires de Bruxelles, qui ont un monopole singulier, le monopole de l'initiative législative en Europe.

Elle peut, en dernier ressort, en appeler à sa constitution, sauf qu'avec le traité d'Amsterdam sa constitution ne sera plus grand-chose.

Elle peut avoir une politique d'aménagement du territoire sur son territoire.

Sauf une politique de la pêche, parce que les Anglais ont décrété avec la Commission de Bruxelles la fin des filets maillants, au nom de la « pêche politiquement correcte ».

Sauf une politique agricole de santé publique et d'équilibre, parce que le paquet Santer impose, pour l'Europe, dans une folle vision productiviste, un modèle agricole inspiré de l'Amérique, parfaitement contraire à l'intérêt national.

Sauf une politique de l'environnement, parce que Bruxelles nous impose d'accepter le maïs transgénique après la vache folle, et parce que l'Organisation mondiale du commerce, c'est-à-dire l'Amérique, nous oblige à importer des hormones de croissance dangereuses pour la santé publique.

**Mme Raymonde Le Texier.** Il n'y a pas que les hormones de croissance qui soient dangereuses !

**M. Philippe de Villiers.** Oui, en théorie, formellement, « la France peut continuer à faire sa propre politique ».

Sauf la politique militaire depuis l'accord de Nuremberg et notre réintégration dans l'OTAN. Sauf sa politique monétaire, avec l'euro. Sauf sa politique budgétaire,

sociale et fiscale, avec le pacte de Dublin. Sauf sa politique financière et boursière, puisque le MATIF, qui faisait la fierté de la place de Paris, vient de se vider des trois quarts de son contenu, ses clients étant partis à Francfort. Sauf sa politique de contrôle des frontières, avec Schengen. Sauf sa politique de sécurité et d'immigration, avec Amsterdam. Sauf sa politique agricole, avec le paquet Santer. Sauf sa politique commerciale, avec l'OMC.

Bref, la France peut tout faire. Tout, sauf ce qu'il faudrait faire pour s'en sortir.

Quand on n'a plus la liberté, chez soi, de faire la loi, de battre monnaie, de lever l'impôt et de contrôler sa sécurité, on n'est plus vraiment une nation, on tend à devenir un pays soumis.

Oui, la France s'est donnée de nouveaux maîtres. Cela s'est fait au fil du temps, sur la foi de promesses mensongères, en abusant le désir légitime de paix et de fraternité de tant d'Européens qui sont ainsi passés, en quelques années, de l'eurobéatitude à l'eurosepticisme.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Comment se peut-il qu'il y ait, dans l'histoire, de tels moments d'évanescence, où certains peuples victorieux, épuisés, guettés par la sénescence ne désirent plus rien d'autre, dans leur subconscient, que sortir de l'histoire ? Mais l'histoire est cruelle pour les peuples qui ont ainsi, par insouciance, par inadvertance, laissé filer leurs libertés, laissé choir leur souveraineté. Car là où n'est plus la nation, il y a l'empire, l'empire des normes. Les dictatures insidieuses, celles qui ne disent pas leur nom, sont établies sur l'anonymat des oligarchies sans visage, sur le pouvoir des vestibules bureaucratiques, sur le silence des lobbies et des leurs hiérarchies secrètes...

**M. Philippe Vuilque.** Encore ! Encore !

**M. Philippe de Villiers.** Il y a trois mille lobbies qui travaillent à Bruxelles. Trois mille pressions quotidiennes, trois mille intrigues par jour pour dépecer le bien public et démanteler les restes de souveraineté des Etats défailants, souvent au service de grandes entreprises multinationales ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alain Barrau,** *vice-président de la délégation.* C'est vraiment : vivement Le Pen !

**M. Philippe de Villiers.** Ce qu'on peut reprocher à cette Europe-là, à cette Europe technocratique, à cette manière technocratique de construire l'Europe, ce n'est pas seulement qu'elle nous détruit à petit feu...

**M. Didier Boulaud.** A petit fou !

**M. Philippe de Villiers.** ... là où elle devrait nous protéger – protéger nos emplois, notre sécurité, notre santé publique, nos libertés fondatrices –, mais c'est aussi la méthode : méthode singulière, subtile, méthode de contournement des peuples.

La méthode est toujours la même.

Pour que personne ne comprenne rien, pour que personne ne décode assez tôt (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste*), pour que personne ne soit à même d'enrayer la machine, on avance toujours de la même manière, à partir de trois principes d'action : le secret, pour qu'on ne sache rien ; l'imbroglio, pour qu'on ne comprenne rien ; l'esquive, pour qu'on ne remarque rien.

On avance à l'abri des peuples, en secret.

On négocie, en secret.

Et, quand tout est bouclé, on passe en force.

C'est ainsi qu'ont été concoctées les grandes avancées de cette Europe du fait accompli.

Schengen a été négocié et signé en secret.

Blair House a été négocié en secret.

Le pacte de stabilité a été négocié en secret.

L'accord de Nuremberg, partageant notre souveraineté nucléaire avec l'Allemagne, a été conclu en secret.

Le projet d'« accord multilatéral sur l'investissement », qui est une sorte de « déclaration universelle des droits des capitaux », fait l'objet d'une négociation secrète, en l'absence de tout débat public.

La dernière trouvaille de Léon Brittan, le NTM, fait aussi naturellement l'objet d'une négociation secrète.

Personne, aujourd'hui, ne peut savoir exactement quels sont les contours de cette initiative qui vise à fusionner deux espaces économiques par-delà l'Atlantique, les « Etats-Unis d'Europe » et les « Etats-Unis d'Amérique ».

Non seulement tout se trame dans le secret, mais tout s'organise dans un imbroglio juridique où les violations systématiques des constitutions et des droits nationaux sont de moins en moins repérables et passent de plus en plus inaperçues.

Pour faire sauter les barrages du droit, le système d'attaque est toujours le même : on prend appui sur un traité, on élargit la brèche et on passe en force.

C'est ainsi que la politique de change est passée, en une seule résolution, celle de Luxembourg, le 13 décembre 1997, des mains du Conseil à celles de la Banque centrale de Francfort, contrairement à ce que prévoyait le traité de Maastricht lui-même.

**M. Michel Bouvard.** Eh oui !

**M. Philippe de Villiers.** C'est ainsi que le pacte de stabilité a outrepassé les orientations du traité de Maastricht sans susciter d'ailleurs de notre part, dans cet hémicycle, ni colère, ni étonnement, ni saisine du Conseil constitutionnel.

Cette méthode illustre bien le mot de Royer-Collard : « Les révolutions commencent toujours par les juristes, elles se terminent toujours sans eux. »

Ainsi s'amoncellent de plus en plus de traités, de plus en plus de résolutions interprétatives de textes incontestables et d'apparence anodine.

Avec les juristes, on s'éloigne des peuples.

Puis on s'éloigne des juristes sur la recommandation de la Cour de Luxembourg elle-même qui, dans ce qu'elle appelle une vision téléologique de l'Europe, nous explique qu'il ne s'agit pas de « faire du droit », mais de « faire avancer » l'Europe.

Alors, plus rien n'a d'importance !

La machine tourne, le processus roule, à travers cet embrouillamini volontaire qui sert d'écran aux concepteurs de l'intégration forcée.

Celui qui a le mieux résumé ce rapt de la démocratie, c'est Claude Cheysson, qui a déclaré : « Mes propos vont peut-être choquer, mais je constate que beaucoup des grandes étapes de la construction européenne n'auraient sans doute pas été franchies s'il avait fallu préalablement les approuver par référendum. »

**Mme Christine Boutin.** Eh oui !

**M. Philippe de Villiers.** Voilà ce que déclarait l'ancien ministre des affaires étrangères de François Mitterrand lors d'une récente audition au Sénat, le 25 novembre 1997.

Cette réflexion reflète une opinion assez courante à Bruxelles : l'Union européenne aurait besoin du secret pour contourner ce qu'on appelle désormais là-bas les « égoïsmes nationaux », c'est-à-dire ce que naguère, chez nous, on appelait tout simplement les intérêts vitaux.

**M. Alain Rodet.** On assassine Robert Schuman !

**M. Philippe de Villiers.** Tout cela semble savant et paraît correspondre à une sorte de théorie lointaine. Mais tout cela est terriblement pratique, avec une seule arrière-pensée, celle que les gens mécontents ne sachent plus à qui s'en prendre et que plus personne ne sache qui est responsable.

Tout est volontairement dilué, enchevêtré, emboîté pour demeurer incontrôlable, jusqu'à la carrière de tous les brahmanes de ce système obscur, où règnent sans partage ces commissaires et ces experts dont la cooptation répond à un système d'endogamie parfaite : depuis Paris, jusqu'à Bruxelles ou Genève, on assure des plans de carrière à ces intouchables de l'Euroland afin que, jusqu'à leur retraite, spectateurs impassibles des désastres qu'ils provoquent, ils puissent demeurer parfaitement irresponsables, c'est-à-dire qu'ils n'aient jamais à répondre de leurs actes.

**M. Maurice Leroy.** C'est la vérité !

**M. Philippe de Villiers.** Depuis des années, c'est le même art de l'esquive qui conduit tant de décideurs publics ou de médiateurs à distinguer artificiellement les questions de politique européenne des questions de politique intérieure. Or s'il y a, aujourd'hui, crise de politique chez nous, c'est parce qu'on ne veut pas ouvrir le vrai débat et reconnaître qu'il n'est pas de question qui n'ait, aujourd'hui, une cause ou une trame européenne.

Si la dyarchie qui se partage l'exécutif n'ouvre pas ce débat, c'est, hélas ! la rue qui risque de l'ouvrir.

Sous les fenêtres de quel ministère les porteurs de messages et de banderoles iront-ils manifester ?

Quand une nation renonce aux attributs millénaires de la souveraineté, la démocratie perd tous ses droits. Il n'y a plus de voix d'expression de ce que le général de Gaulle appelait la rogne et la grogne. On ne sait plus à quel saint se vouer. On ne sait plus à quelle porte frapper.

C'est Alain Minc lui-même, l'un des thuriféraires de l'euro, qui se pose la question : « Que se passera-t-il s'il y a une vague de mécontentement populaire ? Où et contre qui ira-t-il s'exprimer ? Les gouvernements nationaux trinqueront pour des responsabilités qu'ils n'exerceront plus. On ira d'alternance en alternance... »

Cette instabilité risque d'emporter notre loi fondamentale, indissociable de la souveraineté populaire. Alors, nous nous souviendrons de ces torrents de propagande, déversés jour après jour sur notre pauvre pays.

Que n'avons-nous pas entendu, depuis six ou sept années, sur les radieuses perspectives du franc fort, puis de la monnaie unique ? Combien de fois l'aurons-nous entendue, la chanson de la « France plus libre dans une Europe plus forte » ?

France plus libre, Europe plus forte ?

C'est quand la chose manque qu'il faut mettre le mot. Nous connaissons, certes, cet habituel tour de passe-passe politique. Mais cette fois, il n'y a plus de limites, plus de limites au cynisme – ou bien à l'angélisme, on ne sait. Car on ne peut pas, sans inconscience, imaginer que la France sera plus libre dans ce vaste Euroland où, privée de ses alliances au sud, qui sont la condition même de son poids en Europe, elle se retrouvera dans un tête-à-tête avec l'Allemagne...

**M. Alain Barrau,** *vice-président de la délégation.* Ce vous gêne que l'on soit onze !

**M. Philippe de Villiers.** ... et la clientèle traditionnelle de celle-ci, au nord et au centre du continent, que l'Allemagne d'ailleurs ne cesse de renforcer à mesure des « élargissements » !

On ne peut, sans naïveté, continuer à croire que l'Europe d'Amsterdam est toujours pilotée par le fameux couple franco-allemand, qui n'a plus d'autre fonction que de bercer les Français de leurs dernières illusions d'indépendance diplomatique.

Croire que la France pilote l'entreprise, c'est proprement s'aveugler soi-même et céder à la schizophrénie.

Car enfin, regardons les choses en face : l'Allemagne trône au centre d'un continent où, depuis toujours, ses frontières sont imprécises. Jean-Pierre Chevènement le raconte fort bien dans son ouvrage intitulé *France-Allemagne, parlons franc* – excellent ouvrage d'ailleurs, et d'une actualité sans cesse plus brûlante, si l'on ose dire, surtout pour l'actuel gouvernement.

**M. Michel Bouvard.** On ferait bien de le distribuer aux socialistes !

**M. Philippe de Villiers.** Jean-Pierre Chevènement y rapporte donc l'intéressante conversation qu'il eut un jour avec un professeur éminent de Berlin. Celui-ci lui dit que l'Allemagne doit faire à l'Est ce qu'elle a fait à l'Ouest avec la réconciliation franco-allemande, et M. Chevènement croit d'abord qu'il s'agit de la Russie. Mais son interlocuteur le détrompe : non, l'équivalent de la France à l'Ouest, ce n'est pas la Russie, mais la Pologne ! Le grand partenaire de l'Allemagne à l'Est, c'est la Russie, comme c'est à l'Ouest non pas Paris, mais Washington.

La France et la Pologne ne sont en somme que les « marches », l'une à l'Ouest, l'autre à l'Est, de cette Allemagne nouvelle, de cette Allemagne dont le candidat social-démocrate à la Chancellerie a averti récemment qu'il faudrait s'habituer à ce qu'elle soit « de plus en plus allemande ». Et l'on veut bien le croire !

A cet égard, il est étrange que nul n'ait relevé qu'au sommet de Weimar, en septembre dernier, le chancelier Kohl ait réussi à imposer à ses interlocuteurs français l'idée d'associer régulièrement la Pologne aux sommets franco-allemands : l'empire central trône au milieu de ses voisins, tandis que la France abandonne aux illusions de l'axe franco-allemand sa politique à l'Est, qui était précisément conçue comme un contrepoids à l'influence germanique en Europe centrale.

L'empire du milieu mène la danse, et nous voici dans l'attelage !

De même, il est étrange que nul ne semble se soucier de la signification géopolitique du prochain déménagement de la capitale allemande à Berlin, après des travaux gigantesques qui en feront d'ici peu la grande métropole européenne, siège des universités, de la presse, des institutions de l'Europe centrale tout entière.

**M. François Loncle.** Fantasma ! Quel xénophobe !

**M. Philippe de Villiers.** Certes, l'axe Paris-Bonn demeurera, et nous sommes attachés à cet axe et à l'amitié franco-allemande. Il y aura aussi, peut-être, un axe Paris-Munich ou Paris-Cologne, ou encore avec Lyon-Stuttgart puisque, dans l'Euroland, les Länder auront une petite activité diplomatique.

Mais l'essentiel, ce sera bel et bien l'axe Berlin-Moscou et, surtout, l'axe Berlin-Washington, celui-là même que les présidents américains Bush puis Clinton célèbrent en

toutes circonstances sous le nom de « *partnership in leadership* », et que les stratèges américains, de Zbigniew Brzezinski à Samuel Huntington, ont récemment théorisé comme la grande et d'ailleurs vieille alliance que Jacques Chirac avait nommée « le condominium germano-américain » en 1979, dans un livre intitulé *La Lueur de l'espérance*.

Or ce condominium se renforce sans cesse sous nos yeux. Dans *Le Choc des civilisations*, Huntington cite l'Allemagne parmi les nations-phares qui doivent regrouper autour d'elles des « blocs de civilisation », tandis que Brzezinski écrit, sans plus de détours : « L'Allemagne peut, grâce au parapluie américain, assumer son *leadership* en Europe sans pour autant inquiéter ses voisins. Il s'agit d'un certificat de bonne conduite, mais bien plus encore d'un produit d'appel : en entretenant des relations étroites avec la puissante Allemagne, ses voisins bénéficient de la protection rapprochée des Etats-Unis. » (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

On peut citer un autre passage, toujours de Brzezinski : « L'alliance avec la France lui ayant fourni la base pour jouer un rôle régional décisif » – on aime, soit dit en passant, le mot « régional » – « l'Allemagne peut ainsi oublier ses réserves et s'affirmer au sein de sa propre sphère d'intérêts. »

Et je pourrais multiplier les citations, ou plutôt les références. (« *Non ! Non !* » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

C'est aujourd'hui l'essentiel de la politique américaine en Europe que de conforter l'hégémonie continentale de l'Allemagne.

Les esprits forts qui tentent encore de nous faire croire que la supposée construction européenne sera un contrepoids à l'hégémonie américaine feraient bien de faire un peu de géopolitique au lieu de savourer leurs propres illusions.

Aussi bien la géographie que l'histoire montrent que les puissances anglo-saxonnes, puissances de la mer, ont pour ainsi dire une complémentarité naturelle avec la puissance continentale allemande, relais de leur hégémonie qui, parce qu'elle n'a pas ou peu de débouchés sur la mer, ne peut concurrencer leur politique mondiale.

C'est la base même du condominium.

De ce point de vue, l'allié privilégié de l'Allemagne n'est pas la France mais les Etats-Unis et, si Berlin avait un partenaire à l'intérieur de l'Union européenne, ce serait bien plutôt Londres que Paris.

Londres-Berlin, alliance dont un chroniqueur, et non des moindres, du quotidien *Die Zeit* écrivait récemment que, pour être plus discrète, elle était beaucoup plus prometteuse pour l'Allemagne.

Nous voici donc pris, pauvres Français une fois encore livrés à l'angélisme de trompeuses alliances, dans un terrible enfermement politique, puisque aussi bien nous serons minoritaires sur la plupart des dossiers politiques de l'Union.

Nous avançons tout droit vers un piège dont il se pourrait bien que, une fois de plus, nous ne puissions sortir que dans les drames. Ce ne sera là, d'ailleurs, que l'accomplissement d'une mise en garde qu'André Malraux adressa un jour aux cabris européens : « Votre Europe, si elle voit le jour, commencera par une guerre de sécession. » (*Sourires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ce serait, pour toute une génération, ce que Marc Bloch avait nommé une « étrange défaite ».

Les élites, pourtant, ne sont pas aussi sûres d'être sur la bonne voie que le laisse penser la trompeuse unanimité d'une oligarchie médiatique féroce avec tous les intellectuels qui tentent d'échapper à la chape de plomb de la pensée unique ou plutôt de la pensée zéro, comme l'a dit Emmanuel Todd.

Bien des économistes, comme Emmanuel Todd, dans son livre remarquable *L'Illusion économique* ou Jean-Jacques Rosa, bien des spécialistes de géopolitique, comme Yves Lacoste ou Paul-Marie Coûteaux, nous mettent en garde contre l'oubli de la nation et mesurent déjà les conséquences de tous ordres qu'aura l'effacement des frontières : conséquences économiques, psychologiques et disparition pure et simple du politique, c'est-à-dire, à la fin des fins, de la liberté de l'homme dans l'histoire.

Contrairement à ce qu'on cherche à faire croire aux Français et aux Européens, la nation n'est pas une donnée passésiste et périmée. Contrairement à ce qu'on semble croire d'une manière très majoritaire dans cette assemblée, la nation est moderne.

**M. Michel Bouvard.** Tout à fait !

**M. Alain Barrau,** *vice-président de la délégation.* La nation, oui ! Le nationalisme non, car le nationalisme, c'est la guerre !

**M. Philippe de Villiers.** C'est dans le cadre de la nation que peuvent s'exercer les solidarités les plus fondamentales : politique de l'emploi, sécurité sociale, sécurité intérieure et extérieure, justice.

La nation est moderne parce qu'elle répond aux aspirations des plus jeunes vers plus de générosité et de rayonnement. C'est parce qu'une nation est forte et sûre de ses valeurs qu'elle peut se montrer ouverte sur le monde et accueillante.

La nation est moderne parce qu'elle protège les citoyens tout en préservant leur désir de liberté et d'initiative personnelle.

La nation est moderne parce que, comme le disait Soljenitsyne, c'est une « famille de familles » : une communauté naturelle et non une structure artificielle et rigide.

Voilà pourquoi la seule Europe possible, l'Europe de l'avenir, l'Europe moderne, c'est l'Europe des souverainetés nationales, celle qui tient compte des réalités, des aspirations des peuples, du poids de l'histoire.

Cette Europe-là n'est pas utopique : elle a existé et elle a fait ses preuves. C'est l'Europe du traité de Rome. Elle a bien fonctionné parce qu'elle s'appuyait sur les nations et, tant qu'elle s'appuyait sur les nations, elle ne les bridait pas, elle ne bridait pas leurs libertés fondamentales, elle s'appuyait sur deux piliers solides et tangibles : d'une part, un marché commun, et non pas comme aujourd'hui une zone de libre-échange ; d'autre part, une politique de coopération librement consentie entre les Etats membres, sur des objectifs communs.

**M. Alain Barrau,** *vice-président de la délégation.* Au moment du traité de Rome, il n'y avait ni Commission ni Cour de justice européenne !

**M. Philippe de Villiers.** Oui, tout Européen a besoin de l'Europe, tout homme a besoin d'un pays !

Oui, les Français, des millions et des millions de Français ont besoin de la France !

Tous ceux que la mondialisation bouscule, désoriente ou rejette sur le bord de la route, ont besoin de la France d'autant plus que, bien souvent, ils n'ont qu'elle – la

France – pour les protéger, les défendre contre le règne de plus en plus brutal de l'argent, et pour leur donner une chance dans le monde.

Oui, comme le disait Jaurès, la nation, la patrie...

**M. Alain Rodet.** Pas Jaurès, Barrès !

**M. Philippe de Villiers.** ... c'est le bien de ceux qui n'ont rien ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je comprends qu'il vous soit difficile d'entendre une telle citation, au moment où vous vous apprêtez à transférer la souveraineté de notre pays ! Mais j'irai jusqu'au bout et je dirai, pour terminer : les Français savent, et surtout les plus démunis d'entre eux, ce qu'il en coûte quand la France s'abandonne ! (*Exclamations sur divers bancs du groupe socialiste.*)

Peut-être, mes chers collègues, jugerez-vous ce pronostic sévère. Mais je crois que, sévère, je le suis infiniment moins que ne le sera l'Histoire avec une assemblée en principe « nationale », qui répète l'aveuglement dont elle a déjà fait preuve dans le passé et que les générations suivantes toisent avec un juste mépris ; moins sévère aussi, je n'en doute guère, que ne le sera un jour, avec nous, le peuple français quand il nous demandera, quand il vous demandera : mesdames et messieurs les députés, qu'avez-vous fait de notre pays ? Qu'avez-vous fait de notre indépendance ? Qu'avez-vous fait de notre liberté ? Qu'avez-vous fait de la France ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**Mme Christine Boutin.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

**M. Pierre Moscovici,** *ministre délégué chargé des affaires européennes.* Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, comment répondre au discours enflammé...

**M. Alain Barrau,** *vice-président de la délégation de la délégation.* Au discours démagogique !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** ... à sa façon poétique, en tout cas hostile, de M. de Villiers ?

Ce discours contient tant de choses ! A commencer par l'autoplaudoyer de celui qui, s'annexant les gloires de la nation française, croit seul détenir la vérité. Quelle fougue et quelle imagination ! Vraiment, monsieur de Villiers, vous vous êtes fait plaisir, emporté par la jouissance du verbe et par votre passion anti-européenne.

Je passerai bien vite sur quelques surprises que l'orateur nous a offertes et qui doivent sans doute plus à l'effet d'éloquence qu'à la conviction idéologique. Mais je dois dire que je l'ai apprécié dans le rôle du pourfendeur du libéralisme pur et dur, de la pensée unique et de la politique unique.

M. de Villiers a joué une partition savoureuse sur la défense de la France. Mais il faut bien admettre qu'il l'a jouée dans le ton de celui qui s'entêterait à dire : « Sauvez, sauvez la France au nom du Sacré-Cœur ! » (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je n'aurai pas la prétention, en quelques minutes, d'improviser sur une si vaste fresque, et je ne veux pas non plus lasser l'Assemblée. Mais il me faut, en quelques mots, revenir sur l'objet du débat : une exception d'irrecevabilité, qui supposait une prétendue inconstitutionnalité. Car la Constitution, avez-vous dit, monsieur de Villiers, aurait été vidée de son sens.

Il s'agit ce soir d'apprécier en quoi la résolution soumise à l'examen de votre assemblée, et qui prend acte de la mise en œuvre de l'article 109 J du traité, serait contraire à la Constitution.

L'article 109 J dispose que : « Avant le 1<sup>er</sup> juillet 1998, le Conseil, réuni au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement », ... « confirme, à la majorité qualifiée » ... « quels sont les Etats membres qui remplissent les conditions nécessaires pour l'adoption d'une monnaie unique. »

Voilà de quoi il s'agit !

Il suffirait de lire l'article 88-2 de la Constitution pour constater que la violation de la Loi fondamentale, invoquée au passage par M. de Villiers, est un pur produit de son imagination.

L'article 88-2 dispose en effet que : « ... selon les modalités prévues par le traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992, la France consent aux transferts de compétences nécessaires à l'établissement de l'union économique et monétaire européenne... »

Cet article constituerait-il, comme vous dites, monsieur le député, un codicille secret, adopté subrepticement, à l'insu de la représentation nationale et des citoyens, et méprisant notre démocratie ?

Non ! Il a été adopté en juin 1992, après plusieurs mois de discussions au Parlement, après un vote identique des deux assemblées, puis un vote à la majorité des trois cinquièmes du Congrès. Et cette acceptation des principes et de la lettre du traité de Maastricht a été sanctionnée par la majorité du peuple français, après une campagne référendaire où tous les arguments ont pu être exprimés.

Déjà alors, M. de Villiers avait motivé son rejet viscéral de la monnaie unique. Il n'a pas été suivi par la population, même si celle-ci a exprimé, reconnaissons-le, des réticences, des questions, des nuances, dont nous tenons compte aujourd'hui.

M. de Villiers n'a jamais accepté ce vote. Il remet aujourd'hui en question le choix librement exprimé par les Français. C'est son droit. Mais qu'il l'assume, plutôt que de tenter de nous convaincre, à coup d'arguments redondants.

Qui pourrait en effet croire que l'Union monétaire, à laquelle va adhérer la France dans quelques jours, serait, comme l'assure M. de Villiers, d'une nature profondément différente de celle décidée à Maastricht ?

Qui pourrait croire que vous seriez, monsieur le député, comme vous le laissez entendre, prêt à vous rallier à ce grand projet si, en quelque sorte, la « pureté maastrichienne » était respectée ?

Et pourquoi faudrait-il un nouveau référendum sur la même question ? Vous n'évoquez à l'appui de votre thèse qu'un argument sérieux, à savoir l'adoption du pacte de stabilité qui irait, selon vous, au-delà des dispositions prévues par le traité.

Vous connaissez, monsieur de Villiers, l'histoire de ce pacte. La formation politique à laquelle j'appartiens et les autres formations qui composent la majorité plurielle ont critiqué ce texte dont le principe et le contenu, souhaités en fait par nos amis allemands – affectueux à l'excès à l'égard de la stabilité et d'un attachement un peu exclusif à l'égard de la stabilité et d'un attachement un peu exclusif à l'égard de la désinflation ! – avaient été acceptés par les autorités françaises bien avant les élections législatives de juin 1997, au sommet de Dublin. C'est pourquoi, nous n'avons eu de cesse, depuis lors, de rechercher à rééquilibrer la construction européenne en la réorientant, comme l'a rappelé le Premier ministre, vers la croissance et vers l'emploi.

Il serait néanmoins totalement abusif de prétendre que le pacte de stabilité, instrument d'application, fondé sur une interprétation rigoriste à l'excès de certains articles du traité, serait en violation dudit traité.

Bref, si le pacte de stabilité adopté par vos amis politiques n'est pas la « tasse de thé » du gouvernement auquel j'appartiens, ce serait travestir la réalité et tromper les Français que de faire croire à l'inconstitutionnalité de ce texte.

Il est par ailleurs intéressant de noter que M. de Villiers se garde bien d'évoquer une seconde résolution, adoptée également à Amsterdam mais cette fois à l'initiative de la France et du nouveau gouvernement, sur la croissance et l'emploi... (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alain Barrau**, *vice-président de la délégation*. En effet !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** Elle a débouché sur le Conseil européen de Luxembourg et sur les pactes nationaux pour l'emploi, comme celui qu'a présenté la semaine dernière Mme Aubry.

Je pourrais continuer ainsi, monsieur de Villiers, mais je veux en venir au caractère proprement politique de votre intervention.

En réalité, votre argumentation n'est pas dans la Constitution ou sur la Constitution ; elle est ailleurs.

Vous nous dites que nous nous tromperions sur le monde, sur l'Europe, sur la France ; que nous serions en train, en proposant l'euro, de conduire le convoi funèbre de la France et d'abandonner dix siècles de souveraineté.

Vous proposez une seule parade : renoncer à la monnaie unique.

A l'appui de cette thèse, ressassée depuis 1992, on peut utiliser tous les arguments, même les plus controvérsés. Ainsi le pauvre, le bien pâle traité d'Amsterdam qui renforcerait les pouvoirs de la Commission et « sanctuariserait » le droit communautaire au-dessus de notre constitution. Là aussi, quelle imagination !

Vous soulevez l'idée selon laquelle la monnaie unique serait, en tout point, une erreur. J'essaierai de vous répondre très rapidement.

Qui peut croire que la monnaie unique serait, comme vous l'avez insinué, le cheval de Troie de la mondialisation ? Monsieur de Villiers, il y a bien quelqu'un ici qui se trompe sur l'Europe, mais c'est vous ! L'euro, c'est exactement le contraire de la mondialisation libérale et de ses excès. C'est la capacité retrouvée à organiser au niveau mondial, au niveau européen et par rapport à notre pays, une régulation économique et monétaire.

On sait pourquoi l'euro a été fait : pour rebâtir un instrument de réserve puissant sur notre continent. Il est là pour lutter contre la spéculation et pour permettre la reconstitution d'un véritable système monétaire international, sur des bases beaucoup plus stables et beaucoup plus équilibrées.

Qui peut croire, monsieur de Villiers, que faire l'euro c'est consentir à l'affaiblissement de la France ? Je crois, là encore, même si, le temps me manquant, je parlerai d'elle avec un peu moins de flamme, que vous n'avez pas compris grand-chose à la situation de la France dans le monde d'aujourd'hui.

C'est vrai que le mur de Berlin s'est effondré. Chacun s'en réjouit. C'est vrai qu'il n'y a plus aujourd'hui dans le monde qu'une seule superpuissance. Il n'y en a plus

deux. Il n'y en a pas trois. Et la France, dans ce concert, dont vous dites sans arrêt qu'elle est diminuée, affaiblie au point qu'on peut penser que vous vous en délectez (*protestations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République*)...

**M. Alain Barrau**, *vice-président de la délégation*. Délectation morbide !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** ... n'est pas une superpuissance. La France est une des cinq, six, sept puissances qui conservent une influence mondiale. Mais dans le même temps, on sait bien que dans le concert des nations, dans le G 8, elle a besoin, pour être plus forte, de se grouper avec d'autres.

La mondialisation, monsieur de Villiers, ne fait pas disparaître les Etats-Nations. Il n'y en a même jamais eu autant. Mais les regroupements ne sont pas contestables. Il ne sont d'ailleurs pas contestés.

Il est si simple d'essayer de susciter la peur en développant le fantasme d'un grand empire arabo-musulman...

Il est plus simple encore de constater la réalité du MERCOSUR, celle de l'ASEAN, qui ne rêvent que d'un modèle d'intégration : l'Union européenne. Et peut-être ont-ils quelque raison pour cela. (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Oui, aujourd'hui, dans le monde tel qu'il est, nous avons besoin de bâtir des ensembles, et l'euro est un moyen de bâtir un ensemble européen fort.

**M. Alain Barrau**, *vice-président de la délégation*. C'est un peu plus positif que le discours démagogique de M. de Villiers !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.** Qui peut croire que l'euro c'est la fin du politique ? Non, et nous le savons tous ici, l'euro est un instrument de puissance. Je note d'ailleurs que la dérive dépossédant la France de sa souveraineté aurait débuté, selon vous, au moment de l'Acte unique, ratifié en 1986 par un gouvernement auquel vous appartenez. (*« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Ce que nous voulons, c'est une Europe-puissance, ce n'est pas une « Europe-croupion ». Une Europe qui soit plus large, plus forte, plus politique. Voilà ce que nous essayons de bâtir.

Il est inexact de prétendre que l'euro serait contradictoire avec l'élargissement ou avec le renforcement politique. C'est exactement le contraire qui est en train de se produire !

Vous parlez des Onze et de la grande Europe. Je me rends très fréquemment dans ces pays d'Europe centrale et orientale qui aspirent à nous rejoindre. Et je note qu'au moment même où nous passons à l'euro et que se met en place la conférence européenne que nous avons proposée, s'ouvrent les négociations d'adhésion. Car une des raisons pour laquelle ces pays sont attirés par l'Europe, c'est justement la perspective – lointaine sans doute, mais tout à fait envisageable pour eux – d'adhérer à cette zone monétaire optimale, à laquelle l'euro ressemble singulièrement plus qu'à l'ensemble politique que vous avez décrit.

Vous avez cité la grenouille européenne qui voudrait, en matière économique, se faire aussi grosse que le bœuf. Mais fable pour fable, et face au tout-puissant dollar, vous feriez mieux de vous inspirer de celle du lion et du rat, où le lion se trouve empêtré face au rat agile.

Qui peut croire enfin, car c'est la solution que vous proposez, monsieur de Villiers, que la monnaie française, c'est l'indépendance nationale ? Franchement, vous vous

trompez sur le monde ! D'où est née l'idée même de cette monnaie européenne ? Elle remonte aux années 1971-1973, au moment de l'effondrement du système de Bretton Woods qui, justement, avait mis en place partout sur la planète des parités fixes – bien qu'ajustables par des dévaluations. Et qui a gagné ? Qui gagne d'ailleurs toujours à la flexibilité ?

C'est simple. Les vainqueurs ont d'abord été les Américains, qui ont pu affirmer le pouvoir de leur monnaie.

Les vainqueurs, ont été les libéraux qui ont pu, par tout, spéculer. Et les monétaristes qui, aux côtés de M. Friedman, n'ont pas cessé de militer pour une spéculation tous azimuts.

Or qui a toujours lutté contre cette flexibilité des changes ? Les progressistes qu'on appelle les keynésiens et, qui croient encore à la puissance publique. Je pense que les progressistes de cette assemblée s'y reconnaîtront.

Quelle est, en définitive, l'alternative que propose M. de Villiers ?

On la trouve dans cette question : qu'apporte de plus la monnaie unique par rapport au lien franc-mark ?

Monsieur de Villiers, elle apporte, à l'inverse de ce que vous prétendez, une souveraineté retrouvée, même si celle-ci s'exercera en partage avec nos partenaires.

M. le Premier ministre l'a dit avec force tout à l'heure : qui voudrait continuer à s'accrocher à une souveraineté purement formelle où l'Allemagne, par la force de sa monnaie, décide et où les autres sont contraints de suivre ? Car c'est notre situation aujourd'hui.

Qui voudrait se satisfaire encore de monnaies européennes compartimentées, incapables de peser face au dollar-roi ?

Est-ce cela, le modèle que vous nous proposez d'ériger, monsieur de Villiers ? Quelle étrange conception de la souveraineté ! Et puisque vous aimez Bernanos, j'ai envie de vous répondre avec lui : l'avenir est quelque chose qui se surmonte ; on ne subit pas l'avenir, on le fait !

Pour avoir écouté avec attention votre discours éloquent, peut-être un peu long...

**M. Alain Barrau**, *vice-président de la délégation*. démaïogue...

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes**. ... au point qu'à un moment, je me suis demandé si vous ne disiez pas deux fois le même, je n'ai rien entendu de très nouveau. Vous répétez éternellement les mêmes arguments...

**Mme Christine Boutin**. Vous aussi !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes**. ... qui n'ont même plus la force des menaces brandies en 1992, ni celle des catastrophes qu'on nous annonçait et qui ne se sont pas produites.

Vous avez beaucoup cité notre Constitution. Vous avez évoqué son article 3. Mais c'est clair : chez nous, le peuple est souverain. Il a d'ailleurs voté, d'une certaine façon, en 1997, sur notre conception de la monnaie unique.

**Mme Christine Boutin**. Vous étiez minoritaires en voix !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes**. Vous avez évoqué le rôle du Gouvernement et l'article 20. C'est toujours le Gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation. Et nous le prouvons.

Vous avez oublié, en citant François Mitterrand, cette phrase que vous criait pourtant souvent Alain Barrau pendant votre discours : le nationalisme, c'est la guerre !

**M. Alain Barrau**, *vice-président de la délégation*. C'était le dernier discours de François Mitterrand, à Strasbourg. Vous y étiez, monsieur de Villiers !

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes**. Ce que nous voulons, c'est faire l'Europe sans défaire la France. Tout à l'heure, M. le Premier ministre, essayant de répondre à vos angoisses, a dit : je veux l'Europe, j'ai confiance en la France. C'est cela, la démarche du Gouvernement.

Monsieur de Villiers, vous avez évoqué plusieurs fois le parc d'attractions « Euroland », que je n'ai pas eu le bonheur de visiter. A vrai dire, je ne vois pas bien de quoi il s'agit.

**M. Gérard Bapt**. Du Puy-du-Fou ! (*Sourires*.)

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes**. Mais j'ai pensé, en vous écoutant, que vous aviez un très grand talent pour évoquer les peurs, pour ressusciter les conservatismes et mettre en scène – vous êtes le maître d'œuvre du Puy-du-Fou – plutôt que celui de concevoir l'avenir. Et ces dix siècles passés de souveraineté française, ils étaient avec vous à la tribune il y a quelques instants. (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*.)

**Mme Christine Boutin**. Et alors ? Il faut renier l'histoire de France ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*.)

**M. le ministre délégué chargé des affaires européennes**. Mesdames et messieurs les députés, je vous invite à rejeter cette exception d'irrecevabilité, par laquelle M. de Villiers ne cherche qu'à retarder la discussion.

J'invite l'Assemblée nationale à ouvrir le débat sur la manière dont vont s'organiser ces transferts de compétence librement consentis par la nation.

C'est ce débat, et ce débat seulement, celui de l'avenir, qu'attendent les Français. Car il touche leur vie quotidienne, car il définit le sens politique que nous voulons donner à l'Europe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*.)

**M. le président**. Dans les explications de vote sur l'exception d'irrecevabilité, la parole est à M. Gérard Fuchs, pour le groupe socialiste.

**M. Gérard Fuchs**. Monsieur de Villiers, vous nous avez dit : l'Europe est le convoi funèbre de la France. Pour moi, choisir l'isolement serait enterrer la France.

Vous avez fait référence à la guerre du Golfe. Je veux vous faire part du souvenir que, moi, j'en ai gardé. Nous étions totalement entre les mains des Américains, qui étaient les seuls à disposer d'un système efficace de renseignement, les seuls à avoir les réseaux de satellites en mesure de suivre à chaque instant ce qui se passait sur le terrain, et les seuls, bien sûr, à nous fournir des informations qui servaient leur vision du problème. Nous avions, nous, Français, notre joli petit satellite SPOT, utile à l'agriculture, certes, mais dont le seul défaut était de n'être pas capable de distinguer un blindé d'une voiture. (*Sourires*.)

Vous avez parlé du dollar. Vous n'ignorez pas que nous avons un très bon avion, l'Airbus, construit d'ailleurs en partenariat avec nos voisins. Lorsque le dollar vaut six francs, nos industriels sont heureux car ils

gagnent de l'argent. Mais savez-vous que, lorsque le dollar vaut cinq francs, et en dépit de tous nos cocoricos, chaque fois que nous vendons un Airbus, nous perdons de l'argent ? L'hégémonie du dollar, aujourd'hui, est une réalité contre laquelle la France ne peut pas lutter seule, monsieur de Villiers. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Rappelez-vous Hoover.

**M. Christian Cuvilliez.** Ce n'est pas un bon exemple !

**M. Gérard Fuchs.** Cette entreprise d'aspirateurs avait quitté la Bourgogne pour l'Ecosse, simplement parce que les normes sociales y étaient plus basses. Eh oui, l'Europe, à l'époque, n'avait pas encore été capable – et elle ne l'est pas encore complètement – d'harmoniser suffisamment ses normes pour qu'il n'y ait pas de destruction d'emplois au détriment d'un pays et au bénéfice d'un autre !

Quant à la croissance des inégalités en France, vous savez bien qu'elle est due au fait que les revenus du capital sont beaucoup moins taxés que ceux du travail, et ce parce qu'il existe encore aujourd'hui en Europe, à nos portes, trop de paradis fiscaux que l'absence de volonté européenne n'a pas permis de réduire, que l'absence de législation européenne n'a pas permis de supprimer. J'espère, et je le redirai tout à l'heure, qu'une autorité politique européenne permettra bientôt de fixer dans tous les pays de l'Union des niveaux de fiscalité du capital de nature à faire reculer la première des inégalités.

Vous nous avez dit, monsieur de Villiers, qu'avec la Banque centrale européenne, il n'y aura plus qu'une politique unique. Mais tout le monde sait bien, dans cet hémicycle, qu'il existera toujours, au Parlement européen comme dans les parlements nationaux, une droite – et vous l'incarnez bien – et une gauche. A droite, on trouve des gens qui croient que le marché et le libéralisme règlent tous les problèmes.

**Mme Christine Boutin.** C'est vraiment simpliste !

**M. Thierry Mariani.** Caricature !

**M. Gérard Fuchs.** Et à gauche ceux qui pensent qu'il faut une autorité politique, et une puissance publique seule en mesure de faire reculer les inégalités.

Vous avez prétendu, monsieur de Villiers que la Banque centrale européenne allait faire disparaître les nations. Mais qu'est-ce qu'une nation ? C'est une identité, une langue, une culture. Ce sont des traditions, une histoire. Qui parle de faire disparaître cela ?

Vous vous présentez comme un patriote. Mais, en vous écoutant, je me suis dit que vous êtes, en fait, un nationaliste. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Un patriote aime les siens. Un nationaliste a peur des autres. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Un patriote est capable de dire « oui » à une action internationale. Je ne vous ai jamais entendu que dire « non ».

Vous avez affirmé : « La Banque centrale européenne c'est la disparition du politique. » Mais enfin soyons sérieux ! Appliquez, par exemple, votre discours à l'Allemagne. Croyez-vous que ce pays qui vous inquiète tant ne soit pas une démocratie en dépit de sa Bundesbank ? Croyez-vous qu'il n'y ait pas là-bas une vie politique ? Monsieur de Villiers, vous vous présentez comme un démocrate, mais j'ai l'impression que vous n'êtes qu'un démagogue. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

**M. Philippe de Villiers.** Votre intervention est nulle ! Vous ne répondez que par des invectives !

**M. Gérard Fuchs.** Enfin, votre argument essentiel est qu'avec la Banque centrale nous abdiquons notre souveraineté. Non. Nous allons l'exercer en commun.

**M. Philippe de Villiers.** Expliquez cela à M. Chevènement !

**M. Gérard Fuchs.** Ecoutez-moi et essayez de comprendre. Aujourd'hui, la monnaie ce sont des taux d'intérêt longs fixés par les marchés internationaux ou des taux d'intérêts courts fixés par la Bundesbank. Où est la souveraineté monétaire de la France ? Elle est nulle ! En revanche, avec la Banque centrale européenne et le Conseil de l'euro comme contrepoids politique, les marchés nous respecteront davantage et nous aurons de meilleurs taux longs parce que l'euro fera davantage le poids par rapport au dollar. Et c'est la Banque centrale européenne qui fixera les taux courts.

**M. Thierry Mariani.** Parlez-nous du MATIF !

**M. Gérard Fuchs.** Au sein de la Banque centrale européenne, la France et l'Allemagne auront le même poids et la souveraineté réelle de notre pays y aura gagné.

**Mme Christine Boutin.** Que répondez-vous sur le MATIF ?

**M. Gérard Fuchs.** Pour toutes ces raisons votre exception d'irrecevabilité n'est pas recevable. Oui, le passage à l'euro est constitutionnel. Et, surtout, il est bon pour la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Pour le groupe du RPR, la parole est à M. Hervé Gaymard.

**M. Hervé Gaymard.** Je me bornerai à rappeler devant l'Assemblée que l'article 91 alinéa 4 de notre règlement prévoit qu'une exception d'irrecevabilité a pour objet « de faire reconnaître que le texte proposé est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles ». Or il se trouve que l'avis qui nous est demandé dans le cadre de la procédure de l'article 88-4 de la Constitution ne porte pas sur un acte normatif. Il s'ensuit que cet avis ne peut être contraire à la Constitution. C'est la raison pour laquelle le groupe du RPR ne prendra pas part au vote sur cette exception d'irrecevabilité. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Pour le groupe UDF, la parole est à Mme Nicole Ameline.

**Mme Nicole Ameline.** Le groupe UDF ne suivra pas Philippe de Villiers.

Pour des motifs de droit, qui viennent d'ailleurs d'être exposés,...

**M. Didier Migaud, rapporteur général.** Seulement pour des motifs de droit ?

**Mme Nicole Ameline.** ... nous considérons que ce texte est conforme à notre constitution, qui a d'ailleurs été modifiée à cet effet et qu'il s'inscrit dans le droit-fil du traité de Maastricht qui a été approuvé par une majorité de nos concitoyens.

Au surplus, le groupe UDF, qui a été depuis toujours à l'origine des progrès de la construction européenne et notamment de l'idée de la monnaie unique, ne peut bien évidemment s'opposer à ce passage à l'euro, quelques réserves qu'il exprime pendant ce débat.

Enfin, à titre personnel, je crois qu'il ne convient pas d'opposer la nation à l'Europe.

**M. Alain Barrau**, *vice-président de la délégation*. Très bien !

**Mme Nicole Ameline**. Il faut, au contraire, essayer de concilier l'identité nationale et les valeurs européennes et faire en sorte que nos concitoyens se sentent français...

**M. Philippe de Villiers**. Oui, français !

**Mme Nicole Ameline**. ... Français d'abord, mais européens aussi. Nous devons travailler à leur donner cette perspective et cette fierté.

**M. le président**. Je mets aux voix l'exception d'irrecevabilité.

*(L'exception d'irrecevabilité n'est pas adoptée.)*

**M. le président**. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

4

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président**. Ce soir, à vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Suite de la discussion de la proposition de résolution, n° 817, de M. Alain Barrau sur les recommandations de la Commission européenne relatives au passage à la monnaie unique :

– recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil conformément à l'article 109 J, paragraphe 2, du traité (n° E 1045) ;

– recommandations de décisions du Conseil abrogeant les décisions constatant l'existence d'un déficit excessif en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie, en Autriche, au Portugal, en Suède et au Royaume-Uni – application de l'article 104 C, paragraphe 12, du traité instituant la Communauté européenne (SEC [1998] 1999 final/n° E 1046).

M. Didier Migaud, rapporteur au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (rapport n° 831) ;

M. Alain Barrau, rapporteur au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne (rapport d'information n° 818).

La séance est levée.

*(La séance est levée à dix-neuf heures cinquante.)*

*Le Directeur du service du compte rendu intégral  
de l'Assemblée nationale,  
JEAN PINCHOT*

